25

TER.
SD. MEN. C
AVBIGN

Ex legato D. Equitis
Abb. Francisci
de Ollaruis

3-5-208

Apollon conseille à Melpomene et à Thalie, de joindre la pratique à la Theorie, dans l'usage du Theâtre.

L A

PRATIQUE

DU

THEATRE.

PAR

L'ABBE' D'AUBIGNAC,

TOME SECOND;

contenant

LE DISCOURS DE MENAGE,

sur la Troisiéme Comédie

DE TERENCE.

A AMSTERDAM,

Chez JEAN FREDERIC BERNARD,

M DCC XV.

AVERTISSEMENT.

EN 1640, j'eus une grande conteſtation au ſujet de l'Héautontimorûménos de Térence, avec Mr. Hédelin Abbé d'Aubignac, avec lequel je vivois en grande Amitié. Mr. d'Aubignac (c'eſt ainſi qu'on appelloit Mr. Hédelin du nom de ſon Abbaye) ſoutenoit que l'action de cette Comédie de Térence ne comprenoit que dix heures. Et je ſoutenois qu'elle en comprenoit plus de douze. Mais en ſoutenant qu'elle en comprenoit plus de douze, je ſoutenois en même temps qu'elle ne laiſſoit pas d'être réguliére: quand même il faudroit entendre d'nn jour artificiel de douze heures le tour de Soleil dans lequel Ariſtote a renfermé la durée de la Tragédie: Ariſtote ne diſant pas qu'il faille néceſſairement renfermer la durée de ce Poëme dans un tour de Soleil, mais qu'il faut tacher de la renfermer dans ce temps-là: & ſi on ne le peut, qu'il ne faut pas du moins excéder ce temps de beaucoup.

Mr. d'Aubignac mit ſes raiſons par écrit & il fit imprimer en la même année un Diſcours

ſur notre conteſtation, qu'il intitula *Diſcours ſur la troiſiéme Comédie de Térence, intitulée* Héautontimorûménos : *contre ceux qui penſent qu'elle n'eſt pas dans les regles anciennes du Poëme Dramatique.* Et il me fit l'honneur de m'adreſſer ce Diſcours : mais ſans y mettre ſon nom ni le mien. Je répondis à ce Diſcours par un autre Diſcours, que j'intitulai, *Réponſe au Diſcours ſur la Comedie de Térence, intitulée* Héautontimorûménos ; auquel je ne mis point auſſi mon nom. Tout cela ſe paſſa tres honnêtement de côté & d'autre & nous demeurâmes amis, Mr. d'Aubignac, & moi comme auparavant.

En 1650. faiſant imprimer mes Oeuvres Diverſes ſous le nom d'*Ægidii Menagii Miſcellanea*, je fis entrer dans ce Recueuil mon Diſcours ſur l'Héautontimorûménos de Térence, que j'avois retouché en pluſieurs endroits. Pour la commodité des Lecteurs, je joignis à mon écrit celui de Mr. d'Aubignac. Et comme Mr. d'Aubignac en faiſant imprimer ſon Diſcours n'y avoit point mis ſon nom, je ne l'y mis point non plus en le faiſant imprimer. Mr. d'Aubignac, dans ſa Réplique, a parlé de cette action comme d'une grande injure que je lui avois faite. Mais outre que je ne crois pas l'avoir en cela offenſé le moins du monde, Dieu m'eſt témoin que je n'ai pas eu deſſein de l'offenſer.

Mr.

AVERTISSEMENT.

Mr. d'Aubignac prêtend que dans cette ſeconde Edition de ma Réponſe il y a beaucoup de choſes qui lui ſont injurieuſes. Et moi je prétends l'y avoir traité, comme dans la premiére, avec toute ſorte d'honnêteté & de civilité. Le Lecteur en jugera.

En 1655. Mr. d'Aubignac fit imprimer une Réplique à ma Réponſe ; qu'il intitula, *Térence Juſtifié*, &c. *par Meſſire François Hédelin, Conſeiller, Aumônier, & Prédicateur Ordinaire du Roi, Abbé d'Aubignac, contre les erreurs de Maître Gilles Ménage, Avocat en Parlement.*

Aïant appris par quelques uns de mes amis qui avoient lu cette Réplique, qu'elle étoit remplie d'injures contre moi ; ce que ſon titre ſeul fait aſſez connoître : je ne voulus point la lire. Car quoique je faſſe profeſſion de mépriſer les injures, je ne prends pas plaiſir à lire les choſes injurieuſes qu'on écrit contre moi. Mais en publiant en 1664. mes Aménitez de Droit, je pris occaſion dans ma Dédicace à Mr. Nublé, Avocat au Parlement, lequel avoit excité inutilement Mr. d'Aubignac d'ôter de ſa Réplique, que Monſieur d'Aubignac lui avoit communiquée manuſcrite, les choſes qui m'étoient injurieuſes ; comme Mr. d'Aubignac l'avoue lui-même dans ſa Réplique ; je pris, dis-je, occaſion dans cette Dédicace de parler de cette qualité de *Maiſtre Gilles Ménage, Avocat au*

Parlement, que Mr. d'Aubignac m'avoit donnée par injure. Et voici comme j'eu parlai : *Quid enim pulchrius quam glorioſæ vocis munimine, aut tacita advocatione, laborantium ſpem, vitam, & poſteros defendere? Quid autem præclarius Patrono qui in foro conſenuit? Extra neceſſitatem juriſdictionis ad eum cuncti litigatores veniunt. In eum univerſi cives conſentiunt. Eum ſummum quiſque cauſæ ſuæ judicem facit. Omnibus controverſiis ſuâ ſententiâ & auctoritate finem imponit. Oraculum eſt totius civitatis. Eſt non unius anni Conſul, at*

Perpetuus populi privato in limine Prætor. *Quâ privatâ Præturâ nullam publicam, aut pulchriorem, aut illuſtriorem, aut præſtantiorem eſſe equidem duco. Hanc meam de Advocatorum munere ſententiam ſi perſpectam habuiſſent invidi ac malevoli qui me Advocatum fuiſſe, ut mihi injuriam facerent, exprobarunt, ab hac exprobatione, certò ſcio, temperaſſent. Illud verò puſilli animi fuit, & ipſa invidiâ ac malevolentiâ jejuni, quod Presbyter ille & Concionator,*

Quem tulit ad Scenam ventoſo Gloria curru, *in fronte libelli famoſi, quem de Conſtitutione Comœdiæ adverſus me ſcripſit, ut audio (neque enim libellum hunc legi, neque legam) viginti & amplius annis ex quo Foro valedixeram, mihi* Advocati *titulum affixit. Affixit vero injurioſis verbis, me* Magiſtrum Ægidium *appellando:*

lando: quo nomine, non Proceres, non Rex ipſe, ſi de me aut ab me ſcriberent, me appellarent. Advocatum me fuiſſe, non ſolùm fateor, ſed etiam glorior. Quem enim Advocatum fuiſſe pudeat, Advocatus cum ſit Franciſcus Montolonus, qui avum & proavum Regii Sigilli Cuſtodes, tritavum, Senatus Divionenſis Patronum Regium habuit? Tamen, verè ut dicam, numquam in Foro Pariſienſi verſatus ſum eo conſilio totam ut ætatem ibi conſumerem; ſed ſolùm, ut ad Magiſtratus, ad quos apud Andes meos deſtinabar, & quos fratres mei natu minores geſſêre, inſtructior pervenirem. Vereor ne arrogantiùs à me dictum videatur, dicam tamen; à nemine unquam honorarium accepi: ut non magna cum eloquentiæ laude, certè maxima cum dignitate, cauſas me egiſſe, etiam illi ipſi mei obtrectatores agnoſcere neceſſe habeant. Quod non dico, quia turpe putem honorarium accipere; quis enim, etiam procerum, ſuis ſtipendiis militat? Verùm ut inde appareat veriſſimum eſſe quod ſuprà poſui, me Advocatorum conſortio, ut id munus perpetuò profiterer, ſociatum non fuiſſe. Sed quid ego hæc ad te, quæ tu, conſiliorum meorum & factorum particeps, omnium optimè noſti: Mr. d'Aubignac étoit encore en vie en ce temps-là: mais il mourut peu d'années après.

Les choſes étoient en ces termes au commencement du mois d'Octobre de l'année précédente 1687. lorſque je fus prié par Mr. l'Abbé

de la Grange de Vély, & par Mr. Boyvin le jeune, qui ſont deux perſonnes pour qui j'ai toute ſorte d'eſtime & de conſidération, de leur donner la connoiſſance de Madame Dacier, que j'ai l'honneur de connoître particuliérement, & qui eſt une perſonne illuſtre dans toute l'Europe par un grand nombre d'excellens livres qu'elle a donnez au public, en Grec, en Latin, & en François. Nous fûmes ces Meſſieurs & moi rendre viſite à Madame Dacier. Après les premier complimens, je pris la liberté de lui demander ce qu'elle faiſoit imprimer: car Madame Dacier fait toujours imprimer quelque ouvrage. Elle me répondit qu'elle faiſoit imprimer ſon Térence. Et à ce propos, elle me dit qu'elle n'étoit pas de mon avis touchant l'Héautontimorûménos. Et moi, de mon côté, je lui dis que je n'avois point lu la Réplique de Mr. d'Aubignac, mais que lorſque j'avois fait imprimer ma Réponſe à Monſieur d'Aubignac, ma cauſe me ſembloit indubitable. Quelques jours après, aïant lu cette Réponſe avec application, je perſévérai dans mes premiers ſentimens: ce qui me fit croire qu'il falloit qu'il y eût dans la Réplique de Mr. d'Aubignac de nouvelles raiſons & de nouvelles autoritez très-puiſſantes & très-preſſantes qui avoient engagé Madame Dacier à ſe declarer publiquement contre une perſonne qu'elle honoroit de ſa bienveil-

lance.

lance. Mais comme j'avois proteſté dans la Dédicace de mes Aménitez de Droit que je ne lirois jamais cette Réplique, & que je ſuis très-religieux obſervateur de ma parole, je conſultai pluſieurs célébres Caſuiſtes de la Maiſon de Sorbonne, & du Collége de Louis le Grand; c'eſt ainſi qu'on appelle aujourd'hui le Collége des Jéſuites; pour ſavoir ſi je la pouvois lire: & ils me dirent tous que je la pouvois lire: & ils me traitérent même de ſcrupuleux pour en avoir douté. Je la lus donc: & avec la même application que j'avois lu ma Réponſe. Quoique j'euſſe été averti que cette Réplique étoit pleine d'injures contre moi, je fus ſurpris d'y en trouver de très-offenſantes, qui ne me convenoient nullement. Mais comme Mr. d'Aubignac eſt mort, & que les vivans ne doivent pas luter contre des Ombres, je ne parlerai pas davantage de ſon procédé injurieux. Après la lecture de cet Ecrit, je perſévérai encore dans mes premiers ſentimens. Et j'y perſévérai ſi fortement, que je pris le deſſein de faire imprimer mon Diſcours corrigé & augmenté, & de le dédier à Madame Dacier; afin de l'attirer dans mon parti par mes nouvelles raiſons.

Voici donc ce Diſcours de la troiſiéme édition, corrigé & augmenté, & diviſé par Chapitres.

Je crois y avoir démontré que l'action de

l'Héautontimorûmenos de Térence comprend du moins quinze heures, & que l'opinion de Mr. d'Aubignac, lequel ſoutient qu'elle n'en comprend que dix, eſt inſoutenable. C'eſt là le principal point de notre diſpute. De ſorte que celui des contendants qui aura gain de cauſe ſur cet article, doit être eſtimé le victorieux. Les autres queſtions ne ſont qu'incidentes. Mais je prétends n'être pas moins bien fondé dans ces queſtions incidentes que dans la principale. Voici ces queſtions.

Mr. d'Aubignac prétend que la Scéne de notre Comédie eſt dans l'enclos de la Ville d'Athénes. Et moi, je ſoutiens qu'elle eſt hors l'enclos de la Ville d'Athénes, dans un hameau proche la Ville d'Athénes.

Mr. d'Aubignac prétend que notre Comédie commence long temps après le Soleil couché & qu'elle finit long-temps avant le Soleil levé. Et moi, je ſoutiens qu'elle commence au Soleil couchant & qu'elle finit deux ou trois heures après le Soleil levé.

Mr. d'Aubignac prétend que Ménédême étoit dans l'enclos de la Ville d'Athénes retournant de ſon travail le rateau ſur l'épaule, lorſque Chrémès l'aborde dans la premiére Scéne. Et moi, je ſoutiens, conformément à l'opinion de quinze célebres Ecrivains; du nombre deſquels eſt Murêt, un des plus ſavans & des plus pénétrans

nétrans Critiques qui ait jamais été; qu'il travailloit dans ſon champ. Madame Dacier a trouvé depuis peu un Manuſcrit de Terence dans la Bibliothéque du Roi, où Ménédême eſt répréſenté avec un outil de jardinage ſur l'épaule: ce qui, dans l'eſprit de quelques perſonnes, avoit fait pancher, touchant cet article, la victoire du côté de mon adverſaire. Mais j'ai trouvé auſſi depuis peu dans la Bibliothéque de Monſieur Colbert un Manuſcrit de Térence, ou Ménédême eſt peint tenant une pioche en l'air, prête à fendre la terre: & un autre, dans celle de Mr. le Tellier, Archevêque de Reims, où il eſt peint travaillant à la terre avec ſon rateau; & deux anciennes éditions, où il eſt répréſenté de la même ſorte. Ce qui, avec les raiſons que j'ai alléguées pour montrer que Ménédême travailloit dans ſon champ en la premiére Scéne de notre Comédie, a fait retourner la victoire toute entiére de mon côté dans l'eſprit de ces mêmes perſonnes.

Mr. d'Aubignac prétend qu'on ne dit point *aller à la Ville*, en parlant des voyages qu'on fait de la campagne à la Ville. Et moi, je ſoutiens que cette opinion eſt contraire à un nombre infini d'exemples des Auteurs Latins, & au génie de la Langue Latine.

Mr. d'Aubignac prétend que le mois d'Antheſtérion auquel on celebroit la Fête de Bacchus

chus dite *de la Pithégie*; qui eſt le jour auquel il prétend que l'action de notre Comédie s'eſt paſſée eſt le mois d'Avril. Et moi, je ſoutiens poſitivement que ce mois étoit renfermé entre le 22. Janvier & le 22. Février.

Mr. d'Aubignac prétend que le paſſage des Caractéres de Théophraſte, où il eſt dit qu'on commençoit la navigation auſſi tôt après les Dionyſiaques, doit s'entendre des Dionyſiaques Antheſtéries, dont la Fête de la Pithégie faiſoit partie. Et moi, je ſoutiens que ces Dionyſiaques dont parle Théophraſte, ſont les Dionyſiaques Aſtiques, ou de la ville.

Mr. d'Aubignac prétend que les Grans & les Petits Myſtéres ſont les Grandes & les Petites Bacchanales: Et moi, je ſoutiens que ces Grands & ces Petits Myſtéres ſont des Fêtes de Cérés: & que c'eſt de ces Fêtes qu'on peut dire proprement, οὐδὲν πρὸς Διόνυσον: *Nihil ad Bacchum.*

Mr. d'Aubignac prétend que Chrémès & ſes convives ne ſe ſont point couchez. Et moi, je prétends, que lui, & Soſtrate, & Antiphile, & la Nourrice ſe ſont couchez.

Mr. d'Aubignac dit que le dernier Acte du Plutus d'Ariſtophane n'eſt point de ce Plutus, mais d'un autre Plutus d'Ariſtophane qui n'eſt pas venu juſques à nous. Et moi, je dis que cette penſée eſt chimérique.

Mr. d'Aubignac dit qu'il y a unité de lieu dans

dans les Grenouilles d'Ariſtophane. Et moi, je dis que la Scéne de cette Comédie d'Ariſtophane eſt en ce monde-ci & en l'autre.

Mr. d'Aubignac dit qu'il n'y a point de précipitation dans le voyage que fait Agamemnon dans Eſchyle en arrivant de Troye à Argos le jour de la priſe de Troye. Et moi, je ſoutiens que cette précipitation eſt inexcuſable.

Mr. d'Aubignac dit que le diſcours du Garde de Clytemneſtre, qui eſt au commencement de l'Agamemnon d'Eſchyle, n'eſt que le Prologue de cette Tragédie, & qu'il ne fait point partie de la Piéce. Et moi, je dis que ce n'eſt point un Prologue, & qu'il eſt eſſentiellement de la Piéce.

Mr. d'Aubignac dit que le mot *Orgia* employé tout ſeul ne ſe prend jamais pour les Fêtes de Bacchus. Et moi, je dis que ce mot employé tout ſeul ſe prend ſouvent pour les Fêtes de Bacchus.

Mr. d'Aubignac dit qu'Euripide a pu feindre dans ſes Suppliantes, que Théſée en moins de ſix heures étoit allé d'Athénes à Thébes avec une armée de Cavalerie & d'Infanterie; qu'il y avoit donné un combat fort opiniâtré; qu'il avoit remporté la victoire; qu'il avoit fait mettre dans des biéres les corps des ſept Princes Argiens, & fait inhumer dans la valée de Cithéron les corps des autres Argiens tuez au Siége de Thé-

Thébes par les Thebains: & qu'il étoit revenu à Athenes triomphant & couronné de gloire. Et moi, je ſoutiens que cette diligence eſt incroyable, ou plutôt ridicule.

Mr. d'Aubignac dit que Plutarque a écrit qu'on ne mettoit point en perce les vins nouveaux à Athénes, que le vent Favonius n'eût ceſſé de ſouffler. Et moi, je dis qu'il n'eſt point parlé d'Athénes au paſſage de Plutarque dont eſt queſtion, mais de Cheronée.

Mr. d'Aubignac, pour prouver que les Anciens ſe baignoient de grand matin, cite ce vers d'Ovide,

Sacra lavaturas mane petebat aquas.

Et il n'eſt pas queſtion de bain dans ce vers d'Ovide. Ovide parle en cet endroit de la Veſtale Rhéa Sylvia, qui alloit querir de l'eau à la riviére pour des ſacrifices.

Mr. d'Aubignac a écrit qu'Antiphile avoit été expoſée par l'ordre de Chrémès. Et moi, je dis que Chrémès avoit donné ordre qu'on la fît mourir.

Mr. d'Aubignac explique *dormiunt* d'un véritable ſommeil dans cet endroit de l'Héautontimorûménos, *Dormiunt: ego pol iſtos commovebo.* Et je ſoutiens qu'il faut prendre ce mot en cet endroit dans une ſignification figurée.

Mr. d'Aubignac prétend qu'Ariſtote par ces paroles ἢ μικρὸν ἐξαλλάττειν, a voulu marquer

la liberté des Poëtes Tragiques de ne pas toujours renfermer l'action de leurs Poëmes entre le lever & le coucher du Soleil, & de la renfermer quelquefois dans la nuit. Et moi, je ſoutiens que cette explication eſt contraire aux paroles d'Ariſtote; car Ariſtote par ces paroles ne permet qu'un petit changement dans ſa regle: μικρὸν ἐξαλλάτ̃ειν: *pauliſper variare*: Et employer le temps de la nuit pour la répréſentation d'une action Théatrale, au lieu de celui du jour, ce ne ſeroit pas un petit changement: ce ſeroit paſſer du blanc au noir.

Je crois avoir bien établi toutes mes opinions. J'avoue pourtant qu'il y a un argument contre moi, auquel ne je puis répondre. C'eſt l'autorité de Madame Dacier. Je ſuis accablé de cette autorité. Et ſi cette illuſtre perſonne, après avoir vu cette derniére édition de mon Ouvrage, perſiſte à être contre moi, je ſerai moi-même contre moi.

Il me reſte à avertir mes Lecteurs, que dans cet Ouvrage lequel eſt adreſſé à Mr. d'Aubignac, il y eſt fait mention de quelques Ouvrages imprimez depuis la mort de Mr. d'Aubignac; & que j'ai cru en pouvoir uſer de la ſorte, ces ſortes d'Anachroniſmes n'étant d'aucune conſéquence.

ANNÆ FABRÆ,

TANAQUILLI FABRI FILIÆ,

ANDREÆ DACERII UXORI,

Hanc ſuam de Heautontimorumeno Diſſertationem denuo recognitam

DAT, DICAT, CONSECRAT,

ÆGIDIUS MENAGIUS.

Docto nupta viro, docto prognata parente;
Non minor ANNA viro, non minor ANNA patre;
Accipe quæ nuper de Se excruciante Terentî
Scripſimus, Aonio non renuente Choro.
Innumeris doctum plagis conſumpſimus hoſtem:
Et puto nunc palmam tu dabis ipſa mihi.
Si cauſam damnare meam, DACERIA, pergis,
Partibus accedam, docta puella, tuis.
Phyllis amat corylos, corylos dum Phyllis amabit,
Cedet & his Paphiæ myrtus amata Deæ.

TABLE

TABLE DES CHAPITRES
DU
DISCOURS DE MENAGE.

PREMIERE PARTIE. Pag. 1.

CHAPITRE I. *EXplication du paſſage d'Ariſtote touchant la durée de l'Action de la Tragédie.* 2.

CH. II. *Defaut ſelon Heinſius de la Tragedie intitulée* Hercules Ceteüs, *attribuée à Seneque le Tragique.* 8

CH. III. *La Comédie de Plaute, intitulée les* Captifs, *juſtifiée de l'accuſation de Scaliger & de Muret.* 9

CH. IV. *Juſtification de l'*Hecube *d'Euripide blâmée par Cinthio & par Sabinus.* 11

CH. V. *Defaut conſiderable des* Supliantes *d'Euripide mal excuſé par d'*Aubignac. 12

CH. VI. *Diligence incroiable d'*Agamemnon *dans l'*Agamemnon *d'Eſchyle mal excuſée par d'*Aubignac, *&c.* 15

CH. VII. *Terence accuſé par pluſieurs Critiques de n'avoir pas obſervé dans l'*Héautontimoruménos *la Regle d'Ariſtote, &c.* 21

CH. VIII. *La* Niobe *d'Eſchyle, & ſa* rançon d'Hector, *&c. étoient de plus de deux jours.* 26

CH. IX. *Le* Plutus *d'Ariſtophane eſt de plus de vingt heures, &c.* 30

CH. X. *Euripide, ſelon le Caſtelvetro n'a pas toujours renfermé l'action de ſes Tragedies dans l'eſpace de douze heures, &c.* 33

CH. XI. *Diſcours des fêtes de* Bacchus *parmi les Atheniens. Mepriſes de Monſieur d'*Aubignac *touchant ces fêtes & celles de Cerés, &c.* 39

CH. XII. *L'Action de l'Héautontimoruménos s'eſt apparemment paſſée le jour de la Fête de* Pithœgia, *&c.* 53

CH. XIII. *Refutation de la replique de Monſr. d'*Aubignac, *touchant les Antheſtéries. Paſſage de Theophraſte non entendu par Mr. d'*Aubignac. Dionyſiaques *de la Ville appellées ainſi par excellence, &c.* 66

CH. XIV. *Examen de la Note de Mad. Dacier ſur ce Vers de l'Héautontimoruménos,* Dionyſia hic ſunt, *&c.* 78

CH. XV. *Ménédème travailloit dans son champ, lorsque Chrémès lui parle en la premiere Scéne de l'Héautontimoruménos de Térence.* 86

CH. XVI. *Il faut lire dans la Scéne premiere de l'*Héautontimoruménos, aut aliquid facere denique, *& non pas,* aut aliquid ferre denique. 95

CH. XVII. *Réponse à l'objection tirée d'un ancien Manuscrit de Terence de la Bibliothéque du Roi, où* Ménédême *est representé portant sur l'épaule un outil de jardinage.* 101

CH. XVIII. *Extrait d'une Lettre de* Grævius, *par laquelle il paroît qu'il faut lire de la maniere dont il est parlé ci-dessus Chapitre XVI.* 105

CH. XIX. *Mepris de Mr. d'*Aubignac *touchant le mot* Vesperascit. 107

CH. XX. *De l'Unité du lieu dans les Poëmes Dramatiques.* 110

CH. XXI. *Unité du lieu non observée dans les* Eumenides *d'Eschyle.* 111

CH. XXII. *Unité du lieu non observée dans les* Grenouilles *d'Aristophane.* 112

CH. XXIII. *Unité du lieu doit être observée dans les Poëmes Dramatiques. La raison pourquoi elle doit être observée, &c.* 114

CH. XXIV. *Du Theatre des Anciens.* 119

CH. XXV. *Réponse à quelques objections de Mr. d'Aubignac.* 113

CH. XXVI. *Examen du troisiéme Acte de l'*Héautontimoruménos. 127

CH. XXVII. *Examen du quatriéme Acte. Mépris de Mr. d'*Aubignac, *touchant ces mots,* dormiunt, ego pol istos commovebo. 132

CH. XXVIII. *Examen du dernier Acte. Reflexion sur une correction de Mr. Le Fevre.* 136

CH. XXIX. *Des Poëmes Dramatiques dont l'action se passe la nuit.* 142

SECONDE PARTIE.

Il n'y a point de vuide dans l'Héautontimoruménos de Terence. &c. 145.

DISCOURS

DISCOURS DE MENAGE SUR l'Héautontimoruménos DE *TERENCE*,

à Meſſire François Hedelin *Conſr. Aumonier, & Predicateur ordinaire du Roi, Abbé d'Aubignac.*

PREMIERE PARTIE.

VOtre Diſcours m'a infiniment plu. Il eſt plein de doctrine, belles remarques, d'eſprit, & d'invention. Mais il ne m'a pas encore perſuadé, & je croi toujours, comme auparavant, que l'action de l'Héautontimoruménos de Térence comprend plus de douze heures. Mais parce que vous croyez que c'eſt accuſer Térence d'avoir manqué aux régles; c'eſt lui, qui au jugement d'Horace, les a le mieux obſervées; avant que de vous dire mes raiſons & de répondre aux vôtres, je me ſens obligé de vous faire connoître, qu'un Poëme dramatique peut bien être de plus de douze heures, ſans être contre les régles.

CHAPITRE I.

Explication du paſſage d'Ariſtote touchant la durée de l'action de la Tragédie.

IL eſt vrai qu'Ariſtote, qui eſt l'auteur de ces regles, n'a donné aux actions de la Tragédie (il en eſt de même de la Comédie) que l'eſpace compris dans un tour de ſoleil. *La Tragédie* (ce ſont ſes termes, dans ſa Poëtique) *tâche d'être renfermée dans un tour de ſoleil, ou de changer bien peu cette durée.* πειρᾶται ὑπὸ μίαν περίοδον ἡλίου εἶναι, ἢ μικρὸν ἐξαλλάττειν. Mais outre que la plus-part de ſes Interprétes expliquent ce tour d'un jour naturel, ou civil, de vint-quatre heures, (appellé par les Aſtronomes Grecs νυχθήμερον, parce qu'il eſt compoſé de la nuit & du jour) ce temps de vint-quatre heures étant en effet celui qu'emploie le ſoleil à aller d'Orient en Occident, & à retourner en Orient; & conſéquemment le mot de *période de ſoleil* ne pouvant, à la rigueur des termes, ſignifier une moitié de révolution du ſoleil, qui n'eſt que de douze heures: Ariſtote ne dit pas, qu'il faille néceſſairement renfermer toute l'action de la Tragédie dans un tour de ſoleil, & ſur peine d'irregularité; mais qu'il faut tâcher de la renfermer dans ce temps-là; & ſi on ne le peut, qu'il ne faut pas du moins excéder ce temps-là de beaucoup. Car ce mot πειρᾶται n'eſt qu'un mot de ſouhait: lequel n'emporte aucune néceſſité, & qui n'oblige qu'à ce qui ſe peut commodément: comme l'ont fort bien expliqué Victorius, le Caſtelvetro, le Piccolomini, Heinſius, Voſſius, & Grouſton. Pour ces paroles, ἢ μικρὸν ἐξαλλάττειν, les Traducteurs les rendent à la verité diverſement; mais ils s'accordent néanmoins tous en ceci, qu'elles donnent à entendre qu'on peut

peut excéder tant ſoit peu ce tour de ſoleil. Paccius les a traduites *vel paulò plus minuſve*. Ce qui a fait croire à l'Obſervateur du Cid, & à quelques autres Critiques, que par ces mots ὑπὸ μίαν περίοδον ἡλίου, Ariſtote entendoit, que la Tragédie comprît néceſſairement l'eſpace qui eſt depuis un ſoleil juſqu'à l'autre, ſans qu'on la pût étendre ni accourcir davantage. En quoi ils ſe ſont tout-à-fait mépris. Ce qui a été fort bien obſervé par Benius. Le Poëme théatral peut bien être de moins de temps que d'un jour : & moins il comprend de temps, plus il eſt parfait : pourvû toutefois que l'action qui en compoſe le ſujet, ſoit d'ailleurs d'une juſte grandeur. Car le Poëme dramatique étant une Poëſie repréſentative, il eſt certain, que ſi ſans confuſion on y pouvoit ranger tous les incidens dans le temps de la repréſentation, il en ſeroit plus parfait : l'imagination n'étant alors violentée par aucune ſuppoſition de temps. Et c'eſt pourquoi l'Edipe de Sophocle, & les Phéniſſes, ou plûtôt les Phéniſſiennes d'Euripide, qui ne comprennent que fort peu de temps, ont été extraordinairement louées de tous les Critiques. Et c'eſt auſſi pour cette raiſon, que le Roſſi dans ſon Traité de la Tragédie ne donne aux pieces de Théatre que huit ou dix heures. Jules Scaliger dans ſa Poëtique a enchéri ſur le Roſſi : car il ne leur en donne que ſix, ou huit tout au plus. Quelques autres Interpretes d'Ariſtote, du nombre deſquels eſt Victorius, expliquent ces paroles ἢ μικρὸν ἐξαλλάττειν, mot pour mot, *vel pauliſper variare*. Mais Madius, Lombard, le Piccolomini, Riccobon, Heinſius, Voſſius & Grouſton, les ont traduites nettement, *vel paulum excedere*. Et ainſi, quand même il faudroit entendre ce tour de ſoleil du jour artificiel de douze heures; comme j'avoue que pluſieurs grands perſonages l'ont interpreté; du nombre deſquels ſont, le Caſtelvetro, Robortel, & Bénius, dans leurs Commentaires ſur la Poëtique d'Ariſtote; & j'avoue de plus que leur interprétation eſt confirmée par l'exemple de la plûpart des Poëmes dramatiques

tiques des Anciens : Quand, dis-je, il faudroit entendre ce tour de ſoleil de douze heures, l'Héautontimoruménos de Térence comprenant un peu plus de douze heures, ne laiſſeroit pas d'être régulier.

Vous dites dans votre Pratique du Théatre, que *pauliſper variare* eſt la véritable explication de ces mots ἢ μικρὸν ἐξαλλάττειν : & vous prétendez que ce paſſage d'Ariſtote, πειρᾶται ὑπὸ μίαν περίοδον ἡλίου, ἢ μικρὸν ἐξαλλάττειν, ſignifie que la Tragédie s'efforce de renfermer ſon action dans le tour d'un ſoleil, ou de changer un peu ce tems à l'égard de la durée du ſoleil ſur l'horiſon. *C'eſt à dire* (ce ſont vos termes) *que le Poëte n'eſt pas obligé de mettre toûjours l'action theatrale entre le lever & le coucher du ſoleil, mais qu'il peut prendre une pareille durée dans le jour naturel, & renfermer ſon action dans la nuit, entre le* lever & le coucher du ſoleil : (Vous vouliez dire, *entre* le coucher & le lever du ſoleil) *comme le Rhéſus d'Euripide; & pluſieurs autres, dont il ne nous reſte que les noms, & quelques fragmens dans Athénée. Et même, on peut prendre une partie de ſon temps dans le jour, & l'autre dans la nuit; comme a fait Euripide dans l'Electre, & Plaute dans l'Amphitryon. Et ceux qui ont dit qu'Ariſtote avoit permis d'exceder un peu le tour du ſoleil, & de donner à l'action théatrale quelques heures au delà de ce temps, n'ont pas bien entendu ſes termes & ſa penſée, ayant pris le mot de* changer, *pour* excéder, *contre la raiſon & la véritable ſignification.* Et moi, MONSIEUR, je prens la liberté de vous ſoûtenir, que ce paſſage d'Ariſtote ne peut être entendu de la ſorte. Car ſi le Poëte dramatique étoit obligé de répréſenter une action qui s'eſt paſſée de jour, ce ne ſeroit pas un petit changement qui arriveroit dans la regle de ce tour de ſoleil, lors qu'on renfermeroit cette action toute entiére dans la nuit. Ce changement ſeroit un très-grand changement : car d'emploier la nuit au lieu du jour, ce ſeroit paſſer du blanc au noir, ſelon la penſée de Cléobule, lequel dans ſon Enigme de l'An, a appellé les jours les filles blan-

blanches de l'An, & les nuits, les filles noires. Et Ariſtote ne permettant dans ſa regle qu'un petit changement; μικρὸν ἐξαλλάττειν, *pauliſper variare*; l'Héautontimorumenos de Térence, dont l'action, ſelon vous, comme nous le verrons ci-après, ſe paſſe toute entiére pendant la nuit, ne ſeroit pas conforme à la regle d'Ariſtote, comme vous prétendez qu'il eſt, & comme il eſt en effet. Votre interprétation eſt donc nulle de toute nullité.

Si c'eſt bien ou mal qu'on a interprété ce jour de ſoleil d'un jour artificiel de douze heures, je m'en rapporte à Meſſieurs de l'Academie. ἐν παραφύσει δὲ κεῖται γένεσι κεῖται. Je vous dirai ſeulement que le Segni l'interpréte d'un jour naturel de vint-quatre heures. C'eſt de vous même, MONSIEUR, dans votre Pratique du Théatre que je l'ai appris. Car je n'ai jamais vu cet endroit de cet Auteur. Et je ne ſai pas même ſi c'eſt de Bernardo Segni, ou d'Agnolo, ou de Giovan-Battiſta, dont vous avez voulu parler. Jean Batiſte Giraldi Cintio eſt de même avis que votre Segni. *E l'una e l'altra* (il parle de la Tragédie & de la Comédie) *finge l'avvenimento della ſua azzione nello ſpacio di un giorno, overo di poco più Della Comedia, n'abbiam l'eſſempio appreſſo Terenzio nella Heautontimorumenos. Della Tragedia, non ve n'è alcuno eſpreſſo e maniſeſto appreſſo i Greci, nè appreſſo i Latini, ch oggidì ſi leggono: ſe forſe l'Eraclide d'Euripide non ce ne deſſero l'eſſempio: perche, conſiderato il maneggio della azzione della favola, ſi vede chiaramente, s'io non m inganno, che malagevoliſſimamente egli può naſcere tutto in un giorno: perche, oltre la lontananza de i luochi, ci intervengono adunation di genti d'arme, ed ordinanze d'eſſerciti: e ultimamente il conflitto e la perdita con la captività d'Euriſteo. Le quali coſe tutte ricercano lunghezza di tempo. Come ſi ricerca anche nelle Feniſſe, per le medeſime cagioni, a chi ben le conſidera. E nell' Ecuba ancora: perche avendo a mandare Ecuba una delle donne ſue dalla Cherſoneſſo in Tracia a Polineſtore, ed avendo a venire Polineſtore*

dalla ſua corte al Cherſoneſſo oue era l'eſſercit de' Greci, mi pare che vi voleſſe più ſpazio di un giorno. Ma ſia di ciò quel pare a' più dotti, (che io non voglio per ciò venirne a conteſa con alcuno) certa coſa è, ch' Ariſtotile, il quale devea aver veduti gli eſſempi de i miglior Poëti, i quali per la ingiuria de i tempi nella noſtra età non ſi leggono, le diede più ſpacio di un giorno. E noi, con la ſua autorità, componemmo l'Antile e la Didone: di modo che la lor azzione toccò alquanto di due giorni. Minturnus, dans ſon Traité du Poëte, eſt auſſi dans les mêmes ſentimens. Ses paroles ſeront produites ci-deſſous au chapitre VII. Et Ronſard, le Prince des Poëtes François de ſon temps. Car voici comme il parle dans la préface de ſa Franciade de la durée de l'action des Poëmes dramatiques: *Les plus excellents Maîtres de ce mêtier les commencent d'une minuit à l'autre, & non pas du point du jour au ſoleil couchant, pour avoir plus d'étendue & de longueur de temps* Et le Pere Mambrun. Ses paroles méritent d'être conſiderées. Les voici: *Ariſtoteles abſtinet ab iſta voce νυχθήμερος, vulgò recepta & populari, quia ancipitis erat poteſtatis: & ad definitionem diei phyſici adjunxit animum. Quorſum hæc? Certè, quò vitaret diem πηχυῶν, & phyſicum aſſereret Et eo magis ſuadetur, quòd homo verborum parcus, & indictione religioſus, definitionem diei accuraverit: qui μίαν περίοδον dixerit.* Et enſuite: *Non ij ſumus, qui negemus intra lucem unam Tragœdiæ actionem contineri poſſe. Sed, nobis auctoribus, poteſt illa ad 24. horas produci. Veluti ab inclinante die una incipere, & ſequente peragi.* C'eſt dans la Diſſertation de l'Epopée. Et le Pere Jouvency dans ſon Diſcours *de Comœdia & metris Terentianis: Dramatica Poëſis altera*, Tragœdia *dicitur. In hoc, utraque convenit*, (il parle de la Tragédie & de la Comédie) *quòd utraque actionem repræſentat unam, in uno geſtam & certo temporis intervallo: quod vulgò definitur horarum viginti quatuor.*

Mais encore une fois: quand il faudroit entendre ce tour

tour de ſoleil d'un jour artificiel de douze heures, quoi que l'Héautontimoruménos fût un peu de plus de douze heures; par exemple, de quinze, ou de ſeize, comme je penſe qu'il eſt en effet; il ne laiſſeroit pas d'être régulier, & ſelon l'intention d'Ariſtote : lequel, comme vous voyez, ne renferme pas néceſſairement la durée de la Tragédie (il en eſt de même de la Comédie) dans cet eſpace du lever du ſoleil juſqu'à ſon coucher, mais qui dit ſeulement qu'il faut eſſayer qu'elle ne l'excéde pas; ou ſi le ſujet oblige le Poëte de le paſſer, que ce ſoit de bien peu. Car pour quatre, cinq, ou ſix heures de plus, il ne doit pas perdre un notable incident. Et ceux qui expliquent, comme vous, ce tour de ſoleil de douze heures, ne font pas difficulté de l'étendre dans leurs ouvrages juſqu'à vint-quatre, quand le ſujet le requiert. Ce qui eſt plus ſupportable que d'entaſſer tant d'incidens les uns ſur les autres, & d'aſſembler dans un ſi petit eſpace de temps, contre la vrai-ſemblance, l'ame de la Poëſie, tant de diverſes & de grandes avantures. C'eſt ainſi qu'Ariſtophane dans ſa Comédie des Oiſeaux, fait bâtir une ville par des oiſeaux dans le temps qu'on leur fait un ſacrifice : c'eſt-à-dire, en moins de deux heures. *Mendacia maxima pars hominum odit. Itaque, nec prælia illa, aut oppugnationes, quæ ad Thebas duabus horis conficiuntur, placent mihi. Nec prudentis Poëtæ eſt, efficere, ut Delphis Athenas, aut Athenis Thebas, momento temporis quiſpiam proficiſcatur. Sic apud Æſchylum interficitur Agamemnon, ac repentè tumulatur; adeoque citò, vix ut Actor reſpirandi tempus habeat*, dit Scaliger dans ſa Poëtique.

CHAPITRE II.

Défaut, ſelon Heinſius, de la Tragédie intitulée Hercules Oetëus, *attribuée à Séneque le Tragique.*

ENcore une fois: Il vaut mieux prendre du temps davantage, que d'entaſſer tant d'actions les unes ſur les autres, ou les précipiter, en faiſant faire à des Acteurs en peu d'heures des choſes qu'il eſt impoſſible d'exécuter, naturellement en beaucoup de jours. Ce qui eſt arrivé à l'Auteur de la Tragédie d'Hercules Oetëus; lequel en moins de temps qu'il n'en faudroit pour reciter trois vers, fait faire à Hercule plus de vint lieuës: le faiſant aller de l'Ile d'Eubée ſur le mont Oeta. C'eſt du moins la remarque d'Heinſius dans ſes notes ſur cette Tragédie. Voiez ſes raiſons.

Farnabe, ſur la premiere Scéne de cette Tragédie, & l'Auteur de l'argument de la même Scéne, dans l'édition qui porte le nom de Gronovius, ont fait la même remarque.

CHAPITRE III.

La Comédie de Plaute, intitulée les Captifs, *juſtifiée de l'accuſation de Jules Scaliger & de Muret.*

JUles Scaliger au chapitre 3. du livre VI. de ſa Poëtique, & Muret dans ſes Diverſes Leçons au chapitre 16. du livre XIV. accuſent Plaute d'une faute ſemblable dans la Comédie des Captifs. Ils prétendent qu'il fait paſſer Philocrate d'Etolie à Aulide, & revenir en Etolie, en moins de deux ou trois heures. Mais Turnébe au chapitre 24. du livre XXIII. de ſes Adverſaires, a fort bien juſtifié Plaute de cette accuſation : faiſant voir par la Géographie, par l'Hiſtoire, & par l'autorité des Manuſcrits, que les exemplaires de Plaute dont Jules Scaliger & Muret ſe ſont ſervis, ſont corrompus; & qu'au lieu d'*Aulide*, il faut lire *Alide* dans cette Comédie de Plaute. Quoi qu'il ne ſoit pas néceſſaire que le ſujet des Comédies ſoit toujours véritable, il faut qu'il ſoit toûjours vraiſemblable. Et il n'y a point d'apparence qu'Aulide, qui eſt une ville de Béotie, fort éloignée de l'Etolie, & qui n'a jamais été fort conſidérable, ait fait la guerre aux Etoliens, qui étoient des peuples très-puiſſans. Mais pour la ville d'*Alide*, ou *Elide*, (qui eſt la même choſe) on voit dans Polybe qu'elle a été en guerre avec les Etoliens. Et quand l'Hiſtoire n'en diroit rien, cette ville n'étant pas éloignée d'Etolie, il y a bien de l'apparence qu'elle a eu quelque different avec les peuples d'Etolie. Que ſi on veut donner à cette Comédie le temps de 24. heures, on ne trouvera pas grande précipitation dans ce voiage de Philocrate : & particuliérement, ſi on conſide-

ſidére que Philocrate l'a fait dans un de ces vaiſſeaux que les anciens appelloient *celoces*, à cauſe de leur viteſſe. Et il ne faut pas douter que le Poëte n'ait emploié ce mot à deſſein, afin de faire connoître aux ſpectateurs que Philocrate étoit allé & revenu en diligence.

CHA-

CHAPITRE IV.

Juſtification de l'Ecube d'Euripide, blâmée par Jean Batiſte Giraldi Cintio, & par Gallutius Sabinus.

JEAN Batiſte Giraldi Cintio, au lieu allegué, & Gallutius Sabinus au chapitre 13. de ſon Traité de la Comédie, reprennent auſſi Euripide de ce qu'Ecube, dans la Tragédie qui porte le nom de cette Reine, envoie une de ſes femmes de la Cherſoneſe aux extrémitez de la Thrace; n'étant pas poſſible qu'elle y allât & qu'elle en revînt dans le tems qu'Ariſtote a donné à l'action de la Tragédie. Mais ils ſont encore plus mal fondez dans cette accuſation que Scaliger & Muret dans celle, dont nous venons de parler : cette Suivante d'Ecube n'aiant point fait ce voyage : Polymeſtor, vers lequel on l'envoioit, étant arrivé en ce temps-là dans la Cherſoneſe.

CHAPITRE V.

Défaut conſidérable des Suppliantes d'Euripide, mal excuſé par Mr. d'Aubignac.

MAIS il eſt vrai que dans les Suppliantes de ce Tragique, Theſée, en moins d'un quart d'heure, va d'Athenes à Thébes, & revient à Athenes avec la même diligence. Après cela, à votre avis, n'eſt-ce pas ce Heros qu'on peut appeller véritablement *πόδας ὠκὺς*, *léger du pié*, comme Homere appelle Achille? Et n'eſt-ce pas d'Euripide qu'on peut dire, véritablement auſſi, ce qu'Horace a dit d'un Poëte qui tourne les eſprits comme il veut,

Et modò me Thebis, modò ponit Athenis?

Voici comme la choſe ſe paſſe ſur le théatre. Adraſte, Roi des Argiens, & les méres des ſept Princes Argiens tuez au ſiége de Thébes, prient Ethra, mere de Theſée, de prier ſon fils de prier Créon, Roi des Thébains, de faire enterrer ces Princes, & les autres Argiens tuez à ce ſiége. Ethra fait cette priere à Theſée, Theſée la trouve raiſonnable. Il dépêche un Envoié à Créon pour le prier de donner la ſepulture à ces morts. Créon ne défére point à la priere de Theſée. Et de ſon côté, il lui envoie le même jour un Envoié, lui dire qu'il ne peut faire ce qu'il deſire de lui. Ce refus oblige Theſée d'aller en perſonne à Thébes avec une armée de Cavalerie & d'Infanterie, afin d'obliger Créon par la force de donner la ſepulture à ces morts. Il y a un grand combat entre les deux armées, & trés-opiniâtré. Theſée eſt enfin le victorieux. Et après avoir fait mettre dans des biéres les corps des Princes pour les porter à Athénes, & avoir fait inhumer dans la vallée de Cithéron les corps des autres Argiens, il re-

revient triomphant ſur le Théatre. Et tout cela ſe paſſe en moins de ſix heures. Il eſt à remarquer, qu'il y a vint lieües d'Athénes à Thébes.

Pour excuſer Euripide de ce défaut, qui, ſelon moi, eſt inexcuſable, & qui vraiſemblablement eſt un de ceux qui a fait dire à Ariſtote qu'Euripide n'entendoit point l'économie du Théatre; vous dites, dans votre Réplique, qu'Euripide a fort bien ſauvé la précipitation dont on l'accuſe dans cette Tragédie; feignant que Thébes n'eſt pas éloigné d'Athénes : & que pour cela, il fait dire à Theſée qu'il demeuroit dans le voiſinage de Créon; & au Courier qui apporta la nouvelle de la victoire, que les corps des ſept Princes n'étoient pas éloignez : *Car ce qu'on apporte en diligence, n'eſt jamais éloigné.* Ce ſont les termes de ce Courier. *Et pour faciliter cette fiction* (ce ſont les vôtres) *j'eſtime qu'Euripide ſuppoſoit qu'on pouvoit voir la ville de Thébes du lieu de la Scéne, qu'il met devant la porte du Temple de Cérès. Et comme le Théatre n'eſt qu'une illuſion, & un enchantement continuel; pour autoriſer ſa fiction, & tromper les Spectateurs qui ſavoient bien la diſtance des lieux, il avoit fait repréſenter Thébes en perſpective, afin de faire croire, au moins pour un moment, que cette ville n'etoit pas fort éloignée d'Athenes, puis qu'on la pouvoit voir du Temple de Cerès : au devant duquel il met les Acteurs.*

Je répons à vôtre réponſe : premiérement, qu'il n'eſt point vrai que Theſée diſe qu'il demeure dans le voiſinage de Créon. Et ces vers que vous alléguez pour cela,

> Θησεὺς σ' ἀπαιτῶν πρὸς χάριν θάψαι νεκρούς,
> Συγγείτον' οἰκῶν χαῖαν, ἀξιῶν τυχεῖν.
>
> *Theſeus à te amanter repetit cadavera ad ſepeliendum,*
> *Habitans vicinam terram, petens id conſequi.*

ne le diſent point. *συγγείτον' οἰκῶν χαῖαν, habitans vicinam*

nam terram, ne veut dire que Theſée fût voiſin de Créon, à l'égard de l'habitation. Cela veut dire, que Theſée & Créon étoient voiſins à l'égard de leurs Etats : l'Attique, dont Theſée étoit Roi, étant contigue de la Béotie, qui étoit le Royaume de Créon. La France & l'Eſpagne ſont contigues ; & le Roi de France qui demeure à Verſailles, n'eſt pas voiſin du Roi d'Eſpagne qui demeure à Madrid.

Pour ce qui eſt de ce vers, *ἐγγὺς πίλας πᾶν ὅ, τι σπεύδάζεται*, *Ce qu'on apporte en diligence, n'eſt jamais éloigné*, tant s'en faut qu'il prouve, que la Ville d'Athenes fût proche de celle de Thébes, qu'il prouve le contraire. Cette proximité dont il eſt parlé dans ce vers, étant relative à la diligence extrême avec laquelle on apportoit les corps morts des Princes Argiens.

Et pour ce qui eſt de votre fiction de proximité ; je veux dire, de votre ville de Thébes repreſentée ſur le Theatre en perſpective, c'eſt une choſe éloignée du bon ſens, que je ne puis aſſez m'étonner qu'elle ſoit tombée dans l'eſprit d'un homme, qui a paſſé toute ſa vie à l'étude du Theatre.

CHA-

CHAPITRE VI.

Diligence incroyable d'Agamemnon dans l'Agamemnon d'Eſchyle mal excuſée par Mr. d'Aubignac. Voyages de pluſieurs jours, faits dans l'eſpace d'un jour, blâmez dans les Tragiques par Dion Chryſoſtome.

ESchyle dans ſon Agamemnon, ne fait pas moins faire de diligence à Agamemnon, qu'Euripide à Theſée dans ſes Suppliantes. Il le fait venir de Troie à Argos en moins de quatre heures. Et ce qui choque encore davantage la vraiſemblance, la choſe arrive le jour même de la priſe de Troie. Il eſt à remarquer, qu'il y a plus de cent cinquante lieuës de Troie à Argos.

Mais ce que dit Jules Scaliger dans ſa Poëtique, à l'endroit ci-deſſus rapporté au Chapitre premier, qu'Agamemnon n'eſt pas plûtôt tué dans la Tragédie d'Eſchyle qui porte ce nom, qu'il eſt enſéveli: & cela ſi promptement, que l'Acteur n'a pas le temps de reſpirer, n'eſt pas veritable. Il eſt vrai qu'il y eſt parlé de la mort d'Agamemnon, laquelle en fait l'action principale: mais il n'y eſt pas dit un mot de ſa ſépulture. Ce n'eſt que dans ſes Choëphores, qui eſt la Tragedie ſuivante, qu'il eſt parlé du tombeau d'Agamemnon, & des libations, & autres honneurs funeraux que les enfans d'Agamemnon, Oreſte & Electre s'aprêtoien de lui rendre.

Ce qui peut excuſer Scaliger (ce ſont les termes de Monſr. Spanheim, dans les Remarques qu'il m'a fait l'honneur de m'envoier) *c'eſt que dans les premiéres éditions*

tions d'Eſchyle, c'eſt-à dire, dans celle d'Alde de 1518. & dans celle de Turnèbe de 1552. la Tragédie des Choëphores étoit confondue avec celle d'Agamemnon, dont il manquoit une grande partie : & dans laquelle après les prédictions que Caſſandre y fait de la mort prochaine d'Agamemnon, & après l'entretien qu'elle a de cette mort avec le Chœur des Vieillards d'Argos, on y faiſoit ſuivre comme une partie du même Poëme, le diſcours des funerailles d'Agamemnon, par Oreſte, par le Chœur des filles d'Argos, & par Electre : qui eſt le commencement de la Tragédie des Choëphores Victorius fut le premier qui démêla ce chaos, par le moien d'un ancien Manuſcrit, ſelon qu'il le témoigne lui-même dans ſon Commentaire ſur la Poëtique d'Ariſtote. Et c'eſt ce qui donna lieu à une nouvelle édition d'Eſchyle plus correcte, & plus entiére, publiée avec la Préface de Victorius par Henri Etienne en 1557. qui eſt l'année qui preceda celle de la mort de Jules Scaliger : & ce qui donna lieu à Victorius de rétablir le nom de Χοηφόροι dans la Poëtique d Ariſtote au lieu de celui de Χλοηφόροι, qui eſt une correction indubitable, ce qui eſt rapporté en cet endroit par Ariſtote de la reconnoiſſance d'Oreſte, ſe trouvant dans les Choëphores d'Eſchyle: & ainſi, cette correction a dû être inſerée dans l'édition d'Heinſius, & dans les autres qui ont été faites poſterieurement à l'obſervation de Victorius. Il eſt à remarquer que dans l'édition d'Eſchyle de Robortel, publiée avant celle de Victorius, & la même année que celle de Turnebe, la Tragédie d'Agamemnon & celle des Choëphores y ſont imparfaites. Ce qui vient d'être dit de la confuſion de ces deux Tragédies dans l'edition d'Alde & dans celle de Turnebe, peut bien excuſer Scaliger : mais non pas Voſſius Car Voſſius qui avoit vu l'édition de Henri Etienne & celle de Canterus, a fait la même remarque que Jules Scaliger, & en même termes. C'eſt dans ſa Poëtique, livre 5. chapitre 3.

Ce qui ſuit dans la remarque de Mr. Spanheim, eſt ſi rempli d'érudition, que quoi qu'il ne faſſe pas tout-à-fait à mon ſujet; car il y fait en quelque façon, Jules

les Scaliger dans le paſſage dont eſt queſtion, y ayant fait mention du meurtre d'Agamemnon; je ne laiſſerai pas de le produire ici, étant perſuadé qu'il ne déplaira pas à mes Lecteurs. *Dignum, non ibi ſolum, ſed ubique legi.* Voici donc l'addition de Mr. Spanheim.

C'eſt avec une pareille négligence que quelques Cenſeurs ont accuſé Eſchyle d'avoir fait mourir Agamemnon ſur la Scéne dans cette même Tragédie : le contraire ſe prouvant par la lecture de la piéce. Cependant le ſavant Daniel Heinſius *eſt un de ces accuſateurs : car dans ſes Notes ſur l'Agamemnon de Seneque il dit qu'Eſchyle & Seneque en ont uſé differemment : Eſchyle faiſant tuer Agamemnon ſur la Scéne, & Seneque faiſant faire le recit de ſa mort par Caſſandre & par Electre. Ce qui a trompé ce ſavant homme, c'eſt que l'Auteur de l'Agamemnon Grec a auſſi écrit qu'Agamemnon avoit été tué ſur la Scéne :* Ἰδίως δὲ Αἰσχύλος τὸν Ἀγαμέμνονα ἐπὶ σκηνῆς ἀναιρεῖσθαι ποιεῖ. *Mais au lieu d'*ἐπὶ σκηνῆς, *il faut lire en cet endroit* ὑπὸ σκηνῆς. *Ce que j'avois remarqué long-temps avant la derniére édition d'Eſchyle, où le ſavant Anglois qui nous l'a donnée, a fait la même remarque : laquelle il a confirmée par un paſſage de Philoſtrate de la vie d'Apollonius, que j'avois auſſi remarqué. C'eſt donc derriere la Scéne qu'Agamemnon eſt tué. Il étoit dans ſon palais, quand il crie qu'on l'aſſaſſine.* Οἴμοι, πέπληγμαι. *J'ajoute à ces raiſons, que ce n'étoit pas la maniére d'Eſchyle, d'enſanglanter le Théatre : c'eſt à dire, de faire tuer des perſonnes ſur la Scéne, à la vûë des Spectateurs. C'eſt ainſi qu'il en a uſé à l'égard d'Ajax dans ſa Tragédie des Theïſſes, y faiſant faire le recit de ſa mort par un Meſſager : au contraire de Sophocle qui l'a fait mourir ſur la Scéne. Ce qui a été remarqué ſur l'Ajax de Sophocle par le Scholiaſte de Sophocle, à la page 85. lequel ajoute que les Anciens en uſoient comme Eſchyle. Et c'eſt ce qui a fait dire à Horace,* Nec coram populo natos Medæa trucidet.

Je reviens à notre diligence incroyable d'Agamemnon dans l'Agamemnon d'Eſchyle. Dion Chryſoſto-

me, dans ſon Diſcours 52. parlant des abſurditez des anciens Tragiques, a remarqué la même choſe dans ceux de ſon tems. *Dans l'eſpace d'un jour, ils font*, dit-il, *faire à leurs Meſſagers des voyages de pluſieurs jours.*

Vous dites dans votre Réplique que le chemin que fait Agamemnon de Troie à Argos, n'eſt que le diſcours d'un Garde, qui s'en entretient tout ſeul au commencement de la Piéce, pour la dire enſuite à Clytemneſtre. Et dans votre Pratique du Théatre, vous dites que ce Garde fait le prologue de la Piéce; & qu'ainſi il ne doit pas être compris dans le corps de la Piéce : laquelle ſeroit vicieuſe & contre les regles, ſi ſon Diſcours faiſoit partie de la Piéce. Il eſt très-certain que ce Garde qui fait l'ouverture de la Piéce, ne ſemble pas voir, comme vous dites, le ſignal des feux allumez qni marquoient la priſe de Troie, mais qu'il les voit effectivement; qu'il eſt le premier qui les aperçoit, & qu'il ne dit rien dans tout ſon diſcours qui ne ſoit eſſentiellement de la Piéce. Voici le ſommaire de ſon diſcours. Il fait d'abord mention de l'emploi pénible qui l'obligeoit de veiller à la découverte de ces feux. Il en indique le ſujet : Et auſſi-tôt qu'il apperçoit ces feux, il va en porter la nouvelle à Clytemneſtre. Il ſe réjouït par avance du retour de ſon maître, Agamemnon. Il fait quelques réflexions ſur les intrigues domeſtiques : & il en parle en valet, qui en ſavoit plus qu'il n'en oſoit dire. Y a-t-il rien dans tout ce diſcours qui ſoit détaché du corps de la Piéce? Y a-t-il rien qui n'ait une liaiſon néceſſaire avec la ſuite? On voit dans cette ſuite, que ce Garde avoit rendu conte à la Reine des feux qu'il avoit apperçus : que ſur cette nouvelle, Clytemneſtre ſe préparoit à faire des ſacrifices : que le Chœur des Vieillards d'Argos la trouve dans cette occupation : qu'il lui demande le ſujet de ſes empreſſements : qu'après le chant du Chœur, qui ſelon les regles d'Ariſtote, devoit ſuivre le Prologue, ou le premier Acte, dans les anciennes Tragédies; ce Chœur fait

fait la même queſtion à la Reine ; à quoi elle ſatisfait en lui rendant conte d'une auſſi grande nouvelle qu'étoit celle de la priſe de Troie ce jour-là même ; laquelle nouvelle étoit fondée uniquement ſur le ſignal des feux. Après ce diſcours de Clytemneſtre, & après quelques réflexions du Chœur ſur une ſi agréable nouvelle, le Meſſager d'Agamemnon arrive : à la vûë duquel Clytemneſtre declare qu'elle va être éclaircie du fondement qu'elle doit faire ſur l'indice des feux allumez. Encore une fois, peut-on dire après cela, que le diſcours de ce Garde ne ſoit pas du corps de la Piéce ?

Il eſt donc conſtant que la diligence précipitée d'Agamemnon dans l'Agamemnon d'Eſchyle, eſt inexcuſable. Et ſon Scholiaſte ſur le vers 513. de cette Tragédie, n'a pas oublié de remarquer qu'il avoit été repris de ce defaut par les anciens Critiques. *Quelques-uns*, dit-il, *ont repris Eſchyle de ce qu'il fait arriver les Grecs dans le même jour de la priſe de Troie.* Et ce qui eſt encore plus étrange, Agamemnon raconte à Clytemneſtre, comme les Grecs avoient été batus d'une grande tempête après leur départ de Troie : laquelle avoit ſeparé Menelas de la flote, & laquelle apparemment l'avoit jetté en quelque port, d'où il ſeroit bien-tôt de retour. Car quelle apparence que tous ces Grecs, & Agamemnon leur Chef, puiſſent être venus de Troie à Argos le même jour de la priſe de Troie ? Le Poëte Latin, inferieur d'ailleurs à Eſchyle, a évité cet écueil.

Je dois encore cette derniere remarque à l'érudition & à la courtoiſie de Mr. Spanheim, qui eſt un homme éminemment ſavant en toute ſorte de litterature.

C'eſt, MONSIEUR, en ces rencontres que l'imagination du Spectateur eſt étrangement choquée, & non pas quand le Poëme excéde de quelques heures un tour de Soleil. Car comme il n'eſt pas difficile de s'imaginer qu'une action qu'on repreſente en trois ou quatre heures, ſe ſoit paſſée en douze ; en prenant,

comme vous dites, des quarts d'heures pour des heures entiéres; il ne l'eſt guere davantage de s'imaginer qu'elle ſoit arrivée en quinze ou en ſeize. Mais l'eſprit du Spectateur ne ſauroit jamais concevoir qu'un Acteur ait fait en peu d'heures ce qui ne ſe pourroit pas même faire en pluſieurs ſemaines. Et vous m'avouerez, qu'il vaut encore beaucoup mieux pêcher contre cette regle de douze heures, que contre la poſſibilité & la vraiſemblance.

C'eſt donc avec grande raiſon qu'Ariſtote a permis au Poëme Dramatique d'exceder quelquefois cet eſpace d'un tour de Soleil, pour trouver l'ajuſtement du temps raiſonnable qui peut convenir à ſon ſujet.

CHA-

CHAPITRE VII.

Térence a été accuſé par pluſieurs Critiques de n'avoir pas obſervé dans ſon Heautontimorumenos, la regle d'Ariſtote touchant la durée de l'action du Poëme Dramatique.

PLuſieurs toutefois ont accuſé Terence de n'avoir pas obſervé dans ſon Heautontimorumenos cette regle d'Ariſtote touchant la durée de l'action du Poëme Dramatique. Et il paroît bien en effet que vous ne faites pas grand cas de ſes Commentateurs : car ſi vous euſſiez pris la peine de les voir, il ne vous fût pas arrivé de ſoutenir, que jamais perſonne ne s'étoit aviſé de lui reprocher ce defaut, & que les paroles de Jules Scaliger mal-entendues, m'avoient donné la penſée que quelques-uns l'en avoient accuſé.

Voici donc ce qu'en dit Donat, le premier Critique de ſon temps, qui avoit vû les Comedies d'Apollodore & de Menandre, que Terence a copiées; & qui eſt ſi ancien Interpréte (il étoit le Maître de St. Jerome) qu'il paſſe aujourd'hui pour Auteur : *Scire autem convenit uno die tranſigi Phormionem, non, ut Heautontimorumenon, duobus.* C'eſt dans ſa Preface ſur le Phormion. Ce que nous verrions ſans doute qu'il auroit encore obſervé dans ſes Commentaires ſur cette Comedie d'Héautontimorumenos, ſi le temps ne nous les avoit point enviez. Mais Eugraphius, Scholiaſte aſſez ancien, l'a remarqué ſur ces mots de la Scéne prémiere de l'Acte troiſiéme, LUCISCIT HOC JAM: *Notandum ex hac Comœdia, quod in nulla alia licet reperiri, ut biduum tempus in Comœdia ſit. Omnes enim*

uno die actus ſuos explicant, &c. *At hic bidui rationem verſari intelligimus.* Je remarquerai ici en paſſant, que ce *quod in nulla alia licet reperiri* d'Eugraphius, doit s'entendre des Comedies de Terence ſeulement, & non pas de toutes les Comedies generalement. Continuons. Gerbert, Archevêque de Reims, qui fut depuis le Pape Silveſtre II. fait mention d'Eugraphius dans ſon Epitre ſeptiéme à Airardus, comme d'un Auteur qui avoit déja quelque antiquité. Et ce Pape vivoit ſous Othon, environ l'an 998. Et ainſi on peut conclure, qu'Eugraphius vivoit il y a plus de huit cens ans.

Minturnus a fait la même remarque qu'Eugraphius. C'eſt dans ſon Traité du Poëte, au Livre quatriéme: *Quanta porro hæc actio ſit*, (il parle de la Comedie) *& quam longa, mehercule neminem fugiet, ſi temporis eodem curriculo atque Tragœdia ſpatium illi circumſcriptum eſſe intelliget. Nam vel intra diem, vel ad ſummum biduo, ut res propoſita poſtulat, quam ut exprimat Comicus actionem ſuſceperit, peractam eſſe perſpiciet. Ariſtophanis enim Plutus. Plauti Amphitryo, Terentii Heautontimorumenos intra biduum confectas complectuntur.*

Muret a écrit la même choſe dans ſon Argument ſur l'Héautontimorumenos: *Cum autem ceterarum Fabularum argumentum uno die contineri ſoleat; hujus autem, non niſi biduo, explicari poteſt.*

Et Jean Baptiſte Giraldi Cintio, an lieu allegué ciderſſus, au chapitre premier.

Et George Fabrice, dans ſon Commentaire de Terence, ſur ces mots du Prologue de l'Héautontimorumenos, DUPLEX QUÆ EX ARGUMENTO FACTA EST SIMPLICI: *Duplicem ait hanc Comœdiam, non reſpectu perſonarum quod duos adoleſcentes habeat, quemadmodum, Hecyrâ exceptâ, reliquæ omnes; ſed propter inopinatum Antiphilæ ex annulo cognitionem: tum vel maximè propter actionis tempus. Solebant autem, ut in Libro de Poëtica Ariſtoteles ſcribit,* διὰ μίαν περίοδον ἡ-

λίου

λις absolvere opus ſuum Tragici & Comici Actores. Sed iſtius Fabulæ recitatio Liberalibus ante cœnæ tempus cœpta, & ſub crepuſculum media finita, altero demum die peracta eſt. Unde in primo & ſecundo Actu veſperæ cœnæque mentio fit : & inſequentis diei Actum orditur hoc verbo Senex; LUCISCIT. *Hæc temporum mutatio, actioniſque tarditas, ipſi argumento quod ſtatarium eſt, reſpondet. Si enim uno die accerſeretur, eodemque ex una familia in alteram deduceretur mulieris pompa, & ancillarum grex, nimis turbarum fieret in Scena, & nihil ab aliis Comœdiis hæc differret. Quamobrem proprium Terentii eſt, non ſolum bonas meretrices facere, hoc eſt, mutare τὸ ἦθος; ſed uti etiam novo agendi genere, & mutare τὸ σχῆμα. Hæc autem ex Terentianis ſola ſtataria eſt atque integra : nam reliquæ motus plures habent, & non ſemper unius dramatis atque actionis imitationem.*

Et Franciſcus Fabricius Marcoduranus (c'eſt-à-dire, de Duren, au païs de Juliers) dans ſes Notes de Terence; ſur cet endroit du Prologue de nôtre Comedie, DUPLEX QUÆ EX ARGUMENTO FACTA EST SIMPLICI : *Duplicem ait hanc Comœdiam : maximè propter actionis tempus : quod non uno circuitu ſolis abſolvatur.*

Le Caſtelvetro n'a pas auſſi oublié de l'obſerver dans ſon Commentaire ſur la Poëtique d'Ariſtote, à l'endroit où il eſt parlé de ce tour de Soleil; qu'il explique, comme vous, d'un jour civil de douze heures : *Per laqual coſa, vegganſi Plauto e Terenzio come ſi poſſono ſenſare di non avere errato, che in alcune Comedie loro anno fatto rappreſantare l'azzione piu lunga d'un giorno.* Ce qu'il faut entendre à l'égard de Terence de ſa Comedie d'Héautontimorumenos; toutes ſes cinq autres étant conſtamment dans l'eſpace de douze heures.

Voſſius a fait la même remarque dans ſa Poëtique : *Interdum tamen drama eſt bidui. Eo ſpatio Heautontimorumenos tranſigitur.*

Et votre ami Mr. Oger, dans la Preface qu'il a faite ſur le Poëme de Tyr & de Sidon.

Et le Pere Mambrun de la Compagnie de Jeſus, grand Poëte & grand Critique tout enſemble : *Non ii ſumus, qui negemus intra lucem unam Tragœdiæ actionem contineri poſſe. Sed, nobis auctoribus, poteſt illa ad 24. horas produci. Veluti ab inclinante una incipere, & ſequente peragi. En in Heautontimorumeno Terentii, duo primi Actus ſunt unius diei; tres ultimi ad alteram diem pertinent; nox media intercedit.* C'eſt dans ſa Diſſertation de l'Epopée.

Et le Pere Jouvancy de la même Compagnie, homme très-ſavant dans l'une & l'autre Langue : *Pridie Chremes ab agro redeuntem offenderat Menedemum ſub veſperam. Eodem ferme tempore Clinia cum Bachide & Antiphila domum Chremetis venerant : ubi pernoctaverant. Poſtridie manè venit ad Menedemum Chremes : quæ omnia ita ſunt temporibus dividenda, ut res tota intra ſpatium horarum viginti quatuor peragatur.* C'eſt ſur le mot *luciſcit* premier mot de l'Acte troiſiéme.

Après toutes ces allegations, je ne penſe pas, Monsieur, que vous croyiez encore, que les paroles ſeules de Jules Scaliger mal-entendues, m'ont fait croire, qu'on a accuſé Terence d'avoir excedé l'eſpace de douze heures dans ſon Héautontimorumenos. J'entens, Dieu merci, un peu le Latin : & je vous prie, Monsieur, d'avoir une autre fois meilleure opinion de votre ami. Le fait que vous poſez, n'eſt donc pas veritable, que jamais perſonne n'avoit ſongé à reprocher à Terence, que l'action de cette Comédie comprît plus de douze heures. Celui que vous alleguez enſuite, pour un fondement ſolide & neceſſaire (ce ſont vos termes) que les anciens Poëtes Grecs & Latins n'ont jamais fait de Poëmes dramatiques qui ne fuſſent dans ce temps-là, n'eſt pas non plus véritable : & je ne ſai pourquoi vous me voulez faire croire, que j'en ſuis demeuré d'accord. S'il vous en ſouvient, j'ai toûjours ſoutenu

nu le contraire : & je vous alleguois entr'autres exemples l'Héautontimorumenos de Terence : ce qui fut le ſujet de nôtre conteſtation : & ce qui l'a été enſuite de votre Diſcours. Mais voici d'autres exemples plus formels.

CHAPITRE VIII.

La Niobe d'Eſchyle, ſelon le témoignage de l'Auteur de ſa vie, & ſa Rançon d'Hector, ſelon le témoignage du Scholiaſte d'Ariſtophane, étoient de plus de deux jours.

LA Niobe d'Eſchyle étoit de près de trois jours: car nous apprenons de l'Auteur de ſa Vie, qu'il avoit introduit Niobe ſur le theatre le viſage couvert, & y gardant le ſilence juſqu'au troiſiéme jour. Ἕως τείτης ἡμέρας. Il eſt vrai que Victorius au lieu de ἕως τείτης ἡμέρας ſoutient qu'il faut lire ἕως τείτου μέρους: & qu'ainſi il prétend, que Niobe ne fut ſur le Theatre ſans parler que juſqu'à la troiſiéme partie de la Piéce, & non pas juſqu'au troiſiéme jour. Mais cette correction de Victorius, quoi qu'appuiée, ſelon ſon témoignage, de l'autorité d'un Manuſcrit, eſt peut-être plus ingenieuſe que veritable : car outre que toutes les éditions de cette Vie ont conſtamment ἕως τείτης ἡμέρας, l'ancien Scholiaſte d'Ariſtophane, qui eſt un Scholiaſte très-ancien, & lequel apparamment avoit vû les Tragedies d'Eſchyle; après avoir remarqué ſur ces mots de ſa Comedie des Grenouilles τὸ δρᾶμα οἷ' ἂν δείσει, qui ſont de la Scéne premiere de l'Acte troiſiéme, que Niobe fut ainſi introduite juſqu'à la fin de la Piéce : δείσει. ἀνύοιτο· εἰς τὸ τέλος ἦλθεν, il ajoute, qu'Achille dans les Phrygiens d'Eſchyle (autrement, la Rançon d'Hector, ou les Myrmidons) fut introduit de même ſur le Théatre juſqu'au troiſiéme jour. Ὃς μέχρι τειῶν ἡμέρων ἀδὴν φθέγγεται. ce qui ne confirme pas peu la leçon de ἕως τείτης ἡμέρας de l'Auteur de la Vie d'Eſchyle. Car quoi qu'il ſoit vrai, que Niobe ait parlé au mi-

milieu de la Tragedie d'Eſchyle qui portoit ſon nom, comme il paroît par ces vers qu'Ariſtophane a mis dans la bouche d'Euripide, au lieu allegué,

Κἄπειτ', ἐπειδὴ ταῦτα λεγέσθω, κἀγὼ τὸ δρᾶμα
Ἤδη μεσοῖν, ῥῆμα τι βόειον δώδεκ' εἶπον.

Enſuite qu'Eſchyle eut impoſé de la ſorte, & qu'on fut déja au milieu de la Piéce, il prononça environ douze grands mots :

Niobe ayant ſi peu parlé en cette occaſion, on peut dire, à proprement parler, qu'elle n'a parlé qu'à la fin de la Piéce, où il eſt conſtant qu'elle parla aſſez long-temps; y ayant fait mention des avantages de ſon pere Tantale, comme nous l'apprenons de Strabon au livre XII. où Strabon produit même deux vers de ceux qu'Eſchyle avoit fait dire à Niobe.

Quelques Critiques, entre leſquels eſt Robortel, croyent qu'Eſchyle n'introduiſit de cette ſorte ſur la Scéne Niobe & Achille que le troiſiéme jour; faiſant faire mention des deux autres à l'ouverture de la Piéce par quelqu'un des perſonnages de la Piéce. Mais il n'y a point d'apparence que la choſe ſe ſoit ainſi paſſée. Premiérement, l'Auteur de la Vie d'Eſchyle dit nettement, que Niobe fut ainſi introduite juſqu'au troiſiéme jour : le Scholiaſte d'Ariſtophane dit auſſi nettement la même choſe d'Achille. Et ſi ce long ſilence n'eût été repreſenté, le Scholiaſte d'Ariſtophane & l'Auteur de la Vie d'Eſchyle, ſe ſeroient expliquez autrement qu'ils n'ont fait. Mais d'ailleurs, Ariſtote au chapitre 17. de ſa Poëtique, parlant des Poëmes polymythes, c'eſt à-dire, de ceux qui contiennent trop d'avantures, met au nombre de ces Poëmes la Niobe d'Eſchyle. Ce qui donne ſujet de croire qu'Eſchyle avoit traité dans cette Tragédie une grande partie de l'hiſtoire de Niobe. Et les notices qui nous en reſtent, ſemblent le temoigner. Car nous apprenons de Strabon, que Tantale y étoit un des perſonnages : Or ſi la Fable eſt verita-

ritable, il eſt conſtant que Tantale mourut long-temps avant l'affliction que reçut ſa fille Niobe de la perte de ſes enfans : qui eſt la cauſe pour laquelle Eſchyle l'avoit introduite aſſiſe deux jours entiers ſur leur tombeau, le viſage voilé, & ſans parler. Je ne doute point que le Poëte ne puiſſe alonger ou accourcir le temps des actions, qui compoſent le ſujet de ſon Poëme : & ainſi Eſchyle pouvoit rapprocher la mort de Tantale. Mais après ce que nous dit Ariſtote, que la Niobe d'Eſchyle pêchoit en excés de grandeur, à cauſe de la multitude des avantures, il faut qu'Eſchyle ait repreſenté quelqu'une des avantures de Niobe qui ait precedé l'affliction qu'elle eut de la perte de ſes enfans; qui fut la derniere action de ſa Vie. Or quelqu'autre choſe ayant precedé la repreſentation de Niobe ſur le tombeau de ſes enfans, il faut neceſſairement que cette Heroine ait été effectivement introduite ſur le Theatre deux jours entiers, contre l'opinion de Robortel : & ce Poëme conſequemment, pour ne rien dire de la Rançon d'Hector, comprenoit du moins deux jours. Il eſt vrai qu'Ariſtophane s'en eſt moqué dans ſa Comedie des Grenoüilles : Mais ce n'a pas été comme l'Obſervateur du Cid l'a cru, à cauſe qu'il excedoit l'eſpace d'un tour de Soleil. Ariſtophane ne parle en aucune façon de ce long eſpace de temps. La raiſon pour laquelle il s'en eſt moqué, c'eſt que le Poëte Tragique devant par ſon art ſeul exciter de la compaſſion dans l'eſprit de ſes Spectateurs ; je veux dire, par les paroles qu'il met dans la bouche de ſes perſonnages, ſans le ſecours des Acteurs ; il trouvoit étrange qu'Eſchyle pour ſurprendre l'eſprit des Spectateurs, & les émouvoir à pitié, emploiât des choſes exterieures : qui étoit un défaut qui lui étoit ordinaire, comme l'a remarqué l'Auteur de ſa Vie. Cet Auteur ajoûte, qu'Eſchyle ſe ſervoit de ſa decoration du Theatre, plûtôt pour exciter de l'horreur dans l'ame des Spectateurs, que pour les tromper adroitement. Et nous en avons la preuve dans ſes Euménides, où il introduiſit un jour un ſi grand

nom-

nombre de Furies, & avec des habits ſi étranges, & des poſtures ſi horribles, que tout le monde en fut épouvanté ; que les enfans s'en évanouïrent, & que les femmes groſſes en accoucherent avant terme. L'Auteur de la Vie d'Eſchyle rend encore une autre raiſon de ce ſilence de Niobe, & de celui d'Achille : qui eſt une certaine gravité qu'affectoit ce Poëte dans ſes perſonnages. Car comme il étoit homme belliqueux, & frere en effet du vaillant Cynegire, il ne faiſoit point plaindre ſes Heros, ni ſes Heroïnes. Mais la veritable raiſon du ſilence de Niobe, c'eſt l'affliction qu'elle avoit de la perte de ſes enfans, comme nous l'apprenons du Scholiaſte de ce Tragique. *Les perſonnages*, dit-il, *gardent ſouvent le ſilence chez les Poëtes, ou par arrogance, comme Achille dans les Phrygiens de Sophocle, ou par affliction, comme Niobe dans Eſchyle.* Je remarquerai ici en paſſant, que ce Scholiaſte s'eſt trompé, attribuant à Sophocle cette Tragedie des Phrygiens. Car outre que nous ne liſons point ailleurs qu'elle ſoit de Sophocle ; quand même ce Poëte en auroit compoſé une ſous ce titre, comme les anciens Dramatiques traitoient ſouvent le même ſujet ; il paroît par ce que nous avons ci-deſſus rapporté d'Ariſtophane, de ſon Scholiaſte, & de l'Auteur de la Vie d'Eſchyle, que c'eſt Eſchyle, & non pas Sophocle, qui dans la Tragedie des Phrygiens avoit introduit Achille gardant le ſilence.

Mais comme je defére extremement en toutes choſes à Mr. Spanheim, & particulierement en ce qui regarde Eſchyle, dont il a fait une étude particuliere, & qu'il ne croit pas qu'Eſchyle ait introduit ſur le Theatre Niobe & Achille gardant le ſilence deux jours entiers; je n'appuie pas extremement ſur ces deux exemples.

CHAPITRE IX.

Le Plutus d'Ariſtophane eſt de plus de 20. heures. Ce que dit Mr. d'Aubignac que cette Comédie n'eſt qu'une Rhapſodie, compoſée des deux Plutus de ce Comique, eſt dit ſans aucune apparence, & contre toute ſorte de verité.

MAIS le Plutus d'Ariſtophane eſt conſtamment de la fin d'un jour, de la plus grande partie de l'autre, & d'une nuit entiere; & il comprend plus de vint heures.

Voici comme l'Action ſe paſſe. Chremyle, & ſon valet Carion, obeïſſent à l'Oracle, ſortent du Temple d'Apollon pour ſuivre le premier homme qu'ils rencontrent. Ayant d'abord rencontré Plutus, le Dieu des richeſſes, Chremyle l'oblige d'entrer chez lui. Et pour faire part aux Laboureurs, ſes voiſins & ſes amis, de la preſence & des bienfaits de ce Dieu, il les envoie querir par Carion, auquel il dit, qu'ils les pourra trouver dans les champs où ils étoient à travailler. ἐν ἀγροῖς παλαιπωρουμένους. Il étoit donc encore jour : la coûtume n'étant pas de travailler la nuit à la terre : & particulierement à la beſoigne que faiſoient ces païſans : qui étoit de chercher ſes ognons dans la terre; qu'on n'eût pas aiſément trouvez dans l'obſcurité. Il eſt à remarquer que la recolte des ognons ſe fait ici à la fin du mois d'Août, & que le 25. du Mois d'Août, du temps d'Ariſtophane, le Soleil ſe levoit à Athénes à cinq heures du matin, & un tiers, & ſe couchoit à ſix heures & deux tiers du ſoir : & qu'ainſi la nuit y étoit de dix heures trois quarts, & le jour de treize heures & un quart

quart. Car le Soleil étoit en ce temps-là au ſigne du Lion, ſur la fin : & l'Equinoxe tomboit ſur le 26. Mars. Tous ces Païſans étant aſſemblez, la Pauvreté ſurvient, qui les reprimande de ce qu'ils faiſoient la Cour au Dieu des richeſſes. Chremyle l'aborde. Il lui demande qui elle eſt : & il lui dit qu'elle lui ſemble pâle : ce qui montre qu'il faiſoit encore à cette heure-là aſſez clair pour diſtinguer les couleurs.

Voilà la fin du premier Acte : lequel, pour le marquer en paſſant, ne contient qu'une Scéne. *Voiez le Plutus de Mlle. le Fèvre.*

Voyons ce qui ſe paſſe dans le ſecond. Tous ces Païſans après avoir conſulté entr'eux, déliberent de faire recouvrer la vûë à Plutus : & pour cet effet, ils l'envoient au Temple d'Eſculape, où ils lui font porter un lit. Plutus paſſe toute la nuit dans ce Temple. *Τλὼ νύχθ' ὅλω ἐγρηγόρσαι, ἕως διέλαμψεν ἡμέρα* : & il y recouvre la vûë au point du jour Au commencement de la 3. Scéne de l'Acte troiſiéme, Plutus, après avoir recouvré la vûë, ſalue le Soleil, & l'adore. *κἀγὼ προσκυνῶ γε πρῶτα μὲν τὸν Ἥλιον.* Il étoit donc du moins cinq heures & demie du matin. En la Scene 4. de l'Acte 4. la Vieille commence cette Scéne par ces mots, *Mes amis, enſeignez moi je vous prie, la maiſon de ce Dieu qui demeure ici depuis quelque temps :* ce qui marque qu'il y avoit déja du temps que Plutus étoit dans le logis de Chremyle. En la Scene premiere de l'Acte cinquiéme, Mercure dit à Carion, que depuis que Plutus n'eſt plus aveugle, on ne fait plus de ſacrifices aux Dieux : qu'on ne leur offre plus de gâteaux : & qu'il meurt de faim. Et dans la Scene ſeconde, le Prêtre de Jupiter dit de même qu'il meurt de faim, & que depuis que Plutus voit clair, on ne ſacrifie plus rien aux Dieux. Tout cela ne permet pas de douter, que l'heure de dîner & celle de ſacrifier ne fuſſent paſſées il y avoit déja quelque temps, lorſque ce Prêtre & Mercure parloient de la ſorte. Et il falloit qu'il fût du moins quatre ou cinq heures du ſoir.

Vous

Vous dites dans votre Replique, que le Plutus d'Ariſtophane que nous avons aujourd'hui, n'eſt qu'une Rhapſodie, compoſée des deux Plutus de ce Comique, & que ce dernier Acte étoit du Plutus qui a été perdu. Si cela étoit, le Scholiaſte d'Ariſtophane; qui eſt très-ancien, en auroit ſû des nouvelles : & il l'auroit marqué en quelque endroit de ſes Scholies. Mais pourquoi ce mêlange du dernier Acte d'un des Plutus d'Ariſtophane avec les quatre premiers de l'autre Plutus ? Cette penſée eſt ſi bizarre, qu'elle ne merite pas davantage de reflexion.

CHA-

CHAPITRE X.

Euripide, ſelon le Caſtelvetro, n'a pas toûjours renfermé l'action de ſes Tragédies dans l'eſpace de douze heures. Les Anciens Poëtes Dramatiques donnoient autant de temps à leurs Poëmes Dramatiques qu'on en donnoit aux Epiques. Un d'eux repreſenta dans une Tragedie le Siege de Troie. Ariſtarque de Tegée & Eſchyle, Auteurs de la reſtriction de la durée des Tragedies. Le Jephté de Buchanan contient du moins deux mois ſelon Voſſius. Juſtification de l'Amphitryon de Plaute.

IL y a auſſi quelques Poëmes dans Euripide qui excedent ce temps de douze heures, ſi nous en croyons le Caſtelvetro. C'eſt à l'endroit de ſa Poëtique, où il dit que le Poëme Dramatique ne peut contenir plus de douze heures. *Nella quale coſa anno peccato Euripide e Plauto, ed altri.* Il y a apparence que ce fameux Critique a voulu parler des Suppliantes d'Euripide. Voiez ce qui a été remarqué ci-deſſus au ſujet de cette Tragedie d'Euripide.

Que ſi nous avions tous les Poëmes Dramatiques d'Eſchyle, d'Euripide, & d'Ariſtophane, qu'on ſait n'avoir pas été ſi reguliers que ceux de Sophocle ; & ſi nous avions tous les autres des autres Poëtes dont il ne nous reſte que les titres, ou quelques fragmens, je vous laiſſe à penſer ſi nous manquerions à préſent de ſemblables exemples. Car pour ne point parler des pre-

miers Poëtes, leſquels, au rapport d'Ariſtote, ne faiſoient point de difficulté de comprendre dans leurs Poëmes Dramatiques autant de temps qu'on en comprenoit ordinairement dans les Epiques, c'eſt-à-dire, une année, ou davantage; nous voions dans ce Philoſophe, qu'un peu avant lui, & de ſon temps même, pluſieurs Poëtes n'obſervoient point cette regle d'un tour de Soleil; ne mettant aucune difference, à cet égard, entre les ſujets qui doivent compoſer ces deux ſortes de Poëmes. Ainſi l'un d'eux repreſenta dans une Tragedie les dix années du Siege de Troie. Et Eſchyle repreſenta dans la Niobé toute l'hiſtoire de ſes deux Heroïnes, laquelle apparemment ne pouvoit pas être traitée dans l'eſpace de douze heures. Le bel Agathon, au rapport du même Philoſophe, en uſoit de même dans tous ſes Poëmes Dramatiques, que ce Philoſophe trouve d'ailleurs incomparables. Et il y a quelque apparence que ce fut Ariſtarque de Tegée qui commença le premier à reſtreindre le temps des ſujets dramatiques: s'il eſt vrai qu'on puiſſe expliquer de cette reſtriction ces paroles de Suidas, ὅτ῾ ὃ ὁ Αἰσχύλος, σύγχρον῾ ἦν Εὐριπίδῃ, ὃς πρῶτ῾ εἰς τὸ νῦν αὐτῶν μῆκ῾ τὰ δράματα κατέστησεν. Eſchyle peut auſſi avoir eu quelque part à cette reſtriction: car nous voions dans Athénée, que Chameleon lui attribue l'invention de l'œconomie du Theatre: & Valere Maxime l'appelle *l'origine & le principe de la Tragedie*: & nous apprenons de Philoſtrate, dans la Vie d'Appollonius, que les Atheniens le nommerent *le pere de la Tragedie*. A quoi on peut ajoûter, que dans un manuſcrit de la Poëtique d'Ariſtote qui eſt dans la Bibliotheque du Roi, à l'endroit où il eſt dit que ce fut ce Poëte qui le premier diminua le Chœur, πρῶτ῾ Αἰσχύλ῾ τὸ τὸν χορὸν ἠλάττωσε, il y a τὰ δ' χρόνε ἢ χορὸν ἠλάττωσε. Ce qui donne quelque ſujet de croire qu'Ariſtote avoit écrit τὰ δ' χρόνε καὶ χορὸν ἠλάττωσε.

Mais nous manquerions bien moins encore de ſemblables exemples ſi nous avions tous les Poëmes Dramatiques d'Andronicus, d'Ennius, de Nævius, de Pa-

Pacuvius. Car il s'en falloit beaucoup que ces vieux Poëtes Latins obſervaſſent ſi exactement les regles de la Poëſie que les Grecs. D'où vient qu'Horace conſeille de lire plûtôt les ouvrages des Poëtes Grecs que ceux des Poëtes Latins. Et c'eſt pour cette raiſon d'irregularité que le Satyrique Lucilius ſe moquoit des Poëtes Latins en toutes occaſions.

Parmi ſix vingt dix Comedies qu'on attribuoit à Plaute, il y en avoit tant de mauvaiſes que Varron, au rapport d'Aulugelle, n'en trouva dignes de Plaute que vint & une ſeulement; qui furent pour cela appellées *les Varronniennes*: & deſquelles il ne faut pas douter que ne ſoient les vingt que nous avons aujourd'hui. Cependant vous voyez que le Caſtelvetro trouve que parmi ces vingt il y en a de plus de douze heures. Je ne ſai de laquelle de ces Comedies de Plaute le Caſtelvetro entend parler. Il y a apparence que c'eſt de l'Amphitryon: Car après avoir blâmé le Prologue de cette Comedie, il ajoûte, *Ma quella Comedia, o Tragicomedia di Plauto, a tanti altri errori gravi, che per avere ancora queſto, non ſarà reputata molto peggiore.*

Muret, Heinſius, & Voſſius, prétendent qu'elle eſt de plus de neuf mois; qu'Alcmene y conçoit, & qu'elle y accouche. Voici les paroles de Muret, qui ſont du Chapitre 16. du Livre IV. de ſes Diverſes Leçons: *At in Amphitruone nimis certè ſibi Plautus licentiæ ſumpſit: qui eadem illa nocte quam triplo longiorem eſſe voluit Jupiter in Hercule procudendo occupatus, redeuntem è bello Amphitruonem, & eo ipſo die qui illi nocti proximus illuxit, decumo poſt menſe Alcmenam parientem facit. Si quis quid hodie tale faceret, exſibilaretur. Sed quadam Antiquitatis majeſtate ſit, ut quæ in nobis reprehenderemus, in veteribus admiremur.* Voici celles d'Heinſius, elles ſont de ſes Notes ſur Horace: *Plautus novem menſes uno dramate complexus eſt: ut vix major, ampliorque, Homericæ Iliados quam Amphitryonis ſit periodus. Alcmena autem concipit & parit. Quod ſi fieret ubique, nullo epiſodio jam opus eſſet: nec ars eſſet ſcribere Comœdiam. Præterquam*

quod ſit monſtri inſtar, & cum ratione ac natura pugnet, ut quæ ſimul concipiat & pariat. Voici celles de Voſſius. elles ſont de ſa Poëtique: *Ridiculè ſe dat Plautus, cum in Amphitryone fingit eodem die Alcmenam & concipere & parere.*

Mais je ne puis comprendre ſur quoi ſe ſont fondez ces Triumvirs de la Republique des Lettres : car il eſt certain qu'Alcmene étoit groſſe de plus de dix mois quand la Comedie commence.

Is priuſquam hinc abiit ipſemet in exercitum,
Gravidam Alcmenam uxorem fecit ſuam &c.
Hodie illa pariet filios geminos duos.
Alter decumo poſt menſe naſcetur puer
Quam ſeminatus; alter, menſe ſeptimo.

Pour excuſer le jugement de ces grands hommes, il faut accuſer leur memoire. Je croi donc que ce qui leur a pu donner cette penſée, c'eſt le diſcours que fait Plaute de cette longue nuit qui en dura trois, en laquelle Hercule ayant été conçu, ils ont cru qu'il l'avoit auſſi été en cette Comedie : ſans ſe ſouvenir que Plaute y a corrompu la Fable, comme l'a remarqué Jules Scaliger dans ſa Poëtique, & qu'il a pris cette longue nuit pour celle de la naiſſance d'Hercule. Ce qu'il y a apparence qu'il a imité de Platon le Comique, lequel avoit traité le même ſujet; car il ne faut pas douter que ſa Comédie intitulée *la longue Nuit*, dont Athenée & Julius Pollux font mention, doive s'entendre de cette nuit de la conception d'Hercule.

Il ſemble néanmoins que Mr. de Balzac ſoit de l'opinion de ces trois Critiques. Car dans la diſputation qu'il a faite ſur la Tragedie d'Heinſius, intitulée *Herodes Infanticida*, blâmant les anacroniſmes des Poëtes, il dit, qu'il trouve peu ſupportable que dans cette Comedie d'Amphitryon, Plaute faſſe jurer Soſie par Hercule avant qu'Hercule fût conçu. Il devoit dire, avant qu'Hercule fût né: comme l'ont dit, après Decembrius qui

qui a fait le premier cette ingenieuſe obſervation, Vincentius Contarenus, le Caſtelvetro, Taupman, & Voſſius.

D'autres Critiques ont cru que cette Comedie de Plaute duroit un jour, & trois nuits; ou une nuit qui en valoit trois. Mais c'eſt faute de l'avoir conſiderée attentivement; car Soſie qui fait la premiere entrée ſur le Theatre, n'y arrive que vers la fin de la nuit.

Neque ego hac nocte longiorem me vidiſſe cenſeo, &c.
Credo ædepol equidem dormire Solem atque appotum probè.
Mira ſunt, niſi invitavit ſeſe in cœna pluſculum.

Et ce qui le temoigne encore plus clairement, c'eſt qu'il n'arrive à la porte du logis d'Amphitryon que long-temps après que Jupiter y eſt entré: & Jupiter n'y étoit entré qu'à minuit. *Here, veniſti media nocte: nunc abis: boccine placet?* Ce ſont les paroles que lui dit Alcméne comme il prenoit le matin congé d'elle, feignant de s'en retourner à l'armée. Je penſe même que cette Comedie ne comprend pas plus de douze heures, puiſque dès le quatriéme Acte on parle de dîner: & ce qui ſe fait derriere le theatre, hors la vûë des Spectateurs dans l'intervalle de cet Acte & du cinquiéme, ne comprend que bien peu de temps; car il ne s'y paſſe autre choſe que l'accouchement d'Alcmene, lequel avoit même commencé dès le quatriéme Acte; & qui ne dure que fort peu; Alcmene aiant accouché ſans peine, & ſans que ſes Servantes s'en ſoient apperçues. Pour ce qui eſt du premier Acte, il ne peut avoir emporté plus de temps de la nuit qu'il en a fallu pour le réciter; car quand il finit, le jour commence: *Eamus Amphitruo*, dit Mercure à Jupiter, *luciſcit jam*: l'intervalle des Scenes ne comprenant pas plus de temps qu'il en faut pour faire paſſer les Acteurs ſur la Scene. Que ſi on diſoit qu'il faut bien que ce qui s'eſt paſſé à ce premier Acte comprenne une grande partie de la nuit,

puiſque l'Etoile de Venus, alors Occidentale, n'étoit pas encore retirée de deſſus l'Horiſon, quand Soſie commence à paroître ſur le Theatre : *Nec jugulæ, neque veſperugo, neque vergiliæ occidunt* : & que par conſequent, le Soleil n'étoit pas encore beaucoup avancé dans l'autre hemiſphere : à cela on pouvoit repondre, avec Douſa le fils, que Plaute, par une galanterie Comique, a affecté cette ignorance d'Aſtronomie dans la perſonne d'un valet. C'eſt une choſe familiere à ce Poëte, comme les Critiques l'ont remarqué, d'accomoder ſes diſcours à l'incapacité de ſes Acteurs.

Je reviens à notre tour de Soleil. Comme Buchanan vaut bien un Poëte ancien, je remarquerai ici en paſſant, que Voſſius, dans ſa Poëtique, prétend que le Jephté de Buchanan eſt du moins de deux mois. *Nec enim minori ſpatio deploranda erat virginitas*, dit ce ſavant homme.

CHA-

CHAPITRE XI.

Diſcours des Fêtes de Bacchus parmi les Athéniens. Pluſieurs mépriſes de Mr. d'Aubignac touchant ces Fêtes & celles de Cérês. La Scéne de l'Héautontimorumenos n'eſt pas dans l'enclos de la Ville d'Athénes, comme l'a cru Mr. d'Aubignac. Mépriſe de Mr. d'Aubignac touchant ce vers, Nunc ſervolum ad eam in urbem miſit. *Erreur de Mr. d'Aubignac touchant les Tétralogies des Anciens. Les Perſes d'Eſchyle, mal nommez* les Perſiennes *par Mr. d'Aubignac.*

VEnons maintenant à notre Comédie. Vous prétendez qu'elle ne contient pas plus de dix heures. Pour trouver votre conte, vous voulez que la Scéne ſoit à Athenes; que l'action ſe ſoit paſſée en l'une des Fêtes de Bacchus apellée *Pithœgia*; que le mois d'Antheſtérion auquel on celebroit cette Fête, ſoit notre mois d'Avril; que la Comedie commence ſur les neuf heures du ſoir, long-temps après le Soleil couché, & qu'elle finiſſe avant le Soleil levé. Examinons d'ordre toutes ces choſes.

Premierement, pour ce qui eſt de la Scéne, il eſt conſtant qu'elle eſt à Athenes, lieu ordinaire des Scénes des Comedies de Terence, & preſque de toutes celles des autres Comiques, comme Plaute l'a remarqué dans ſes Menechmes. *Hoc Poëtæ faciunt in Comœdiis: omnes res geſtas eſſe Athenis autumant.* Mais en diſant que la Scéne de l'Héautontimorumenos eſt à Athenes,

je ne pretends pas dire, que l'action ſe ſoit paſſée dan l'enclos de la Ville d'Athenes, comme je vois quelques-uns, qui le croyent, & comme il ſemble que vous le croyez. *Il faut ſavoir* (ce ſont vos termes, de la page 6. de votre Diſſertation) *que l'Hiſtoire de cette Comedie eſt arrivée dans Athenes.* Elle s'eſt paſſée en quelque hameau proche d'Athenes, où le bon homme Menedéme, comme je le ferai voir dans la ſuite de ce diſcours, travailloit en ſon champ : & ce qui juſtifie clairement que la Scéne n'eſt pas dans l'enclos de la Ville d'Athenes, c'eſt ce que Clitiphon dit à ſon pere Chrémês dans la Scéne 2. du premier Acte, que lui & Clinia avoient envoyé leurs valets à la Ville querir Antiphile. *Nunc ſervolum ad eam in urbem miſit, & ego noſtrum unà Syrum.*

Ici dans votre Réplique, vous me ridiculiſez d'une étrange façon. Voici vos paroles. *Je n'eſtime auſſi digne de vous ni de moi le diſcours que je pourrois faire contre la mauvaiſe conſéquence que vous tirez de ce que Clitiphon dit en notre Comédie, qu'il avoit envoyé ſon eſclave en ville ou à la ville : car de là vous vous imaginez, qu'on doit conclure qu'il étoit aux champs, & non pas dans la ville d'Athenes, où le Poëte a mis certainement la Scéne de cette Piéce. Je ne veux pas vous objecter que cette interpretation eſt bien groſſiere : mais je vous puis aſſurer qu'elle n'eſt pas capable de ſurprendre les moindres valets de Paris, & les plus ſtupides Courtauds de boutiques : car il n'y en a point qui ne ſache,* qu'aller en ville, *ou* aller à la ville, *ne veut dire autre choſe que ſortir de ſa maiſon pour aller en d'autres endroits de la ville faire ſes viſites, ou travailler à ſes affaires : comme auſſi* revenir de ville, *ou* de la ville, *ſignifie ſeulement retourner des autres lieux de la ville en ſa maiſon ; ſans que jamais perſonne ait entendu par ces termes, des voyages faits des champs à la ville ni de la ville aux champs. Si votre penſée étoit véritable, il n'y auroit aucune maiſon dans Paris, dont les Maîtres ne demeuraſſent aux champs : car il n'y en a point dont les valets ne diſent tous les jours qu'ils ſont allez à la*

ville

ville ; ou qu'ils ne ſont pas encore revenus de la ville. Il n'y a point de Marchand dans la ruë de St. Denis qu'on ne puiſſe croire être ſouvent aux champs : puis qu'il n'y en a point qui ne réponde aſſez ſouvent qu'ils ont envoyé leurs garçons à la ville, & qu'il faut attendre que leurs garçons ſoient revenus de la ville. Voila certes un beau ſecret que vous avez trouvé de tranſporter Paris à la campagne, ſans en abattre un pan de murailles. Et ſelon cette belle ſubtilité, on pourroit dire qu'il y a peu de Comédies de Plaute ou de Térence dont la Scéne ſoit dans les villes : car il y en a peu dans leſquelles il ne ſe rencontre quelque Acteur qui parle aux mêmes termes que Clitiphon en celle qui fait notre diſpute.

REPONSE.

VOus me ridiculiſez, dis-je, d'une étrange façon : mais je ne me tiens pas ridiculiſé. Ils ſe moquent de moi, mais je ne ſuis point moqué, diſoit Diogéne en ſemblable occaſion. Je vous dis, MONSIEUR, encore une fois, que la Scéne de notre Comédie n'eſt pas dans l'enclos de la ville d'Athénes. En voici de nouvelles preuves.

Premiérement : c'eſt l'opinion de pluſieurs célébres Ecrivains : & ce que vous dites que jamais perſonne n'a entendu par ces mots, *aller à la ville*, des voyages faits des champs à la ville, eſt dit contre toute ſorte de vérité. Nannius, Pareus, Samuel Petit, Mr. le Févre Profeſſeur de Saumur & le Pere Jouvency, ont remarqué, comme moi, que la Scéne de notre Comédie eſt hors la ville d'Athénes. Voici la Note de Nannius : *Solus Terentius Scenam in Prologo non indicat : nec mirum, cum omnes fingantur agi in ipſa urbe Athenarum exceptâ hac unicâ fabulâ Heautontimorumeno : ubi Scena ruri haud dubie eſt conſtituta. Sed ego hoc rus ſuburbanum puto : alioqui urbana Bacchis, cum tanta familia, & ſarcina rerum, ſi longiùs ab urbe iter fuiſſet, tantam viam pedibus non confeciſſet. Excuſatur igitur Terentius quod ſub-*

urbana loca pro ipſis Athenis habet. C'eſt au Chapitre 3. du livre 2. de ſes Mêlanges. Voici celle de Pareus ſur le vers de Terence, que j'ai allegué pour preuve de mon opinion. *Nunc ſervolum ad eam in urbem miſit. Hinc videre eſt, hæc extra Athenas acta fuiſſe.* Voici celle de Samuel Petit ſur les Loix Attiques, pag. 43. *Menandrum hanc Fabulam docuiſſe* (il parle de l'Heautontimorumenos de Térence) *Liberalibus τοῖς κατ' ἀγροὺς hinc apparet. De Liberalibus, habes hac Scena*: Dionyſia hic ſunt: hodie apud me ſis volo. *Liberalia vero κατ' ἀγροὺς intelligi accipies ex eadem Scena. Nam, ἐν ἀγροῖς Chremetem ædes habuiſſe ſuas, probat, quod Menedemi ager in proximo.* Voici l'endroit de Terence dont parle Samuel Petit: *Quamquam inter nos nupera hæc notitia admodum eſt* (c'eſt Chremês qui parle à Ménedême) *inde adeo quod agrum in proximo hîc mercatus es.* Voici la Note de Monſieur le Févre, qui eſt celle qu'il a faite ſur ce vers de la premiere Scéne, *Dionyſia hic ſunt: hodie apud me ſis volo: Quare* hîc? *quia Dionyſia, cum plures dies occuparent, nunc in hoc pago, nunc in illo celebrabantur, ut quiſque commodius vacivos convivas deinceps haberet.* Voici les paroles du Pere Jouvency: *Scena prope Athenas in villa.*

En ſecond lieu: il eſt conſtant que Ménedême travaille dans ſon champ en la premiere Scéne, comme je le ferai voir au chapitre 14. Et du temps de Menandre qui eſt l'Auteur de l'Heautontimoruménos, il n'y avoit point de champs labourables dans l'enclos de la ville d'Athénes; car Menandre & Epicure étoient contemporains: & Epicure eſt le premier qui ait eu un grand jardin dans l'enclos de la ville d'Athénes; comme nous l'apprenons de cet endroit de Pline, qui eſt du chapitre 4. du livre XIX. de ſon Hiſtoire Naturelle: *Jam quidem* hortorum *nomine in ipſa urbe delicias, agros, villaſque poſſident. Primus hoc inſtituit Athenis Epicurus, otii magiſter. Uſque ad eum, moris non fuerat in oppidis habitari rura.* Mais quand Ménedême ne travailleroit pas dans ſon champ en cette Scéne, il yeſt dit que Chrémês

mês ne ſort jamais ſi matin de ſa maiſon, & n'y revient jamais ſi tard, qu'il ne rencontre Ménedême travaillant dans ſon champ : ce qui montre que la maiſon de Chrémês étoit tout proche de ce champ.

En troiſiéme lieu : dans la Scéne 4. de l'Acte IV. Bacchis dit à ſa Servante Phrygia ; *Mea Phrygia, audiſtin' modo iſte homo quam villam demonſtravit Charini?* Ce qui donne ſujet de croire, qu'on lui avoit montré cette maiſon de campagne de Charinus, lors qu'elle étoit ſur le chemin d'Athénes à la maiſon de campagne de Chrémês.

En quatriéme lieu : en la Scéne premiére de l'Acte II. Clitiphon dit à Clinia, que Bacchis & Antiphile demeuroient aſſez loin de la maiſon de Chrémês. *Non cogitas hinc longuè eſſe ?* Et dans la Scéne ſuivante, Syrus dit à Dromo, *Non oportuit relictas. Portant quid rerum ! aurum, veſtem : & veſperaſcit, & non noverunt viam.* Ce qui donne auſſi ſujet de croire que la maiſon de Chrémês étoit hors la ville, & que Bacchis & Antiphile pouvant s'engager dans la nuit, elles n'euſſent trouvé perſonne ſur le chemin à qui demander, où étoit le logis de Chrémês.

En cinquiéme lieu : il paroit par la Scéne premiére de l'Acte troiſiéme, que Simus & Criton, proches voiſins de Chrémês, plaidoient enſemble au ſujet des bornes de leurs heritages. Ce qui donne auſſi ſujet de croire, que Chrémês demeuroit aux champs. Ces ſortes de procès étant particulierement de perſonnes qui demeurent aux champs.

En ſixiéme lieu : Ménedême dit en la Scéne premiere qu'il avoit vendu la maiſon qu'il avoit en la Ville d'Athenes, pour aller demeurer à la campagne. Il demeuroit donc à la campagne.

Et en ſeptiéme lieu : cette façon de parler, *eſt in urbe*, pour dire ce que nous diſons en François, en parlant d'un homme qui demeure dans une ville, mais qui n'eſt pas en ſa maiſon, *il eſt en ville*, eſt un pur Gal-

Galliciſme. Il en eſt de même de *miſit ad eam in urbem*, pour dire, *il a envoyé en ville vers cette femme*, en parlant d'un homme, qui étant chez lui à Paris, a envoyé quelqu'un de ſes gens vers une femme, qui eſt quelque part dans la même ville de Paris. Et je ſoutiens poſitivement, que vous ne trouverez rien de ſemblable ni dans votre Plaute, ni dans votre Terence. Et ce que vous dites que jamais perſonne n'a entendu par ces mots, *aller à la ville*, des voyages faits des champs à la ville, eſt refuté par ces vers de la IX. Eglogue de Virgile, *Quò te, Mœri, pedes? an quò via ducit in urbem? Hîc hœdos depone; tamen veniemus in urbem*: & par un nombre infini d'autres ſemblables paſſages des anciens Auteurs Latins, & par le genie de la Langue Latine; & je prens la liberté de vous demander, ſi Terence eût pû s'expliquer autrement qu'il a fait, s'il eût voulu dire ce que je prétends qu'il a voulu dire par ces mots, *Nunc ſervolum ad eam in urbem miſit?*

Pour ce qui eſt de l'Action de notre Comédie, il eſt conſtant qu'elle s'eſt paſſée pendant une des Fêtes de Bacchus. *Dionyſia hîc ſunt: hodiè apud me ſis, volo.* Mais la queſtion eſt de ſavoir quelle eſt cette Fête: car les Athéniens (outre pluſieurs Fêtes dont vous parlez dans votre Réplique, & qui ne valent pas le parler, à la reſerve de celle des *Apaturies* (c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *Apatouries*) en celebroient trois conſidérables en l'honneur de Bacchus: pendant leſquelles, comme le Théatre & les Poëtes étoient en la protection de ce Dieu, on repréſentoit des Piéces de Théatre pour leſquelles il y avoit combat entre les Poëtes.

La premiere de ces Fêtes étoit celle que les Athéniens appelloient *des Champs*: τὰ ἐν ἀγροῖς. Elle ſe celebroit au mois de Poſidéon, comme nous l'apprenons de ces paroles d'Heſychius, au mot Διονύσια: Διονύσια, ἑορτὴ Ἀθήνησιν, ἣ Διονύσῳ ἤγετο. τὰ μὲν, καθ' ἀγροὺς, μηνὶ Ποσιδεῶνι: & de cet endroit des caracteres de Theophraſte, an Chapitre du Caquet: Βωδρομιῶνι μὲν

μὴν ἐν τὰ Μυσήεια. Πυανεψιῶνος ἡ Ἀπατούρια· Ποσειδεῶνος ἡ τὰ κατ' ἀγρὸς Διονύσια.

Scaliger au Livre premier de l'Emendation des Temps, & Caſtellanus dans ſon Livre des Fêtes des Grecs, & Caſaubon ſur les Caracteres de Théophraſte, au lieu allegué, ont écrit que ces Bacchanales des champs étoient auſſi appellées *Lenées*. Et le Scholiaſte d'Ariſtophane ſur les Acharniens, & Stéphanus le Géographe au mot Ληναῖον, les ont appellées de ce nom. Je remarquerai ici par occaſion, que cette Fête des champs a été auſſi appellée *Ambroſie*, ſelon la remarque de Moſchopule, de Proclus, & de Tzetzês ſur Héſiode. Moſchopule & Tzetzês ont de plus remarqué qu'elle a été appellée τὰ Ληναῖα, de Bacchus Ληναῖος, ainſi appellé de λῆνος, qui ſignifie *un preſſoir* : comme qui diroit, *le Dieu qui préſide aux preſſoirs*. C'eſt la véritable étimologie de ce mot.

La ſeconde étoit celle que les Atheniens nommoient *Aſtiques* ou *de la ville*; qu'ils celebroient au mois d'Elaphébolion; comme nous l'apprenons d'Héſychius au mot Διονύσια, & de Thucydide au livre v. de ſon Hiſtoire. Et cette *ville* doit être expliquée de celle d'Athénes : Ἄστυ ſe diſant particuliérement de la ville d'Athénes, comme *Urbs* de celle de Rome.

Et la troiſiéme étoit celle qu'ils appelloient *Antheſtéries*; parce qu'on la celebroit avec des fleurs. Ἀπὸ τὰ τὰς ἄνθη ἐπὶ τῇ ἑορτῇ ἐπφέρειν, dit l'Auteur du Grand Etymologique. On l'appeloit auſſi *les Grandes Bacchanales*, ſelon le témoignage d'Ulpien ſur l'Oraiſon de Démoſthene contre Leptinês : on l'appelloit encore & *les Anciennes Bacchanales*, & *les Bacchanales des Marais*. C'eſt ainſi qu'elle eſt appellée par Thucydide au livre 2. de ſon Hiſtoire. Il eſt à remarquer qu'elle fut appellée *Bacchanales des Marais* d'un lieu d'Athénes appellé *les Marais* où étoit un temple de Bacchus, dans lequel on la celebroit. Voyez Héſychius au mot λίμναι, & Thucydide au lieu allegué, & les Scholiaſtes d'Ariſtophane ſur les Grenouilles pag. 212. Le docte Selden

den ſur les Marbres d'Arondel, prétend contre l'opinion commune, que c'eſt cette Fête qui eſt appelée *Lénées*, & non pas celle des Champs : voyez ſes raiſons ; & c'eſt ainſi en effet qu'elle ſe trouve appellée par l'Auteur anonyme, qui a fait l'Argument Grec de l'Oraiſon de Démoſthéne contre Midias, lequel appelle auſſi au même endroit *Petites Dionyſiaques* les Dionyſiaques de la Ville. Mais l'opinion de Selden eſt refutée par le paſſage de Thraſylle de la vie de Platon par Laërce, qui ſera rapporté ci-deſſous : où les Lenées ſont diſtinguées des Chytres, qui ſont partie des Antheſtéries. Elles ſont diſtinguées de même des Antheſtéries dans ce paſſage d'une Epitre de Ménandre à Glycere : τῶν καθ' ἕτερον χοῶν, καὶ τῶν ἐν τοῖς θεάτροις Ληναίων. Et dans cet endroit d'Athénée livre IV. Λήναια δὲ Χύτρους θεωρῶν. Et dans cet autre d'Elian, qui eſt du chapitre 43. du livre 4. de ſon Hiſtoire des Animaux : Διονύσια δὲ Λήναια, καὶ Χύτροι. Ce qui me fait conclure, que ce titre d'un livre d'Ariſtote, mentionné dans la petite vie d'Ariſtote que j'ai fait imprimer dans mes Obſervations ſur Laërce, Διονυσιακῶν Ἀστικῶν δὲ Ληναίων πανοιμίων ά, ſe doit entendre des Dionyſiaques de la Ville & de celles des champs. Ces Antheſteries duroient trois jours.

Le premier de ces jours s'appelloit à Athénes *Pithœgia*, & *Fête du bon Démon* à Chéronée. Et on le célébroit à Athénes l'onziéme du mois d'Antheſtérion, comme nous l'apprenons de Plutarque dans ſes Sympoſiaques, à la queſtion 7. du livre 3. Le ſecond jour avoit nom Χόες : & il étoit ainſi appellé d'une meſure de vin dite χοῦς : ce qui ſera expliqué plus particulierement ci-deſſous : & on le celebroit le douziéme du même mois : D'où cette ceremonie fut enſuite nommée *la Douziéme*, comme nous l'apprenons d'Héſychius. Le troiziéme s'appeloit χύτροι : c'eſt-à-dire, *Les Marmites* : & on le celebroit le treiſiéme de ce même mois d'Antheſterion. Le Scholiaſte d'Ariſtophane s'eſt tout-à-fait trompé, en diſant que les ceremonies de Χόες & celles de Χύτροι ſe faiſoient à même jour :

ce

ce qui a été obſervé par Meurſius & par Caſtellanus. Le jour de la Pithegie, on mettoit les vins nouveaux en perce : Πιθοιγία ſignifie *ouverture de tonneaux* : & par cette raiſon d'Etymologie Hadrianus Junius lui compare notre Fête de la St. Martin : & on lui peut comparer les Fêtes des Romains appellées *Vinalia* par Pline. Et le jour de la Fête dite Χόες ; ainſi appellé du mot χὼς, qui ſignifie *un outre*, on faiſoit grande débauche. On propoſoit un prix pour celui qui boiroit le plus. Et nous apprenons d'Ariſtophane dans ſes Acharniens, & de ſon Scholiaſte ſur cette Comedie, que ce prix ſe propoſoit au ſon de la trompette ; & que ce prix étoit un outre : ce qui doit s'entendre du prix qu'on propoſoit ordinairement : car on en propoſoit quelquefois d'autres ; comme nous l'apprenons d'Elian au chapitre 41. du livre 2. de ſon Hiſtoire Diverſe ; où il eſt fait mention d'une couronne d'or pour le prix qu'on donna le jour de cette Fête à celui qui avoit bu davantage que les autres. Et cet outre étoit plein de vin, ſelon le Scholiaſte d'Ariſtophane ſur le Plutus ; ou plein de vent, ſelon le même Scholiaſte ſur les Acharniens, & ſelon Tzetzês ſur le premier livre du Poëme d'Heſiode intitulé *les Oeuvres & les Jours*. Et on beuvoit étant de bout ſur cet outre. Ἐπίνετο ἀσκὸς πεφυσημένος ἐν τῇ τῶν χοῶν, ἑορτῇ, ἐφ' ᾧ ἔδει τὰς πίνοντας πρὸς ἀγῶνα ἐφάλλειν, καὶ τ πρῶτον πιόντα, ὡς νικήσαντα, λαμβάνειν ἀσκόν· ἔπινον ἢ μέτρον τι, οἷον χόα, dit le Scholiaſte d'Ariſtophane ſur les Acharniens. Ce qui donne ſujet de croire, que cette Fête étoit la même que celle qu'on appelloit Ἀσκωλία : en laquelle on beuvoit ſur un outre, après s'y être lancé d'un pié : voyez le Scholiaſte d'Ariſtophane ſur le Plutus : ce qu'ils appelloient ἀσκωλιάζειν, ſelon le témoignage d'Héſychius. Et c'eſt ce que Virgile a voulu ſignifier par ces vers du ſecond des Georgiques.

Præmiaque, ingentes pagos & compita circum,
Theſeïdæ poſuere : atque inter pocula læti
Mollibus in pratis unctos ſaliere per utres.

Il me reſte à remarquer, qu'à cette Fête dite Χόες on envoioit des préſens aux Sophiſtes : & que les Sophiſtes de leur côté regaloient ce jour-là à ſouper leurs Ecoliers. C'eſt la remarque d'Athénée, livre x. page 137. de la 2. édition.

A la Fête dite Χύτροι à cauſe d'un grand pot dans lequel on faiſoit bouillir de toute ſorte de legumes, qu'on ſacrifioit à Mercure & à Bacchus, on recitoit des Piéces de Théatre; & il y avoit un prix propoſé pour le Poëte qui feroit le mieux. Et nous apprenons de Thraſylle dans Laërce en la vie de Platon, que ce combat des Poëtes étoit de quatre Poëmes Dramatiques; leſquels on appelloit *Tétralogie*, dont le quatriéme étoit Satyrique; & que ce combat ſe faiſoit aux Dionyſiaques, aux Lenées, aux Panathenées, & aux Chytres. Le paſſage de Laërce ſera produit au chapitre 13.

Je remarquerai ici cependant, que la Fête des Chytres ne durant qu'un jour, on ne pouvoit pas repreſenter ce jour-là les quatre Poëmes de pluſieurs Poëtes: ce qui donne ſujet de croire, ſelon l'opinion d'Aldobrandin ſur Laërce, qu'on ne repreſentoit le jour des Chytres que le Poëme Satyrique. Il en eſt de même des autres jours. On ne repreſentoit chacun de ces jourlà qu'un Poëme de chaque Poëte.

Vous dites dans votre Pratique du Theatre, pour le marquer en paſſant; que les Tetralogies des anciens Poëtes étoient toûjours tirées d'une même Hiſtoire: ce qui n'eſt pas veritable: & ce qui eſt refuté par la plûpart des Tétralogies, dont il eſt fait mention dans les écrits des Anciens: car les Poëmes de ces Tetralogies, comme les titres le font voir, n'ont point de rapport les uns aux autres. Celle d'Euripide dont parle l'Auteur de l'Argument Grec ſur la Medée de ce Tragique, comprenoit la Medée, le Philoctéte, le Dictês, & les Moiſſonneurs. Celle de Xenoclês, dont il eſt fait mention dans Elian, au chapitre 8. du livre 2. de ſon Hiſtoire Diverſe, comprenoit l'Edipe, le Lycaon, les Bac-

Bacchantes, & l'Athamas. Et celle d'Eſchyle, rapportée par l'Auteur de l'Argument Grec ſur les Perſes d'Eſchyle (c'eſt ainſi qu'il faut appeller cette Tragedie, & non pas comme vous l'appellez dans votre Pratique du Theatre, *les Perſiennes*) comprenoit les Phinées, les Perſes, les Glauques de Potnie, & le Promethée. Caſaubon, pour le dire encore en paſſant, a écrit dans ſon Traité de la Satyre, p. 169. que ce Promethée étant nommé après les trois autres Poëmes, devoit être la Piéce Satyrique. Et il prétend que dans l'ancien Catalogue des Poëmes d'Eſchyle il faut ajouter le mot de Σατυρικὸς à ceux de Προμηθεὺς Πυρφόρος. Mr. Spanheim qui a fait une étude particuliére des Tragédies d'Eſchyle, croit au contraire que le *Glaucus Potnienſis* étoit la Piéce Satyrique de cette Tétralogie, quoi que nommée au troiſiéme rang. Mais il eſt vrai qu'on prétend qu'Eſchyle avoit traité toute l'hiſtoire d'Oreſte dans une autre Tétralogie qui comprenoit l'Agamemnon, les Choëphores, les Euménides, & le Protée. Laquelle Tétralogie, pour cette raiſon, fut appelée *Oreſtie*, ſelon la remarque du Scholiaſte d'Ariſtophane ſur les Grenouilles. Et c'eſt ce qui a fait dire à Caſaubon, *In Tetralogiis, Poeta videntur ſtuduiſſe, ut Tragœdiæ omnes cujuſque Tetralogiæ, affines eſſent argumenti* : ce que vous avez dit en termes généraux & affirmatifs, contre la verité des exemples que j'ai rapportez. Mr. Spanheim m'a averti, que l'Oreſtie d'Eſchyle ne fut ainſi appellée, qu'à cauſe de l'Agamemnon, des Choëphores, & des Euménides; & que c'eſt pour cela qu'elle eſt appellée *Trilogie* par Ariſtarque & par Apollonius, ſelon le témoignage du Scholiaſte d'Ariſtophane ſur les Grenouilles. Ἀείσχυλος. (c'eſt ainſi qu'il faut lire ſelon la correction de Caſaubon dans ſes Notes ſur Laërce, en la vie de Platon, & non pas Αἴσχυλος, comme portent les éditions) τὴν Ἀπολλωνίου Τριλογίαν λέγουσι, χωρὶς τῶν Σατυρικῶν.

Je reviens à nos Antheſtéries. Pendant les trois jours qui compoſoient cette Fête, les valets faiſoient bonne ché-

chére, & ne travailloient point; & comme vous l'avez très-véritablement remarqué, ils alloient alors de pair à compagnon avec leurs maîtres; Car ils mangeoient avec eux. Athénée l'a écrit en termes exprès au livre x. pag. 437. de la 2. édition, en parlant de la Fête dite Χόες; laquelle, comme il a été remarqué, faiſoit partie des Antheſtéries. Φασὶ τὸν Διόνυσον τοῖς οἰκέταις συνεστιᾶσθαι, ἐν τῇ τῶν Χόων ἑορτῇ. Et ſelon Proclus ſur la Théogonie d'Héſiode, & eux, & les artiſans, qui ſont, comme les appelle Ariſtote, des valets journaliers, étoient admis à la célébration de la Pithégie, & on leur permettoit de goûter les vins nouveaux. Mais ces trois jours finis, les valets retournoient à leur beſogne à l'ordinaire : d'où eſt venu le proverbe, *Dehors Cariens* (c'eſt-à-dire *valets*, la plûpart des valets qui étoient à Athénes étant de Carie) *les Antheſtéries ne ſont plus.*

Voila, Monſieur, les trois principales Fêtes de Bacchus célébrées par les Athéniens : dont je ne vous euſſe pas fait une ſi ample deſcription, ſi je n'euſſe vû que vous les avez confondues avec celles de Cérês Eleuſine. Car ce ſont ces Fêtes de Cérês que les Athéniens ont appellées *les Grands & les Petits Myſteres*, que vous prenez pour les Grandes & les Petites Bacchanales.

Cette mépriſe vous eſt commune avec beaucoup de ſavans perſonnages, & même avec le grand Scaliger. Car ce grand homme, au premier livre de l'Emendation des Temps, confond les Petites Bacchanales avec les Petits Myſtéres, qui différent toutefois en beaucoup de choſes. Outre que ces Fêtes étoient célébrées en l'honneur de diverſes Déitez : celle-ci, en l'honneur de Cérês, & l'autre en l'honneur de Bacchus; elles l'étoient en divers temps. On célébroit les Petits Myſtéres au même temps que les Grandes Bacchanales, (autrement les Antheſtéries) c'eſt-à-dire, au mois d'Antheſtérion. Caſaubon ſur les Caracteres de Théophraſte, au Chapitre du Caquet, a écrit qu'on les célébroit au mois de Pyanepſion, qui tenoit de la fin de Septembre & de la plus grande partie d'Octobre, ſelon Scaliger & le Pere Pétau : mais les

Au-

Auteurs que Caſaubon cite pour la confirmation de ſon opinion, diſent qu'on les célébroit au mois d'Antheſtérion : & Caſaubon le dit lui-même ailleurs en termes exprès : c'eſt ſur Athénée, livre VI. chap. 15. Et ainſi, il faut croire que le mot *Pyanepſion* dans cet endroit des Commentaires de Caſaubon ſur les Caractéres de Théophraſte, eſt une faute de mémoire, ou une faute d'impreſſion. Pour les Grands Myſtéres, on les célébroit, comme vous le dites très-véritablement après Théophraſte, au mois de Boëdromion. Ce mois tenoit d'Août & de Septembre; d'où vient que les uns l'expliquent par le mois d'Août, & les autres par le mois de Septembre. Galien l'a expliqué par le mois de Septembre. C'eſt au livre 4. de la conſervation de la ſanté, chapitre 8. où il parle du temps de la ſemence du ſapin. Ὅτις καιρὸς, ἐν Ῥωμῃ μὲν ὁ καλούμενος Σεπτέμβριός ἐστιν, ἐν Περγάμῳ δ', παρ' ἡμῖν, Ὑπερβερεταῖος; Ἀθήνησι δ', Μυσήρια. Car Μυσήρια eſt mis en cet endroit pour Boëdromion, comme l'a remarqué Gaza dans ſon traité des Mois. Pour ce qui eſt du nombre des jours que duroit la cérémonie de ces Grands Myſtéres, on ne le ſait point au vrai. Il eſt néantmoins certain qu'elle duroit plus de cinq jours; & je voudrois bien ſavoir où vous avez lû qu'elle n'en duroit pas davantage. Polyænus, au livre 3. de ſes Stratagémes, fait mention du 39e. J'avoue que les Doctes croyent que l'endroit de Poliænus eſt corrompu; c'eſt-à-dire, qu'il y a faute au chiffre. Mais quoi qu'il en ſoit, il eſt vrai que cette Fête étoit de plus de cinq jours. Meurſius dans le livre qu'il a fait de ces Fêtes de Cérês, en compte juſques à neuf. Ce qui vous a trompé dans votre calcul, c'eſt ſans doute que vous avez confondu les Fêtes de Cérês Eleuſine avec les Theſmophories, autres Fêtes de Cérês. Joſeph Scaliger le premier Critique de ſon temps, a fait la même faute, dont il a été repris avec raiſon par le Pere Pétau, dans les écrits duquel, ainſi que dans ceux de Meurſius, vous pouvez voir toutes les differences qu'il y a entre ces

Fêtes. Il eſt conſtant que les Theſmophories duroient cinq jours à Athénes. Heſychius ſe trompe qui dit qu'elles n'en duroient que quatre. Je dis à Athénes ; car à Sparte & à Milet, elles n'en duroient que trois.

CHA-

CHAPITRE XII.

L'Action de l'Héautontimoruménos de Térence s'eſt apparemment paſſée le jour de la Fête de Bacchus appellée Pithœgia. *Le mois d'Antheſtérion ne répond point au mois d'Avril des Romains, comme le croit Mr. d'Aubignac. Il répond à la fin du mois de Janvier & à la plus grande partie du mois de Février. Différentes opinions touchant le rang de ce mois dans l'année Attique. Erreur de Plutarque.*

CEci preſuppoſé, voyons maintenant en laquelle de ces Fêtes de Bacchus l'action de notre Comédie s'eſt paſſée. Philippe Mélanchthon ne ſoutient point, comme vous dites qu'il le ſoutient, que ce n'ait pas été en celle qu'on nomme *la Pithégie*. Il dit ſeulement que les Dionyſiaques dont parle ici Térence, ſont Orgies, ou Fêtes de Bacchus, qui ſe célébroient de trois ans en trois ans, ſans s'expliquer là deſſus davantage. Je vous dirai en paſſant que vous m'avez ici repris mal-à-propos, pour avoir appellé *Orgies* les Fêtes de Bacchus. Quoi que le mot *Orgia*, ſignifie toutes ſortes de Fêtes, il ſignifie particulierement celles de Bacchus. Orgia *propriè Liberi : abuſivè, omnium Deorum ſacra*, dit Servius ſur le VI. de l'Eneïde. Et ſur le IV. *Sanè ſciendum*, Orgia *apud Græcos dici ſacra omnia, ſicut apud Latinos* ceremoniæ *dicuntur : ſed jam abuſivè ſacra liberi* Orgia *dicantur*. Je reviens à Mélanchthon. Muret eſt de ſon avis.

pytiſſare, ce ſont les termes d'Eugraphius ſur ce mot *pytiſſando*, *propriè dicitur quod* guſtare : *quaſi cum quadam probatione expuere.* Et le Copiſte de l'exemplaire manuſcrit de Térence du Cardinal Bembo, le plus ancien de tous les Manuſcrits au jugement de Politien, a fait la même remarque à côté du même mot. Voici ſes termes : *Expreſſis labris ſpuendo, dum ſaporem vini probat.* Et ce mot *pytiſſare* a été fait de πυτίζειν, qui ſignifie *expuere.* Et c'eſt pourquoi il doit être écrit par un y. Ceux qui ont dit qu'il avoit été fait par onomatopée, n'ont pas bien rencontré.

Mais je ne demeure pas d'accord avec vous que le mois d'Antheſtérion ſoit le notre d'Avril.

Il eſt difficile, & comme impoſſible, de rapporter préciſément les mois des Grecs à ceux des Romains. Outre que les Grecs étoient peu exacts dans leur maniere de compter les années & les mois ; ce qui a été remarqué par Ciceron en ces termes, qui ſont de la ſeconde contre Verrès : *Eſt conſuetudo Siculorum, caterorumque Græcorum, quòd ſuos dies, menſesque, congruere volunt cum Solis Lunæque ratione : ut nonnumquam, ſi quid diſcrepet, eximant unum aliquem diem, aut ſummum biduum, ex menſe : quos illi* exæreſimos *nominant. Item, nonnumquam uno die longiorem menſem faciunt, vel biduo*; la plûpart de leurs Républiques, & même de leurs villes, avoient une maniere particuliére de compter les années & les mois. Les Athéniens, les Béotiens, les Lacedemoniens, les Corinthiens, les Cypriots, les Sicyoniens, les Delphiens; tous ces peuples comptoient les mois differemment. Et même la plûpart d'entre eux les nommoient differemment. Et la plûpart regloient d'ailleurs leurs mois ſelon la Lune : ce qui a été remarqué par Galien dans ſon premier Commentaire ſur le livre premier des Epidemiques d'Hippocrate. Et les Romains, depuis la reformation de leur Calendrier par Jules Ceſar, regloient les leurs ſelon le Soleil.

Mais comme l'action de notre Comédie s'eſt paſſée

ſée dans le voiſinage d'Athénes, il n'eſt ici queſtion que des mois Attiques.

Il eſt conſtant que le premier établiſſement de l'année Attique fut au Solſtice d'hiver: ce qui a été fort bien prouvé par le Pere Pétau dans ſes livres de la Doctrine des Temps, & dans ſes Diſſertations ſur ces mêmes livres. Mais ce commencement d'année fut enſuite transferé au Solſtice d'Eté, qui eſt fixé dans l'année Romaine au 22. Juin, comme le Solſtice d'hiver l'eſt au 22. Decembre. Et c'eſt ce commencement d'année qui étoit en uſage du temps de Ménandre, auteur de notre Comédie. Et en ce temps-là, les douze mois de l'année Attique étoient chacun de 30 jours: ce qui fut établi par Solon, comme nous l'apprenons de Plutarque en la vie de Solon. Et le premier mois de cette annee Attique s'appella *Hecatombæon*, des hécatombes qu'on ſacrifioit au Soleil, qui paroît vers la fin de Juin avec tout ſon éclat & toute ſa force. Mais comme l'année Attique étoit Lunaire, & que l'année Solaire eſt plus longue d'onze jours que la Lunaire; on inventa un mois intercalaire, afin que le commencement de l'année ne s'éloignât pas tout-à-fait du Solſtice d'Eté: lequel mois on inſéroit de 3. en 3. ans après le mois de Poſidéon: car ces onze jours qui étoient de moins dans l'année Lunaire que dans la Solaire, ramaſſez enſemble, faiſoient au bout de trois ans un mois & trois jours. Et on appella ce mois *le ſecond Poſidéon.*

Cela preſuppoſé, il faut examiner en quel rang des mois Attiques étoit celui d'Antheſtérion.

Les Auteurs ſont extremement partagez ſur le rang de ce mois. Les uns le rapportent au mois de Novembre, les autres, au mois de Decembre; les autres, à la fin de Janvier & à la plus grande partie de Février; les autres, à la fin de Février & à la plus grande partie de Mars; les autres, au mois de Mars; les autres, au mois d'Avril; & les autres au mois d'Août.

Examinons d'ordre toutes ces opinions, afin d'en choiſir la véritable.

Ga-

Gaza dans ſon livre des Mois, l'a expliqué du Mois de Novembre, ſecond mois de l'Automne; & il a cru qu'il avoit été appellé Ἀνθεσηριών, à cauſe qu'en ce mois il n'y a plus de fleurs ſur la terre, ἀπὸ τῆς τῶν ἀνθέων στερήσεως. Et comme Gaza étoit Grec de nation, (il étoit de Theſſalonique) & que c'étoit d'ailleurs un des plus ſavans hommes de l'Europe en Grec & en Latin, ſon opinion a été ſuivie par pluſieurs célébres Ecrivains; par Lilius Gyraldus dans ſon Traité *de Annis & Menſibus*; par Blaiſe de Vigénére dans ſon Calendrier Grec, imprimé avec ſa verſion des Pſeaumes en vers François; par Volphius, dans ſa verſion de Démoſthéne, en l'Oraiſon contre Néæra, & en celle de la Couronne; par Daléchamp, dans ſa verſion d'Athénée, livre 8. chapitre 3. par Mercurialis dans ſes Diverſes Leçons, livre 1. chapitre 15. & par Hadrianus Junius dans ſon livre *de Anno & Menſibus*. Mais il n'eſt plus revoqué en doute que Gaza & ſes ſectateurs ne ſe ſoient trompez, & que le mois d'Antheſtérion ne ſoit en partie un mois d'hiver Aſtronomique, en partie un mois de printemps populaire : ce qui ſera expliqué ci- après. Et l'étymologie de Gaza eſt tout-à-fait ridicule & contraire à l'analogie. Comme les mois de Thargélion, de Pyanepſion, de Scirrophorion, de Munichion, & de Lénæon, ont pris leurs noms des Fêtes, qu'on célébroit dans ces mois-là, celui d'Antheſtérion a été ainſi appellé des Antheſtéries, celébres Fêtes de Bacchus, qu'on célébroit en ce mois-là : & non pas, comme le prétendent la plûpart des Grammairiens, à cauſe des fleurs qui commencent alors à paroître. Ἀφ' τὸ τὰ πλεῖστα τῶν ἐν γῇ ἀνθεῖν τότε, dit Iſter dans Harpocration; ou pour uſer des termes du Grand Etymologique, ἐπειδὴ ἡ γῆ τότε ἄρχεται τοῦ ἀνθεῖν: ou, pour le dire avec Macrobe, *ab eo quod hoc tempore cuncta floreſcunt.* Mais il eſt vrai que les Antheſtéries ont été ainſi appellées à cauſe des fleurs avec leſquelles on les célébroit. Ἀπὸ τὸ τὰ ἄνθη ἐπὶ τῇ ἑορτῇ ἐπιφέρειν, dit l'Auteur du Grand Etymologique.

Car quoi que le mois d'Antheſtérion fût un mois d'hiver, il ne laiſſoit pas d'être propre pour les fleurs. *Florum prima ver nunciantium, viola, tepidioribus verò locis hieme eminet*, dit Pline. Et quelquefois même on voit des fleurs en Italie tout l'hiver; comme il paroît par cette belle Epigramme du Pape Urbain VIII.

Veris opes, varios flores mirata, ſuperbit
Purpureas inter cana Pruina roſas.
Ver queritur: marenſque, Meos, cur, inquit, honores
Floriferumque rapis tu mihi, Bruma, decus?
Tu quoque, Bruma refert, glaciem furaris, in æſta
Ut ſint vina magis grata: niveſque rapis.
Parcite jurgari, clamat Solertia. Per me
Ver æſtate riget, florida vernat Hiems.

Et comme la Gréce eſt un climat plus chaud que l'Italie, on y voit des fleurs dès la fin de Janvier. Et la Fête des Antheſtéries qu'on celebroit au commencement de Février, comme il ſera prouvé ci-après, a été vraiſemblablement ainſi appellée des premieres fleurs avec leſquelles on la célébroit. Et il faut expliquer de ces premiéres fleurs ce que dit Philoſtrate dans ſes Heroïques, à l'article d'Ajax fils de Télamon, qu'au mois d'Antheſtérion on couronnoit de fleurs les enfans âgez de trois ans. Ce ſeul paſſage ſuffiroit pour refuter l'opinion de Gaza. Mais en voici d'autres qui la réfutent encore plus expreſſement. Plutarque, au livre 8. de ſes Sympoſiaques, à la queſtion derniére, dit que le mois d'Antheſtérion étoit après l'hiver. Les paroles de Plutarque ſeront produites au chapitre ſuivant. Démoſthéne, dans ſon Oraiſon de la Couronne, en parlant de l'Aſſemblée des Pylagores faite au printemps, dit qu'elle fut faite le 16. d'Antheſtérion. Et Ariſtides, dans ſon Oraiſon à la louange de Smyrne, dit qu'à Smyrne, tout au commencement du printemps, on pro-

promenoit autour du marché une galére conſacrée: Et cette cérémonie ſe faiſoit au mois d'Antheſtérion, comme nous l'apprenons de Philoſtrate en la vie de Polemon. En un mot, l'opinion de Gaza eſt aujourd'hui abandonnée de tous les Doctes.

Tzetzês ſur Héſiode fait le mois d'Antheſtérion le ſeptiéme mois des Athéniens, qui eſt renfermé entre le 22. Decembre & le 22. Janvier. Cette opinion eſt réfutée par ce qui ſera dit à l'article ſuivant, que le mois d'Antheſtérion eſt le 8e. mois Attique.

Scaliger dans ſon livre de l'Emendation des Temps, le fait le huitiéme mois de l'année, & le ſecond de la ſaiſon d'hiver: comme il paroît par cette Liſte qu'il nous a donnée des Mois Attiques diviſez par les ſaiſons; & que je produis ici d'autant plus volontiers que nous aurons beſoin dans la ſuite de ce diſcours de la ſituation de ces mois.

Mois d'Eté.

Hécatombæon.
Métagitnion.
Boëdromion.

Mois d'Automne.

Pyanepſion.
Mæmactérion.
Poſidonion.

Mois d'Hiver.

Gamélion.
Antheſtérion.
Elaphébolion.

Mois de Printemps.

Munychion.
Thargélion.
Scirrophorion.

L'e-

L'opinion de Scaliger eſt confirmée par Harpocration & par Suidas, qui ont écrit que le mois d'Antheſtérion eſt le huitiéme mois de l'année Attique. Et le Pere Pétau qui contredit Scaliger dans toutes les choſes dans leſquelles il croit le pouvoir contredire, eſt demeuré d'accord de cette Liſte, à la reſerve du mois de Mæmacterion, qu'il met, comme Gaza, avant le Pyanepſion. Mais comme il n'eſt ici queſtion que de l'Antheſtérion, la queſtion de ſavoir ſi Mæmacterion eſt avant ou après Pyanepſion, ne nous regarde point. Je ne laiſſerai pourtant pas de remarquer ici en paſſant, que cette Liſte de Scaliger eſt conforme à une ancienne Liſte des mois Attiques, eſtimée inconteſtable par Selden; laquelle s'eſt trouvée dans un ancien manuſcrit de Ptolémée, & que Pyanepſion & Mæmacterion ſe trouvent ainſi placez dans les Liſtes des Mois Grecs dont il ſera parlé ci-après, dans leſquelles l'année commence per le mois de Janvier. Et à l'égard du mois d'Antheſtérion, l'opinion de Scaliger, outre le Pere Pétau, a été ſuivie par Selden, dans les Marbres d'Arondel; par Marsham, dans ſon Canon Chronologique; par Uſſérius, dans ſon Traité de l'An Macédonien & Aſiatique, au chapitre 4; par le Pere Gourdon, dans ſa Chronologie; par le Pere Labbe, dans ſon Introduction à la Chronologie, chapitre premier, article 28. & par Amiot dans deux endroits de ſa verſion de Plutarque, qui ſeront rapportez au chapitre ſuivant. Et cette opinion paſſe aujourdhui pour inconteſtable.

Mr. de Saumaiſe, dans ſes Exercitations ſur Pline, page 814, le rapporte à la fin du mois de Février & à la plus grande partie du mois de Mars. Et il eſt vrai que par l'intercalation du mois de Poſidéon, le mois d'Antheſtérion peut avoir occupé tout le temps qui eſt entre le 22. Fevrier & le 22. Mars.

Plutarque & Elian l'expliquent du mois de Mars. Car Plutarque dans la vie de Sylla dit que Sylla avoit écrit dans ſes Commentaires qu'il avoit pris la ville d'Athénes

d'Athénes le jour des Calendes de Mars: lequel jour, dit Plutarque, tombe ſur la néoménie; c'eſt à dire, ſur le premier d'Antheſtérion: Et Elian, au livre 2. de ſon Hiſtoire, dit que Céſar fut tué au mois d'Antheſtérion: & tout le monde ſait qu'il fut tué aux Ides de Mars. Le mois d'Antheſtérion peut auſſi avoir occupé par l'intercalation dont il vient d'être parlé, le temps qui eſt entre le 22. Fevrier & le 22. Mars. Mais quoique les néomenies des mois Attiques ne fuſſent pas toûjours ſemblables; car il y avoit à Athénes une néoménie ſelon la commune façon de compter les mois, & une autre ſelon la Lune, comme nous l'apprenons de cet endroit du livre 2. de Thucydide, Ἐφ' αὐτῷ θέρους νουμηνία κατὰ σελήνην (ὥσπερ καὶ μόνον δοκεῖ εἶναι γίγνεσθαι δυνατὸν) ὁ ἥλιος ἐξέλιπε: & de celui-ci de Plutarque dans la vie d'Alcibiade, où il parle de la calomnie de l'accuſateur d'Alcibiade, qui diſoit qu'il avoit reconnu Alcibiade à la ſplendeur des rais de la Lune: ὅτι περὶ τὴν σελήνην, ἰσφάλη δ' πάντες, ἔνος καὶ νέας ὄσης ὅτι ταῦτ' ἐδρᾶτο. C'eſt-à-dire, *Nova exiſtente Luna hoc contigiſſe*: τῇ νουμηνίᾳ κατὰ σελήνην. Et l'accuſateur d'Alcibiade rapportoit cette néoménie à la néoménie civile, qui convient rarement avec la céleſte; dont elle differe de quelques jours: & particuliérement, lorſque tous les mois ſont de trente jours, comme ils étoient à Athénes. Quoique, dis-je, les néoménies des mois Attiques ne fuſſent pas toûjours ſemblables, le premier jour de Mars ne peut jamais avoir été le premier jour d'Antheſtérion. Et c'eſt avec raiſon que le Pére Pétau, au chapitre XI. du livre 1. de ſa Doctrine des Temps, a repris Plutarque pour avoir dit que les Calendes de Mars tomboient ſur le premier d'Antheſtérion. Uſſerius dans ſes Annales du Vieux & du Nouveau Teſtament, en l'an du Monde 3918, page 393. de l'édition de Paris, a repris Plutarque de la même choſe, mais par une autre raiſon. Voici ſes termes: *Utut verò Lunaris Athenienſium Antheſterion, Plutarchi ætate, Juliano*

Juliano Martio quandoque reſponderit ; in vitioſa tamen anni ratione hoc tempore à Romanis obſervata, Kalendæ Martiæ in Poſideonem potius Atticum & Julianum Decembrem incidiſſe poſſent videri. Mais Uſſérius s'eſt lui-même trompé en rapportant en cet endroit le mois d'Antheſtérion au mois de Décembre du temps du Plutarque. Je croi que Plutarque s'eſt auſſi trompé, en diſant, au lieu allégué de ſes Sympoſiaques, que le mois d'Antheſtérion étoit après l'hiver. Car comment le mois d'Antheſtérion pourroit-il être après l'hiver, puiſque, ſelon Harpocration & Suidas, il étoit le huitiéme mois des Athéniens, & que l'année des Athéniens commençoit par Hécatombæon, au Solſtice d'été, fixé dans l'année Romaine au 22. Juin ; & qu'il étoit ſuivi d'Elaphébolion, qui étoit le troiſiéme mois d'hiver ? Il ne peut pas être révoqué en doute qu'Antheſtérion ne fût ſuivi d'Elaphébolion : ces deux mois étant nommez en cet ordre dans Athénée au livre VIII. Et il paroît d'ailleurs par un paſſage de Thucydide que l'hiver finiſſoit vers la fin d'Elaphébolion. C'eſt au livre V. de ſon Hiſtoire, où il eſt dit, qu'un certain Traité fait entre les Athéniens & les Lacédémoniens le 26. du mois d'Elaphébolion, fut fait à l'extrémité de l'hiver, au commencement du printemps. πλησιαζοντος χειμωνος, ἅμα ἦρι. Il s'en faut donc deux mois que le mois d'Antheſtérion ne ſoit après l'hiver. Dailleurs, il eſt conſtant que l'hiver Aſtronomique dure juſqu'au 22. Mars : & ainſi, quand même il faudroit expliquer le mois d'Antheſtérion par le mois de Mars jour pour jour, comme l'a expliqué Plutarque en la Vie de Sylla, plus des deux parts du mois d'Antheſtérion ſeroient de l'hiver. Après avoir long-temps médité ſur cet endroit de Plutarque, il m'eſt enfin tombé dans l'eſprit, que cet hiver, dont parle Plutarque, devoit être entendu de l'hiver populaire, lequel finiſſoit plus d'un mois avant l'Aſtronomique. Car, ſelon Ovide & Ptolémée, le printemps populaire commençoit le 5. Fevrier ;

Fevrier, & ſelon Varron & Columelle, le ſeptiéme, & ſelon Pline, le huitiéme, & ſelon Manile, le dix-neuviéme: ce qui ſera plus particuliérement expliqué au chapitre ſuivant. Il en eſt de même du paſſage de Démoſthéne touchant l'Aſſemblée des Pylagores, faite au printemps le XVI. d'Antheſtérion; & de celui d'Ariſtides touchant cette galére conſacrée qu'on promenoit à Smyrne autour du marché au mois d'Antheſtérion au commencement du printemps. Le printemps en ces deux endroits doit être expliqué du printemps populaire.

Il me reſte à examiner l'opinion de ceux qui ont expliqué le mois d'Antheſtérion par le mois d'Avril. Cette opinion eſt celle de Macrobe, au chapitre 12. du livre 1. de ſes Saturnales. Et c'eſt auſſi celle de l'Auteur de la Liſte des Mois Attiques produite par Henri Etienne dans l'Appendice de ſon Tréſor de la Langue Grecque. Et c'eſt auſſi la vôtre. Mais vous me permettrez de vous dire que cette opinion ne peut ſubſiſter: étant conſtant, comme il a été remarqué par l'autorité d'Harpocration & de Suidas, que le mois d'Antheſtérion étoit le huitiéme mois des Athéniens: & il en ſeroit le dixiéme, s'il répondoit au mois d'Avril; car le mois de Munychion qui en eſt le dixiéme, a été traduit par Pline au chapitre 51. du livre XVIII. par le mois d'Avril. *Plurimi piſcium pariunt tribus menſibus, Aprili, Maio, Junio.* C'eſt ainſi que Pline a traduit ces paroles d'Ariſtote du chapitre XI. du livre V. de l'Hiſtoire des Animaux, *τίκτουσι δ' οἱ πλεῖστοι τῶν ἰχθύων ἐν τούτοις μησὶ, Μουνυχιῶνι, Θαργηλιῶνι, Σκιροφοριῶνι.* Parce que le mois d'Avril a été appelé *Aprilis* par les Latins, *ab aperiendo*, ſelon l'opinion commune des Grammairiens: *quaſi terras tepore ſuo aperiat*, dit Servius: Macrobe peut avoir cru qu'il répondoit au mois d'Antheſtérion, appellé auſſi de la ſorte, ſelon l'opinion commune des Grammairiens, à cauſe que les arbres fleuriſſent en ce mois-là: ſans faire réflexion que dans le mois d'Avril les arbres ne ſont plus en fleur

fleur dans la Gréce. Mais quand du temps de Macrobe le mois d'Antheſtérion auroit été celui d'Avril: car le Pere Beſnier, homme intelligent en ces ſortes de matiéres, prétend qu'après l'année Athénienne fixée au Calendrier Julien, l'Hécatombæon qui étoit le premier mois de l'année Attique, commençoit au mois de Septembre, & qu'ainſi l'Antheſtérion qui en étoit le huitiéme, répondoit au mois d'Avril; & il ſe fonde ſur ces paroles de la Liſte des Mois Attiques, produite par Henri Etienne dans l'Appendice de ſon Tréſor de la Langue Grecque, Ἑκατομβαιών, ὁ ϗ Κρόνιος, ὁ Σκιροφοριών: C'eſt le commencement de la Liſte: Ἀνθεστηριών, ὁ Ἀπελλαῖος. Quand, dis-je, du temps de Macrobe le mois d'Antheſtérion auroit été celui d'Avril, il eſt certain que du temps de Ménandre, auteur de notre Comédie, auquel temps l'année Attique commençoit par Hecatombæon, au Solſtice d'été, le mois d'Antheſtérion n'a jamais pu répondre à celui d'Avril. J'ajoute à toutes ces raiſons un paſſage de la Comédie des Acharniens d'Ariſtophane, dont l'action ſe paſſoit le jour de la Fête dite Χόες: laquelle, comme il a été dit au chapitre précedent, faiſoit partie des Antheſtéries, & ſe célebroit le douziéme d'Antheſtérion. Il eſt dit dans ce paſſage, que Lamachus qui étoit en ſentinelle, trembleroit de froid. On ne tremble point de froid en Gréce le douziéme d'Avril. Ce paſſage m'a été indiqué par Mr. Spanheim, lequel, pour le marquer en paſſant, rapporte auſſi le mois d'Antheſtérion au mois de Février. Je ne parle point de l'opinion de Selden, qui prétend que le mois de Lenæon, qui eſt décrit par Héſiode comme le mois le plus froid de l'hiver, eſt notre mois d'Antheſtérion; cette opinion ne me paroiſſant pas véritable. Dans la Liſte de Henri Etienne dont je viens de parler, il y a, Ληναιών, ὁ ϗ Ποσειδεών.

Dans un Manuſcrit Grec de la Bibliothéque du Roi, contenant quelques Traitez de Droit Canon, il y a une Liſte des mois Grecs, expliquez par les mois Latins,

Latins, où le mois d'Antheſtérion eſt expliqué par le mois d'Août. C'eſt une ignorance de celui qui a fait cette Liſte: lequel a expliqué les mois Grecs par l'ordre des mois Latins. Vous trouverez une Liſte toute ſemblable dans les *Varia Sacra* de Mr. le Moine, pag. 454.

Il paroit par cet Examen des opinions des Auteurs touchant le mois d'Antheſtérion, que la veritable eſt celle qui rapporte ce mois des Athéniens à la fin du mois de Janvier des Romains, & à la plus grande partie de celui de Février. Et le cinquiéme de Février, jour de la Fête de la Pithégie, en laquelle, ſelon vous, l'action de notre Fête s'eſt paſſée, la nuit, du temps de Menandre, auteur de notre Comédie, étoit à Athénes de 14. heures. Les deux prémiers Actes de notre Comédie qui contiennent une nuit toute entiere, comprennent donc 14. heures. Il ſera prouvé ci-après, que les trois derniers en comprennent trois. Et ainſi l'Héautontimoruménos de Térence eſt de 17. heures.

Mais comme cette veritable opinion touchant le mois d'Antheſtérion ſe trouve aucunement embaraſſée par les paſſages ci-deſſus produits, où le mois d'Antheſtérion eſt appellé un mois de Printemps, ſi vous le voulez, nous partagerons le different; & conformement à l'opinion de Plutarque & d'Elian, nous expliquerons ce mois de celui de Mars. Et l'onziéme de Mars, qui en ce cas auroit été le jour de notre Fête de la Pithégie, le Soleil du temps de Ménandre ſe levoit à Athénes à ſix heures & demie du matin, & ſe couchoit à ſix heures & demie du ſoir: Et ainſi, la nuit y étoit de treize heures: leſquelles, avec les trois des trois derniers Actes, font ſeize heures toutes entiéres.

CHAPITRE XIII.

Réfutation de la Réplique de Mr. d'Aubignac touchant les Antheſtéries. Paſſage des Caractéres de Théophraſte non entendu par Mr. d'Aubignac. Dionyſiaques de la Ville appellées Dionyſiaques *par excellence. Diverſes opinions touchant le commencement du Printemps. Temps de la navigation parmi les Anciens. Erreur de Meurſius touchant les Panathénées. Mépriſe de Mr. Guyet & de Mr. de la Peyraréde.*

PAr toutes ces raiſons & par toutes ces autoritez, je croyois avoir démontré que le mois d'Antheſtérion des Athéniens n'a pu être, comme vous le prétendez, le mois d'Avril des Romains du temps de l'action de notre Comédie. Et vous, MONSIEUR, de votre côté, tant les opinions des hommes ſont différentes, vous croyez, dans votre Réplique, avoir établi de ſorte votre opinion, qu'elle ne peut être révoquée en doute. Voici vos termes, qui ſont de la page 162. *Premiérement, la Fête Pithœgia étoit célébrée l'onziéme d'Antheſtérion : cela n'eſt pas conteſté : & cette Fête en laquelle on ouvroit les vins nouveaux, n'étoit point celébrée dans Athénes que le vent Favonius ne fût paſſé. Plutarque l'écrit formellement. Et la raiſon qu'il en rend, eſt, que dans la Grece ce vent gâtoit les vins quand on les mettoit plûtôt en perce Or le vent Favonius eſt le vent qui commence le Printemps, & ſouffle, au moins, juſqu'au* 80e.

80e. *jour depuis le Solſtice d'Hiver; c'eſt-à-dire, dix jours, ou environ, devant l'Equinoxe. Nous en avons les témoignages de Pline & d'Horace: Et partant, l'onziéme d'Antheſtérion auquel étoit celébrée cette Fête, étoit regulièrement après l'Equinoxe: c'eſt-à-dire, après le 21. de Mars: & partant il faut que la plus grande partie du mois d'Antheſtérion entre dans le mois d'Avril. Davantage, les Athéniens ne mettoient point ſur Mer qu'après les Fêtes de Bacchus, dont Pithœgie faiſoit partie, ainſi que Théophraſte nous apprend, quand il écrit que la mer s'ouvre incontinent après les Dionyſiaques. Or il eſt certain qu'ordinairement l'on ne monte point ſur Mer qu'après l'Equinoxe. Et auſſi dit-on que c'eſt le Printemps qui ouvre la mer, dautant qu'auparavant les vents ſont trop violens & les tempêtes trop longues. D'où s'enſuit que l'onziéme d'Antheſtérion étoit après l'Equinoxe. De plus, ce mois étoit après l'Hiver, & un de ceux du Printemps, comme on voit clairement dans Thucydide, Démoſthéne, & Plutarque. Et l'on ſait bien que les Anciens établiſſoient, comme nous, à l'Equinoxe, le Soleil dans le ſigne du Belier. Car ſi Pline a mis les quatre ſaiſons entre les Solſtices & les Equinoxes, c'eſt plutôt par une ingénieuſe diviſion & populaire que par un ordre d'Aſtronomie, voulant même que les fleurs & les papillons ſoient une preuve certaine du Printemps. Donc Antheſtérion doit régulièrement occuper la fin de Mars & la plus grande partie d'Avril: puiſque Thargélion & Scirrophorion occupoient le reſte du Printemps juſqu'au Solſtice d'Eté, comme nous avons montré ci-deſſus. Ce ne ſont pas là des imaginations recherchées pour contredire les ſentimens d'autrui, mais des raiſons qui vous doivent convaincre, & détruire tous les artifices dont vous avez eſſayé de ruiner ou de cacher la vérité.*

REPONSE.

PRemiérement, dans votre premiére Diſſertation vous dites affirmativement que le mois d'Antheſtérion eſt celui d'Avril : & ici, dans votre Réplique, vous dites qu'il comprend la fin de Mars & la plus grande partie d'Avril.

En ſecond lieu, Plutarque que vous alléguez pour vous, eſt tout-à-fait contre vous. Car nous venons de voir que dans la Vie de Sylla il dit nettement, que le mois d'Antheſtérion des Athéniens répondoit jour pour jour au mois de Mars des Romains : & vous pouvez bien croire qu'il ne s'en eſt pas dédit dans les deux endroits de ſes Sympoſiaques que vous avez alléguez dans votre Réplique en votre faveur.

En troiſiéme lieu, il n'eſt point vrai que Plutarque au Livre 3. de ſes Sympoſiaques, à la Queſtion ſeptiéme, ait écrit qu'on ne célébroit point à Athénes la Fête de la Pithégie que le vent Favonius ne fût paſſé. Plutarque ne parle pas d'Athénes, mais de Chéronée, ville de la Béotie dans les confins de la Phocide. Voici ſes termes, de la Traduction d'Amiot, le plus ſavant de ſes Traducteurs : *On eſſaie du vin nouveau à Athénes l'onziéme jour du mois de Février* (Remarquez qu'Amiot a traduit Antheſtérion par le mois de Fevrier.) *Et appelle-t'on ce jour πιθοιγία : c'eſt-à-dire*, ouverture des tonneaux. *Et anciennement, avant que d'en boire, ils en répandoient les premices aux Dieux, en leur faiſant priere que l'uſage de ce médicament leur fût ſalutaire, & non dommageable. Mais en notre païs* (Plutarque étoit de Chéronée) *ce mois s'appelle Πυανεψιών : & eſt la coutume que le ſixiéme on tâte des vins nouveaux ; après avoir fait ſacrifice à la Bonne Fortune & au Bon Démon ; & après avoir commencé le ſoufflement de Zéphyre, qui eſt celui du Ponant : parce que c'eſt lui qui plus trouble & emeut le vin. Tellement que celui qui s'en eſt pu ſauver, on a eſpérance qu'il demeurera ferme, & tiendra bon toute*

te l'année. Il y a dans le Grec, μ᾽ τ̃ ζέφυρον, qui ſignifie ſimplement *après le Zéphyre.* Tout le monde ne demeure pas d'accord que ζέφυρος ſoit Favonius. Végece, Livre v. Chapitre 8. explique Ἰάπυξ par Favonius. Mais j'en demeure d'accord. *Favonius*, Zephyrus *Græcis nominatus*, dit Pline. Favorin dit la même choſe dans Aulu-Gelle. Je demeure auſſi d'accord que le vent Favonius commence le Printemps, & qu'il commence à ſouffler le 70. jour depuis la Brume; c'eſt-à-dire, depuis le jour le plus court de l'année, qui eſt le 21. Décembre; & qu'il ſouffle neuf jours. C'eſt ce qu'a écrit Pline en ces termes, qui ſont du Chapitre 47. du Livre 2. *Favonium quidam ad* VII. *Calendas Martii* Chelidoniam *vocant ab hirundinis viſu. Nonnulli verò* Ornithiam, *uno &* LXX. *die poſt brumam, ab adventu avium flantem per dies novem.* Ce vent commençant donc à ſouffler le 71. jour depuis le jour le plus court de l'année, qui eſt le 21. Decembre, il commence à ſouffler le 2. Mars; & ne ſoufflant que neuf jours, il ceſſe de ſouffler l'onziéme Mars, qui eſt le jour de notre Fête de la Pithégie. Ce que vous alleguez donc ici contre moi, fait contre vous; car la Fête de la Pithégie ſe célébrant à Athénes immédiatement après que le vent Favonius avoit ceſſé de ſouffler, ſi on l'eût célebrée l'onziéme du mois d'Avril, on l'eût celebrée un mois après que ce vent eût ceſſé de ſouffler: ſuppoſé, que ce vent, comme vous le dites, ſouffle en Gréce de même qu'en Italie, ce qui eſt aſſez vraiſemblable, ce vent étant un vent général.

Voici un autre calcul. Le vent Favonius, ſelon Pline, commence à ſouffler le huitiéme Fevrier, & ſelon Columelle, le ſeptiéme. Les paſſages de Pline & de Columelle ſeront rapportez ci-après. Et il ſouffle neuf jours. Et on célébroit à Chéronée le ſixiéme d'Antheſtérion la Fête de la Pithégie après qu'il avoit ceſſé de ſouffler. Quoi que Plutarque n'ait parlé que de Chéronée il eſt à croire qu'on obſervoit la même choſe à Athénes qu'à Chéronée; c'eſt-à-dire, qu'on n'y

mettoit point les vins nouveaux en perce que ce vent n'eût ceſſe de ſouffler. Donc le mois d'Antheſtérion occupoit la plus grande partie du mois de Février. Mais tous ces calculs doivent s'entendre commodément: les vents n'étant point fixes, & ne pouvant pas d'ailleurs commencer & ceſſer de ſouffler en Gréce dans le même temps juſtement qu'ils commencent & qu'ils ceſſent de ſouffler en Italie.

Voions maintenant à quel jour le Printemps commence parmi les Grecs & parmi les Romains.

Il y a deux commencemens de Printemps: l'un, populaire ou civil, & l'autre, Aſtronomique. Le Printemps Aſtronomique commence le 21. Mars: c'eſt-à-dire, à l'Equinoxe, lorſque le Soleil eſt dans le ſigne du Belier, comme l'a écrit Géminus au chapitre premier de ſes Elémens d'Aſtronomie.

Il eſt comme impoſſible de décider en quel mois & à quel jour le Printemps populaire commençoit parmi les Romains avant la réformation du Calendrier par Jules Céſar, faite 45. ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Car avant ce temps-là les Pontifes à qui il appartenoit de regler les années, plaçant où ils vouloient & de la maniére qu'ils le vouloient, le mois intercalaire Merkedonius, il y avoit quelquefois tant de confuſion dans les mois, que celui de Janvier ſe trouvoit dans l'Automne, & que le premier de Janvier répondoit au ſixiéme de Décembre, & l'onziéme de Juillet au quatorziéme de Mars, & le premier de Septembre au dixiéme de Juin. C'eſt l'obſervation du Pere Pétau. Mais depuis cette réformation, les commencemens des ſaiſons ont été aſſez bien reglez parmi les Romains, quoi qu'un peu diverſement. Selon Ovide, au Livre 2. de ſes Faſtes, le Printemps populaire commençoit parmi eux au cinquiéme Février.

Quintus ab æquoreis nitidum caput extulit undis
Lucifer: & primi tempora veris eunt.

Et

Et ſelon Varron, dans ſon premier Livre *de Re Ruſtica*, au 7e. des Ides de Février : c'eſt-à-dire, au 7e. de Février. Et ſelon Pline, au 8. du même mois. Voici les paroles de Pline : *Ver ergo aperit navigantibus maria: cujus in principio Favonii hibernum molliunt cælum : Sole Aquarii* XXII. *obtinente partem. Is dies ſextus ante Februarias Idus.* C'eſt au Chapitre 47. du Livre 2. Columelle au Chapitre 2. du Livre 10. met le commencement de Favonius, & conſéquemment celui du Printemps, un jour plus tard que Pline. C'eſt-à-dire, qu'il le met, comme Varron, au 7e. de Février. L'Auteur du Livre *de Inerrantium ſignificatione*, attribué fauſſement à Ptolémée, comme l'a très-véritablement remarqué Uſſerius au Chapitre 6. de ſon Traité de l'An Macédonien & Aſiatique, fait de même commencer le Printemps par le 7e. des Ides de Février. Ptolémée le fait commencer, ſelon Céſar & Métrodore, le XVI. de Μεχὶρ, à la moitié du Verſeur d'eau, qui eſt le 5. Février. Mais Manile le fait commencer lorſque le Soleil eſt dans le ſigne des Poiſſons, c'eſt-à-dire, vers le 19. Février.

Temporibus quoque ſunt propriis pollentia ſigna.
Æſtas à Geminis, Autumnus Virgine ſurgit.
Bruma Sagittifero, Ver Piſcibus incipit eſſe.

Et l'Auteur de ce diſtique,

Dat Clemens Hiemem, dat Petrus Ver Cathedratus.
Æſtuat Urbanus : autumnat Symphorianus,

le fait commencer par le 22. Février, jour de la Fête de la Chaire de St. Pierre. Et ſelon le Breviaire, il commence par le premier jour de Carême.

Pline n'eſt donc pas le ſeul, comme il ſemble que vous le croyiez, qui n'a point eu d'égard à l'Equinoxe pour la définition du commencement du Printemps.

Le Pere Pétau au Chapitre 8. du Livre VI. de ſes Diſſertations ſur la Doctrine des Temps, prétend que les Grecs n'ont point conſideré les Equinoxes & les Solſtices pour la définition des ſaiſons. Ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'a écrit Denis d'Halicarnaſſe, au Livre premier, que la ville de Troie avoit été priſe ſur la fin du Printemps, 17. jours avant le Solſtice d'Eté. Si le Printemps commençoit, comme le prétend le Pere Pétau au lieu allegué, un mois & demi avant l'Equinoxe, il ne ſeroit pas ſur ſa fin 17. jours avant le Solſtice : puiſque ſelon le ſyſtême du Pere Pétau, l'Eté commence un mois & demi avant le Solſtice.

Je remarquerai ici une choſe très-remarquable, qui eſt, que Galien dans ſon premier Commentaire ſur les Epidémiques d'Hippocrate, a écrit qu'en ſon païs (Galien étoit de Pergame) le Printemps commençoit à l'Equinoxe, & qu'il finiſſoit au lever des Pleïades, & qu'ainſi le Printemps de Pergame ne duroit pas deux mois entiers. Ce qui fait voir que pour le commencement du Printemps on ſe ſervoit à Pergame du Printemps Aſtronomique, & que pour ſa fin, on la regloit ſelon l'opinion populaire.

Je viens à votre paſſage des Caracteres de Théophraſte, du Chapitre du Caquet, où il eſt dit que la mer s'ouvre immédiatement après les Dionyſiaques. Je demeure d'accord que la mer s'ouvre immédiatement après les Dionyſiaques. Mais je ne demeure pas d'accord que ces Dionyſiaques ſoient nos Antheſtéries. Il eſt vrai que Caſtellanus a écrit dans ſon Livre des Fêtes de la Gréce que le mot de Διονύσια parmi les Grecs, emploié tout ſeul, s'entendoit des Fêtes de Bacchus appellées *les Grandes Dionyſiaques*, qui ſont nos Antheſtéries, & que Selden a écrit dans ſes Marbres d'Arondel, que les Antheſtéries ſont le plus ſouvent appellées *Dionyſiaques* ſimplement. Mais ce ſont les Dionyſiaques Aſtiques, ou de la Ville, qui ont été ordinairement appellées *Dionyſiaques* par excellence. Ce qui a été très-véritablement remarqué par Ca-

Casaubon sur l'endroit de Théophraste dont il vient d'être parlé : & ce qui est demontré par ce passage de Thrasylle dans Diogéne Laërce en la vie de Platon, *τέτρασι δραμάσιν ἠγωνίσαντο. Διονυσίοις, Ληναίοις, Παναθηναίοις, Χύτροις. ὧν τὸ τέταρτον ἦν Σατυρικόν. Les Poëtes combattoient aux Dionysiaques, aux Lénées, aux Panathenées, & aux Chytres, avec quatre Poëmes Dramatiques, dont le dernier étoit Satyrique* : Et par cet autre d'Elian, qui est du Chapitre 43. du Livre 4. de son Histoire des animaux, *κεκήρυκται δὲ Διονύσια, καὶ Λήναια, καὶ Χύτροι.* Car la Fête des Chytres, comme il a été remarqué au Chapitre XI. faisoit partie des Antheστéries. Et ainsi, *Διονυσίοις* dans l'endroit de Thrasylle, & *Διονύσια* dans celui d'Elian, s'entendent indubitablement des Dionysiaques Astiques, ou de la Ville. Ce qui est encore confirmé par cet endroit du Scholiaste d'Aristophane sur les Oiseaux, *λήγοντος δὲ χειμῶνος, ἀρχομένου δ' ἔαρος, γίνεται τὰ Διονύσια: On célébre les Dionysiaques à la fin de l'Hiver & au commencement du Printemps.* Car c'est dans ce temps-là qu'on célébroit les Dionysiaques Astiques, comme il paroit par le passage du Livre V. de l'Histoire de Thucydide ci-dessus indiqué, où il est dit que le Traité fait entre les Athéniens & les Lacédémoniens le 26. du mois d'Elaphébolion, fut fait à l'extremité de l'Hiver au commencement du Printemps, aussi-tôt après les Dionysiaques Astiques. *τελευτῶντος δὲ χειμῶνος, ἅμα ἦρι, ὑπὸ Διονυσίων εὐθὺς τῶν Ἀστικῶν.* Tous ces passages me font croire qu'il faut aussi entendre de ces Dionysiaques Astiques ces paroles de Maxime de Tyr, de sa Dissertation 33. où il est dit que chaque saison a ses fêtes & ses réjouïssances, & que les Dionysiaques sont échues en partage au Printemps : *Καὶ διέλαχον αὐτοῖς ὧραι τὰς ἡδονάς· ἦρος, Διονύσια· μετοπώρου, Μυστήρια· καὶ ἄλλῳ ὥραν ἔχει ἄλλος Θεός.* Je demeure pourtant d'accord que *Διονύσια* tout seul a été dit quelquefois des Anthéstéries, comme il paroît par ce passage d'Aristides, ci-dessus indiqué, *ἦρος ὥρᾳ πρώτῃ, Διονυσίοις, τελείης ἱερὸν τῷ Διονύσῳ φέρεται κύκλῳ δι' ἀγορᾶς.*

Quand Théophraſte a dit que la mer étoit navigable auſſi-tôt après les Dionyſiaques, il a donc entendu parler des Dionyſiaques de la Ville, qui ſe célébrent au paſſage de Thucydide dans le mois d'Elaphébolion, au commencement du Printemps, & qui pour cela ſont appellées *Printannières* par Caſaubon ſur ce paſſage de Théophraſte; & non pas des Dionyſiaques Antheſtéries, qui ſe celébroient l'onziéme, le douziéme, & le treiziéme du mois d'Antheſtérion, lequel mois étoit dans l'Hiver Aſtronomique.

Ce que vous dites enſuite, qu'on ne montoit point ſur mer qu'après l'Equinoxe, eſt très-véritable. Ariſtote le dit en termes exprès au Chapitre 24. du Livre 5. de ſes Métaphyſiques. ἐξ ἰσημερίας ἐγένετο ὁ πλοῦς, ὅτι μετὰ ἰσημερίαν ἐγένετο. Aujourd'hui que la navigation eſt perfectionnée par l'uſage de la bouſſole & par la fabrique des grands bâtimens, on navige dans tous les mois de l'Hiver, quand la glace permet aux vaiſſeaux de ſortir des ports. Mais anciennement les mers étoient fermées pendant tout l'Hiver. Le Printemps les ouvroit. *Ver aperit navigantibus maria. Solvitur acris Hiems grata vice Veris, & Favoni Trahuntque ſiccas machinæ carinas.* D'où vient que les Grecs modernes ont appellé le Printemps ἄνοιξις, c'eſt-à-dire, *l'ouverture.* Mais outre cette navigation qui ſe faiſoit au commencement du Printemps, il y en avoit une autre qui commençoit auſſi-tôt après les Fêtes des Panathénées. C'eſt ce que nous avons appris d'un endroit du Chapitre 18. du Livre 1. d'Ariſtote de la Generation des Animaux : où Ariſtote remarque que la particule ἐπὶ ſignifie quelquefois *après* : comme quand on dit, ἐπὶ Παναθηναίων ὁ πλοῦς : *La navigation ſe fait auſſi-tôt après les Panathénées.* Il y avoit parmi les Atheniens deux *Panathénées*, les Grandes & les Petites. Les Grandes ſe célébroient le 23. d'Hécatombæon, comme nous l'apprenons de Proclus dans ſon premier Commentaire ſur le Timée de Platon. Les Petites ſe célébroient le 20. de Thargélion, comme nous l'apprenons

nons du même Commentateur de Platon, au même endroit. Le mois d'Hécatombæon, comme il a été remarqué, commençoit au 22. Juin. Ce qui a fait dire à Meurſius dans ſon Traité des Panathénées, que ce paſſage de Proclus ne peut être entendu des Grandes Panathénées, & qu'il faut l'entendre des Petites, qui ſe celebroient au mois de Thargélion. Ce mois, ſelon Scaliger & le Pere Pétau, commençoit au 22. d'Avril. Il eſt fait mention de ces deux navigations dans Héſiode. Il y eſt dit, à l'égard de la premiere, qu'il appelle *Printanniére*, qu'elle commence dans le temps que les figuiers commencent à pouſſer. Héſiode ajoute, que cette navigation n'eſt pas fort ſûre. Et à l'égard de la ſeconde, il dit qu'elle commence 50. jours après l'Equinoxe du Printemps, l'Eté tirant vers ſa fin: & que cette navigation eſt très-ſûre. Il paroît par ces mots, *l'Eté tirant vers ſa fin*, que Meurſius s'eſt trompé en expliquant des Petites Panathénées le paſſage d'Ariſtote ci-deſſus rapporté.

A l'égard de votre paſſage de Plutarque de la Queſtion derniére du Livre VIII. des Sympoſiaques, il fait tout-à-fait contre vous. Voici les termes de Plutarque, de la verſion d'Amiot : *Et quant au vin nouveau, ceux qui le boivent le plus récent, c'eſt ordinairement au mois de Février, après l'Hiver. Et ce jour-là auquel on commence, nous autres, en notre païs, appellons ce jour* de la Bonne Fortune : *& les Athéniens l'appellent* Pithœgia, *parce que l'on y ouvre les tonneaux.* Il y a dans le Grec Ἀνθεστηριῶνι μηνὶ, μᾶ χοιμῶνα. Remarquez qu'Amiot a encore ici rendu par le mois de Février le mois d'Antheſtérion. Mais il n'eſt pas ici queſtion d'examiner ſi dans ce paſſage le mois d'Antheſtérion eſt le mois de Février. Il eſt queſtion de vous faire connoître que la Fête de la Pithégie, qui eſt, ſelon vous, le jour de l'action de notre Comédie, & qui ſe celebroit l'onziéme d'Antheſtérion, ne pouvoit être, ſelon vous, après l'Hiver: puiſque, ſelon vous, le Printemps parmi les Grecs commençoit à l'Equinoxe, c'eſt-à-dire, au 21. Mars. J'a-

J'ajoute à toutes ces raiſons l'autorité du Pere Petau, lequel, dans ſes Additions ſur les Livres de la Doctrine des Temps, au Livre 17. de ſes Diverſes Diſſertations, a produit une Table de quatre années de la premiére Periode de Calippus, avec les Néoménies des mois Attiques, ajuſtées aux mois Romains ſelon l'année Julienne; dans laquelle Table le mois d'Antheſtérion de la premiere année répond au 24. Janvier : & celui de la ſeconde, au 13. Février : & celui de la troiſiéme, au 22. Janvier : & celui de la quatriéme, au 10. Février.

Je penſe avoir démontré une ſeconde fois que le mois d'Antheſtérion des Athéniens n'a pû être du temps de Menandre, le mois d'Avril des Romains.

Ce qui pourroit avoir donné ſujet de croire que l'action de notre Comédie s'eſt paſſée au mois d'Avril, c'eſt ce qui eſt dit dans la Didaſcalie, que cette Comédie fut repreſentée pendant les Ieux Megaléſiens ; car ces Jeux ſe célébroient à Rome le cinquiéme Avril. Et Mr. de Marolles a donné dans cette opinion, expliquant des Jeux Megaléſiens les Dionyſiaques dont parle Terence. Mais notre Comedie eſt Grecque, & faite par Menandre. *Græca eſt Menandru : acta ludis Megalenſibus.* Ce ſont les termes de la Didaſcalie. Et il paroît d'ailleurs par pluſieurs paſſages d'anciens Auteurs, que Ménandre avoit fait une Comédie, intitulée *Heautontimorumenos* Galien, ſur le premier Περὶ ἄνθρων d'Hippocrate : καὶ Ἑαυτὸν τιμωρούμενον ἐπιγέγραπται τὸ Μενάνδρου δρᾶμα. Et je ne puis aſſez m'étonner que le ſavant & le judicieux Monſieur Guyet en ait pu douter, ſur ce que dit Ménédême dans la premiere Scéne, que ſon fils étoit allé à la guerre en Aſie ſervir le Roi de Perſe : (car c'eſt ainſi qu'il faut expliquer ces paroles, *In aſiam ad Regem militatum abiit*) & ſur ce que dans le temps qu'écrivoit Ménandre, il n'y avoit point de Perſe; le Royaume de Perſe ayant été détruit par Alexandre en la ſeconde année de la 112. Olympiade. Comme ſi Ménandre n'eût pu mettre

ſur

ſur le Théatre une action paſſée à Athénes dix ou onze ans depuis ſa naiſſance. Menandre nâquit en la 3. année de la 103. Olympiade.

Mr. de la Peyrarede, qui a remarqué ſur ces mots de la premiére Scéne de l'Acte 3. *Satrapes ſi ſiet*, que Terence s'eſt ſervi de ce mot de *Satrape*, qui eſt un mot Perſan, à cauſe que l'Héautontimoruménos eſt tiré de Menandre, & que les Rois de Perſe regnoient alors en Aſie, s'eſt auſſi tout-à-fait trompé : ce qui a été remarqué par Mr. le Fevre.

CHA-

CHAPITRE XIV.

Examen de la Note de Mᵉ. Dacier ſur ce vers de l'Héautont. Dionyſia hîc ſunt : hodie apud me ſis, volo.

JE demande permiſſion à mes Lecteurs d'inſérer ici cet Examen, quoi que fait long-temps après la mort de Mr. d'Aubignac.

J'ai remarqué ci-deſſus au Chapitre XII. que Samuel Petit dans ſes Commentaires ſur les Loix Attiques, avoit cru que l'action de notre Comédie s'étoit paſſée le jour des Bacchanales appellées *des Champs*, ou *Lénées*: & qu'il l'avoit cru, parce que la Scéne de cette Comédie eſt aux champs, où Ménédême travailloit en ſon champ lors que Chrémès lui parle en la Scéne premiére. Madame Dacier, dans ſa Note ſur ce vers de cette premiére Scéne, *Dionyſia hic ſunt : hodie apud me ſis volo*, a ſuivi cette opinion de Samuel Petit. Et elle a fort ſeverement repris Mr. d'Aubignac, qui a cru que cette action s'étoit paſſée le jour de la Pithégie ; qui étoit le premier des trois jours qui compoſoient les Fêtes de Bacchus appellées *Antheſtéries*. Voici ſes termes : *Les Atheniens célébroient pluſieurs Fêtes de Bacchus. Mais il y en avoit deux principales : l'une, que l'on célébroit au Printemps, & l'autre, en Automne. Mr. d'Aubignac a recherché avec ſoin toutes ces Fêtes : & après en avoir cité un grand nombre, il a pris malheureuſement le méchant parti. Car il a cru que la Fête dont parle ici Térence, eſt la Fête du Printemps, que l'on appelloit* Antheſtéries, *& où il fait auſſi tomber la Fête appellée* Pithoigie, *parce qu'on perçoit alors les tonneaux.*

Ce

Ce qu'il fonde ſur le 50. *vers de la Scéne* 1. *du* 3e. *Acte.* Relevi omnia dolia : omnes ſerias. J'ai percé tous mes tonneaux : j'ai ouvert toutes mes cruches. *Mais ce raiſonnement eſt bien foible : comme ſi dans les autres Fêtes on ne pouvoit pas percer les tonneaux, & comme ſi ce n'étoit pas l'ordinaire dans les grandes Fêtes d'en percer beaucoup pour choiſir le meilleur vin. D'ailleurs, on voit bien que ce n'eſt point ici une choſe de coutume, & que Chremès ne le fait que par ce qu'il y eſt forcé par l'importunité de Bacchis qui n'en trouvoit jamais d'aſſez bon : & qu'il ne le dit même à Ménédême que pour lui faire voir la furieuſe dépenſe à quoi il va être expoſé. Cette faute eſt plus importante qu'elle ne paroît : car elle en entraine d'autres : & elle eſt cauſe que Mr. d'Aubignac a fort mal placé la Scéne de cette Piéce. Je ſuis fâchée d'être obligée de faire cette remarque, & de relever la faute d'un homme qui a fait un ouvrage auſſi utile que ſa Pratique du Théatre, où il paroît tant de belle érudition & tant de jugement. La Fête dont il s'agit, eſt la Fête qu'on célébroit en Automne, & qu'on appelloit* Dionyſia in agris : Les Dionyſiaques des champs. *Et la Scéne n'eſt pas dans Athénes, comme l'a cru Mr. d'Aubignac. Elle eſt dans un petit hameau où Ménédême & Chremès avoient chacun une maiſon. Cela paroît par toute la Piéce. Et d'ailleurs, Ménédême n'a-t-il pas déja dit qu'il avoit vendu la maiſon qu'il avoit à la ville? La ſeule difficulté qui reſte, c'eſt de ſavoir pourquoi Chremès dit,* Dionyſia hic ſunt : On celebre ici la Fête de Bacchus. *C'eſt parce que durant pluſieurs jours, on ne la célébroit pas en même temps dans tous les hameaux de l'Attique. On la célébroit aujourd'hui dans un lieu, & demain dans l'autre, afin qu'on pût aſſembler ſes voiſins, & que la compagnie fût plus nombreuſe.*

Comme jai ſuivi l'opinion de Mr. d'Aubignac touchant les Dionyſiaques de notre Comédie, je me ſens obligé de dire ici les raiſons qui m'ont obligé de la préférer à celle de Samuel Petit. Je m'étois d'abord rangé du côté de Samuel Petit à cauſe que la Scéne de nô-

tre

tre Comédie eſt aux champs. Mais cette Scéne étant dans un hameau proche d'Athénes, qui étoit comme un des fauxbourgs d'Athenes; ce qui a fait dire à Mr. de Marolles qu'elle étoit au bout d'un fauxbourg d'Athénes; & à Nannius, qu'elle étoit *in rure ſuburbano* : voyez ci-deſſus au Chapitre onziéme : j'ai cru qu'on celébroit dans ce hameau les mêmes Fêtes que l'on celébroit à Athénes. Et j'ai paſſé du côté de Mr. d'Aubignac, voyant que les deux choſes qui ſe pratiquoient dans la Fête de Pithégie, qui eſt d'ouvrir les tonneaux & de goûter les vins, étoient nettement marquées dans notre Comédie. *Relevi omnia dolia : omnes ferias. Nam, ut alia omittam, pytiſſando modò mihi quid vini abſumpſit?* Madame Dacier dit qu'on pouvoit faire les mêmes choſes en d'autres Fêtes. Mais on pouvoit auſſi ne les pas faire. Et, apparemment, on pouvoit ne les pas faire. Et ces mots, *tous mes tonneaux, toutes mes cruches*, me ſembloient marquer en quelque façon une cérémonie extraordinaire. A quoi on peut ajouter que Bacchis avoit amené avec elle toutes ſes Servantes, juſques au nombre de plus de dix. *Ancillas plus decem.* Cette particularité me donnoit encore ſujet de croire que la Fête de notre Comédie étoit celle de la Pithégie, que les Serviteurs célébroient conjointement avec leurs Maîtres. Dans une autre occaſion, il eût été ridicule à une femme qu'on menoit à un Feſtin, d'amener avec elle ce grand nombre de Servantes.

Voici une autre raiſon qu'un homme ſavant de mes amis m'a alleguée en faveur de l'opinion de Mr. d'Aubignac. La Fête de Bacchus dont parle ici Térence, n'étoit pas, diſoit-il, une Fête chommable : car Ménédême travailloit dans ſon champ le jour de cette Fête : & il pourroit paroître étrange qu'on ne chommât pas aux champs une auſſi grande Fête qu'étoit celle des Dionyſiaques des Champs.

Ἐγὼ δὲ πολέμου τε κακῶν ἀπαλλαγὴς,
Ἄξω τὰ κατ' ἀγρούς, εἰσιὼν, Διονύσια.

Quittant la guerre, & les fatigues de la guerre, j'irai aux Champs célébrer les Dionyſiaques des Champs, dit Dicæopolis dans les Acharniens d'Ariſtophane : ce qui prouve en quelque façon qu'on ne travailloit point aux champs le jour de la Fête des Dionyſiaques des Champs. Et à l'égard de la Pithégie, comme elle ne conſiſtoit qu'à mettre les vins nouveaux en perce & à les goûter; ce qui pouvoit ſe faire commodément immédiatement après le ſouper, il n'y avoit pas d'inconvenient à travailler ce jour-là. Et il paroit par ces mots de Chrémès à Ménédême, *Dionyſia hîc ſunt : hodie apud me ſis, volo*, que la principale celebrité de cette Fête conſiſtoit à ſouper enſemble en débauche. Mais je n'appuie pas ſur cette raiſon; le jour, parmi les Athéniens, ſelon l'obſervation de Varron dans Aulu-Gelle, Livre 3. chapitre 2. commençant par le Soleil couchant : *à ſole occaſo ad ſolem iterum occidentem, omne id medium tempus, unum diem eſſe dicere Athenienſes, ſcripſit Varro.* Ce ſont les paroles d'Aulu Gelle.

Madame Dacier ajoute que Chrémès n'avoit ouvert ſes tonneaux & ſes cruches que par l'importunité de Bacchis qui ne trouvoit point de vin à ſon gré. Cela ne paroit pas par le diſcours de Chrémès. Et ſelon Madame Dacier, quand Bacchis n'eût point été de la Fête, Chrémès en eût uſé de la ſorte qu'il en a uſé; puiſque, ſelon Mᵉ. Dacier, on en uſe ordinairement de la ſorte dans les grands Feſtins, afin de choiſir le meilleur vin.

Mais en ſuivant l'opinion de Mr. d'Aubignac ſur cet Article des Dionyſiaques, je ne l'ai pas ſuivie ſur celui de la Scéne de notre Comédie : ce qui fait voir que la faute qu'il a faite touchant la Scéne, eſt indépendante de l'opinion qu'il a euë touchant la Fête.

Je veux bien au reſte demeurer d'accord avec Mᵉ.

Dacier que ces Dionyſiaques dont parle Térence, ſont les Dionyſiaques des Champs. Car outre que cette opinion n'eſt pas ſans apparence, elle m'eſt beaucoup plus favorable que celle de Mr. d'Aubignac.

J'ai à prouver que l'Héautontimorumenos de Térence comprend plus de douze heures. Suppoſons donc que l'action de cette Comedie ſe ſoit paſſée le jour des Dionyſiaques des Champs. Ces Dionyſiaques ſe celebroient au mois de Poſidéon, comme il a été prouvé au chapitre XI. Le mois de Poſidéon étoit le ſixiéme mois de l'Année Attique : ce qui a eté remarqué par Harpocration. L'année Attique commençoit par le mois d'Hécatombæon, environ le Solſtice d'Eté, fixé dans l'année Romaine au 22. Juin. Et ainſi l'Hécatombæon ſuivi du Metagitnion & du Boëdromion, rempliſſoit l'eſpace compris entre le Solſtice d'Eté & l'Equinoxe d'Automne. Et ſelon Scaliger & le Pere Petau, & l'ancienne Liſte des mois Attiques du Manuſcrit de Ptolémée, eſtimée inconteſtable par Selden, il étoit le dernier mois de l'Automne. Ce qui eſt conforme à ce qu'a écrit Ariſtote au chapitre 9e. du livre V. de l'Hiſtoire des animaux, que le Solſtice d'Hiver eſt vers le mois de Poſidéon. Et comme l'année Attique commençoit par le 22. Juin, le mois de Poſidéon tenoit de la fin de Novembre & de la plus grande partie de Decembre : d'où vient qu'il eſt expliqué Δεκέμβριος par Suidas. Plutarque, dans la vie de Céſar, dit que c'eſt le mois de Janvier : mais il le dit douteuſement. χειμῶνος ὄντος, ἰσταμένου Ἰανουαρίου μηνός. ἔτος ἦν τῷ Ποσειδεὼν Ἀθηναίοις.

On ne ſait point preciſément à quel jour du Poſidéon étoient les Dionyſiaques des Champs. Mais il y a apparence qu'elles étoient devant le jour qui finiſſoit l'Automne, étant appellées *Lenées de l'Automne* : τὰ Λήναια, ἐν τῷ μετοπώρῳ, par le Scholiaſte d'Ariſtophane ſur les Acharniens, page 390. Et Selden n'a pas raiſon de dire que ce Scholiaſte s'eſt trompée, & qu'aucune des Fêtes de Bacchus n'a été celebrée en Automne.

Les

Les Dionyſiaques des Champs ſe celebroient au mois de Poſidéon : le mois de Poſidéon, ſelon Scaliger & le Pere Petau, eſt le dernier mois d'Automne : donc les Dionyſiaques des Champs ſe celebroient en Automne. Ce que je remarque particulierement en faveur de Madame Dacier qui a dit que les Dionyſiaques des Champs ſe celebroient en Automne. Et à la fin de Poſidéon, laquelle fin répond au 8e. de Novembre, du temps de Menandre, auteur de notre Comédie, la nuit étoit à Athénes d'environ quinze heures. Il eſt conſtant d'ailleurs que notre Comédie commence lors que le Soleil ſe couche, comme il paroît par le mot de *veſperaſcit* de la 3e. Scéne du ſecond Acte. Voiez ci-deſſous le Chapitre 17. Le jour commence avec le 3e. Acte, *Luciſcit hoc jam.* Voila une nuit entiere, c'eſt-à-dire, 15. heures. Les trois derniers Actes, ſelon Me. Dacier, comprennent trois heures. Et ainſi, en expliquant les Dionyſiaques dont parle ici Terence, des Dionyſiaques des Champs, conformement à l'opinion de Me. Dacier, l'Héautontimoruménos ſeroit de 18. heures. Et il auroit commencé entre les cinq & ſix heures du ſoir, & fini ſur les dix heures du matin.

Mais comme j'ai dit que le hameau dans lequel s'eſt paſſée l'action de notre Comédie, étoit ſi proche d'Athénes qu'apparemment on y célébroit les mêmes Fêtes qu'on célébroit à Athénes, on pourroit dire que les Dionyſiaques dont parle ici Térence, pourroient être les Dionyſiaques Aſtiques, ou de la Ville. Et il ſemble que Philippe Melanchthon ait été de cet avis. Voiez ci-deſſus au Chapitre xi. Si on me faiſoit cette objection, je n'aurois pas grand intérêt de la refuter ; cette interprétation ne m'etant guere moins favorable que celle de Mr. d'Aubignac & celle de Me. Dacier. Car ces Dionyſiaques Aſtiques ſe celebroient au mois d'Elaphebolion, comme il a été prouvé ci-deſſus. Et le mois d'Elaphebolion, ſelon Scaliger & le Pere Petau, étoit le dernier mois d'Hiver. Et ce

mois répondoit à notre mois de Mars. Et au mois de Mars, ce que j'ai déja remarqué, la nuit, dans le temps de l'action de notre Comédie, étoit à Athénes de 13. heures. Et ainſi, avec les 3. heures qu'ont duré les 3. derniers Actes ſelon Mᵉ. Dacier, notre Comédie ſeroit toûjours de ſeize heures.

J'eſpere que lors que Mᵉ. Dacier aura lû ce Chapitre, elle ne croira plus que l'Héautontimorumenos de Térence ne comprend pas plus de douze heures: ni qu'il commence après les huit heures du ſoir, & finiſſe avant les ſept heures du matin. Et j'eſpere de plus qu'elle quittera le parti de mon adverſaire pour prendre le mien.

Il me reſte à remarquer, que ce qu'a écrit Mᵉ. Dacier, après Mr. le Fevre ſon pere, qu'on ne celebroit pas en même temps dans tous les hameaux de l'Attique la Fête de Bacchus dont parle ici Térence; mais qu'on la célébroit aujourd'hui dans un hameau & demain dans l'autre, afin que la compagnie fût plus nombreuſe, a extrêmement beſoin de confirmation, ne ſe trouvant rien de ſemblable dans aucun Auteur ancien.

Mais ce qu'elle dit, & Mr. ſon Pere, que cette Fête duroit pluſieurs jours, favoriſe tout-à-fait l'opinion de Mr. d'Aubignac: nos Dionyſiaques Antheſtéries, dont la Fête de la Pithégie faiſoit partie, étant de trois jours comme nous l'avons fait voir en ſon lieu; & n'étant dit nulle part que les Dionyſiaques des Champs duraſſent pluſieurs jours. Et à l'égard de ces mots, *On célébre ici les Fêtes de Bacchus*, il eſt à remarquer que Menédême auquel Chrémès les dit, étant nouveau venu dans le hameau, pouvoit ignorer qu'on célébrât ce jour-là dans ce lieu-là la Fête de la Pithégie, qui étoit une Fête de ville, & non pas de campagne. J'oubliois à remarquer, qu'il paroît par ce paſſage de Philoſtrate, qui eſt du ſixiéme livre de la Vie d'Apollonius Tyanëus, *καί τοι τραγῳδίας μὲν τῇ κεκοσμημένης ὀλίγη χάρις. ἐνφραίνῃ γὰρ ἐν μιμεῳ τῆς ἡμέρας, ὥσπερ ἡ τῶν Διονυσίων ὥρα*, ainſi traduit par Morel, *Verumenim verò emenda-*

ta

ac exornatæve Tragœdiæ non magna eſt gratia; quòd brevi diei ſpatio ejus voluptas, ceu Bacchanalium, permaneat, que la Fête des Dionyſiaques ne duroit pas même un jour entier. Ce qui ne pouvant être entendu des Antheſtéries qui duroient trois jours, le doit être des Dionyſiaques des Champs, ou de celles de la Ville.

CHAPITRE XV.

Ménédême travailloit dans ſon champ, lors que Chrémès lui parle en la premiere Scéne de l'Héautontimorumenos de Terence.

VOyons maintenant quelle heure il peut être quand la Comédie commence, & s'il eſt nuit, comme vous le croyez. Dans la premiére Scene Ménédême travaille en ſon champ : & conſéquemment il faiſoit encore jour : la coûtume n'étant pas, comme nous l'avons déja dit, de travailler à la terre pendant la nuit. Je m'étonne, MONSIEUR, que vous ayiez pû douter que Ménédême travaillât dans ſon champ, après ces paroles que lui dit Chrémès, *Je ne ſors jamais ſi matin, & je ne reviens jamais ſi tard, que je ne vous voye travailler en votre champ* : *Numquam tam manè egredior, neque tam veſperi Domum revortor, quin te in fundo conſpicer*, (remarquez ce *conſpicer*) *aut fodere, aut arare, aut aliquid ferre denique.* Et particuliérement après celles-ci : *Iſtos raſtros interea tamen adpone: ne labora. Quittez cependant ce rateau, & ne travaillez pas.* C'eſt ainſi que la plûpart des Commentateurs de Térence, & le Pere Jouvency entr'autres, expliquent ces mots. Mais je veux bien demeurer d'accord avec vous qu'ils ſignifient, *Ne vous tourmentez pas*: & comme l'ancien Traducteur Italien, de l'édition de Jean Baptiſte da Borgo Franco, les a traduites, *non ti cruciar tanto.* Mais c'eſt par rapport au travail que Ménédême faiſoit dans ſon champ, qu'ils le ſignifient. Menédême refuſant de quitter ſon rateau, Chrémès le preſſe de le quitter, & Ménédême lui dit, *Sine me : vacivum tempus ne quod dem mihi laboris.* Il le quitte néantmoins enfin : & Chrémès en le maniant, s'é-

s'étonne de ſa peſanteur. *Hui ! tam graves hos quæſo.* Ce qui a fait dire à Fulvius Urſinus que Virgile avoit viſé à cet endroit de Terence, lors qu'il a dit dans le premier des Géorgiques, *Et iniquo pondere raſtri* : ce qui n'eſt pas veritable : Virgile parlant en cet endroit des grands rateaux que nous appellons *une herſe.* Comment tout ceci, je vous prie, peut-il s'entendre, comme vous l'expliquez, d'un laboureur qui revient de ſon travail, portant ſon rateau ſur ſon épaule? Et pour quelle raiſon Ménédême ſe fût-il fait prier ſi long-temps de quitter ſon rateau, s'il n'en eût point travaillé, & qu'il l'eût eu ſeulement ſur l'épaule? Son travail n'eût point pour cela été retardé, qui eſt la cauſe pour laquelle il ne vouloit point quitter ſon rateau. *Vacuum tempus ne quod dem mihi laboris.* Ce que Chrémès qui le preſſoit de le quitter, n'eût pas oublié de lui repreſenter.

J'ajoûte à toutes ces raiſons la remarque de George Fabrice ſur ces mots, *Iſtos raſtros interea tamen adpone.* Apponere, *eſt non planè deponere, quaſi opere aliquo perfuncti faciunt : ſed apud ſe ponere : quaſi idem ſis ſtatim aggreſſurus.* Ce qui fait voir que Ménédême travailloit avec ſon rateau. Car s'il n'en eût point travaillé, il eût été ridicule de lui dire qu'il le reprendroit : ne pouvant être revoqué en doute qu'il ne le reprît : car il eût été ridicule de croire qu'il l'eût laiſſé dans la place publique. La leçon d'*appone* eſt preferée à celle de *depone* par les plus celebres Interprêtes de Terence : & c'eſt celle du Manuſcrit de la Bibliotheque du Roi, de celui de la Bibliotheque de Mr. Colbert, & de celui de la Bibliotheque de Mr. Le Tellier, Archevêque de Reims, deſquels il ſera parlé ci-après au chapitre 12. de celui de la Bibliotheque de Mr. Bigot, & de celui du Bembo, le plus ancien de tous les Manuſcrits.

Et j'ajoute à la remarque de George Fabrice une conſidération très-conſidérable qui vient preſentement de me venir dans l'eſprit. Si Ménédême s'en fût re-

tourné de ſon travail lors que Chremês l'aborde, il auroit quitté ſon travail plûtôt qu'il n'avoit accoutumé de le quitter. Il avoit accoutumé de travailler depuis le matin juſqu'au ſoir; depuis le Soleil levant juſqu'au Soleil couchant. *Numquam tam manè egredior, neque tam veſperi* : & ce qui ſuit. Car il eſt à remarquer, que dans la Scene troiſiéme de l'Acte ſecond, ſelon la diviſion commune, le crepuſcule commence à paroître. *Et veſperaſcit* : *& non noverunt viam* : & que du temps de Menandre, dans le mois de Fevrier, qui eſt le temps auquel l'action de notre Comedie s'eſt paſſée, comme il a été prouvé ci-deſſus, le crepuſcule n'étoit à Athénes qu'environ d'un quart d'heure. Et ainſi, en déduiſant le temps que contiennent les deux premiéres Scenes de l'Acte ſecond ; celui que contient l'intervalle qui eſt entre le premier & le ſecond Acte ; & celui qu'il a fallu emploier à Ménédême pour venir de ſon champ dans la Ville d'Athénes; car ſelon vous la Scene eſt dans l'enclos de la ville d'Athénes, il ſe trouveroit que Ménédême auroit quitté ſon travail avant le Soleil couchant.

Pour réponſe à l'objection que je vous ai faite, que Ménédême ne ſe fût pas fait prier ſi long-temps de quitter ſon rateau s'il n'en eût point travaillé, vous dites qu'il ſe puniſſoit lui-même de gayeté de cœur, & pour uſer de ce terme, qu'il ſe héautontimoruméniſoit, à cauſe de l'abſence de ſon fils : *Uſque illi de me ſupplicium dabo* : & que pour cela il vouloit toûjours avoir ſon rateau ſur ſon épaule. Mais il n'étoit pas ſi fort ennemi de lui-même, qu'il voulût ſe tourmenter de la ſorte ſans qu'il lui en revint aucun profit. Auſſi après avoir dit, *Interea uſque illi de me ſupplicium dabo*, il ajoute, *laborans, quærens, parcens, illi ſerviens*; car *laborans* en cet endroit-là ſignifie conſtamment *en travaillant*. Ce qui montre que c'étoit particuliérement pour lui amaſſer du bien qu'il ſe peinoit de la ſorte. Et il avoit dit auparavant, *Sumptus domi tantos ego ſolus faciam* ! Et Chrémês lui dit enſuite, *vehemens in utram-*

tramque partem, Menedeme, es nimis, Aut largitate nimia, aut parcimonia.

D'ailleurs, quoi que ce rateau ne fût pas leger, Ménédême n'eût point ſouffert en le portant ſur ſon épaule. On porte aiſément ſur l'épaule des ferremens emmanchez incomparablement plus peſants. Et il n'y a point d'apparence de plaindre ſi fort un homme de porter pour un moment ſur ſon épaule un outil dont il a travaillé tout le jour.

Ajoutez à cette reflexion ce que Ménédême dit enſuite, *agrum hunc mercatus ſum : hîc me exerceo.* Car il ne dit pas *illic*, mais *hîc* : en ce lieu où nous ſommes. Que ſi on diſoit, comme a dit Mr. de Marolles, que Ménédême n'étoit pas dans ſon champ, parce que Chrémês lui dit qu'il ne le connoit que depuis qu'il a acheté un champ ici près : *Inde adeo quòd agrum in proximo hîc mercatus es* : on répondroit que le mot *ager* ne ſe prend pas là pour le champ, mais pour la maiſon des champs : ce qui a été obſervé par Calphurnius. *Superius dixit*, Agrum in proximo hîc mercatus es : *fundus enim ab agro continetur.* C'eſt dans ſa Note ſur ces mots, *Quin te in fundo conſpicer.* Et dans ce ſens, Mr. de Martignac a rendu l'*inde adeo quòd agrum in proximo hîc mercatus es*, par ces paroles, *De ce que vous avez acheté une Terre ici près.*

J'ajoute à ce grand nombre de raiſons l'autorité d'un très-grand nombre de celebres Ecrivains, qui ont remarqué, ou dans leurs Argumens, ou dans leurs Notes ſur cette premiére Scéne de l'Héautontimorumenos ou ailleurs, que Ménédême travailloit dans ſon champ dans cette premiere Scéne.

Voici ceux qui ont fait cette remarque dans leurs Argumens.

Le Copiste du manuſcrit de Terence de la Bibliothéque du Roi, coté 1554. qui peut avoir 500. ans: *Chremes videns Menedemum nimis laborantem in agro, quærit cauſam cur tantùm laboret, cùm dives ſit, & multos habeat ſervos.*

JOANNES ERICIUS : *Menedemum excruciantem ſeſe in agro laboribus Chremes alloquitur : ſedulò cauſam inquirens, cur præter ætatem ille ſuam id faciat.*

HADRIANUS BARLANDUS : *Menedemum excruciantem ſeſe in agro Chremes alloquitur.*

ANTESIGNAN : *Argumenti in ſequenti Scena pars aperitur per Menedemum ſeſe excruciantem in agro, ob diſceſſum filii, quem Chremes alloquitur.*

MURET, le plus ſavant homme de ſon ſiecle dans l'intelligence des Poëtes Grecs & Latins, & qui avoit fait une Etude particuliere de Terence, dont il nous a donné une Edition très-correcte, avec des Argumens admirables : *Menedemum excruciantem ſeſe in agro Chremes alloquitur.*

PAULUS MALLEOLUS: *In ſequenti Scena juſta argumenti pars aperitur per Menedemum, quem ſeſe excruciantem in agro ob diſceſſum filii, Chremes conſolando alloquitur.*

L'ANONYME, qui a publié Terence imprimé in 8°. à Geneve, avec des figures, chez Jean de Tournes en 1614. *Menedemum excruciantem ſeſe in agro laboribus Chremes alloquitur.*

LE PERE JOUVENCY de la Compagnie de Jeſus, & un des premiers ſujets de cette illuſtre Compagnie : *Menedemum, qui ſe ruſticano opere faciendo cruciabat, Chremes offendit.* Et dans ſa Note ſur ces mots, *Iſtos raſtros interea tamen depone : ne labora* : NE LABORA: *laborem, opus, omitte.* Ce qui détruit la remarque qu'il a faite ſur le mot *luceſcit*, premier mot de l'Acte 3e. *Pridie Chremes ab agro redeuntem offenderat Menedemum ſub veſperam.* Car cette remarque qui eſt dans un lieu étranger, doit ceder à celle qui eſt dans le lieu dont il eſt queſtion. Et le Pere Jouvency m'a dit qu'il s'en dediroit dans la ſeconde Edition de ſon Terence, à laquelle il travaille preſentement.

Mr. DE MAROLLES : *Chrémès aborde Ménédême qui travaille en ſon champ.*

Voici ceux qui ont traduit cet endroit, *At iſtos raſtros*

tros interea tamen adpone, de ſorte qu'il paroît qu'ils ont cru que Ménédême travailloit dans ſon champ lors qu'il fut rencontré par Chrémês en la premiére Scéne.

L'Auteur de l'ancienne Traduction de Terence en proſe & en vers, imprimée in folio à Paris en lettre Gothique en 1539. avec des figures des choſes contenues dans les Actes :

Chr. *Entretant, laiſſe ces rateaux.*
Mets les près toi : point ne labeure.
Men. *Non ferai. Je vueil à toute heure*
Labourer fort, ſans que repoſe
Aucunement &c.
Laiſſe moi en paix,
Afin qu'aucun temps je ne donne
De labeur vuide à ma perſonne.
Faire me le faut en ce point.
Parle à moi ſans faire plus rien.

Il eſt à remarquer, que dans la figure qui eſt au commencement du premier Acte, il y a repreſenté Ménédême travaillant en ſon champ avec ſon rateau; & que dans l'argument de la premiére Scéne, il a écrit ces paroles, *Ainſi Chrémês voyant Ménédêmus en ſon champ, où il labeure, dit ainſi*, &c.

Le Parafraste François, imprimé par Anteſignan : Je ne l'endurerai point : *à ſavoir que vous travailliez, pendant que vous me raconterez la cauſe de votre ennui & faſcherie. Ces raſteaux-ci ne m'échaperont point d'entre mes mains ; car je veux que vous laiſſiez un peu la beſogne.* Hæc dicens Chremes, eripit Menedemo raſtros tamquam per vim. *Vous faites une choſe inique. Vous me faites tort de ne me laiſſer travailler, ou de m'ôter le raſteau duquel je travailloye. Chrémês s'ébabit de la peſanteur des raſteaux qu'il avoit oſtez à Ménédêmus d'entre ſes mains. Or maintenant que vous avez laiſſé votre beſogne, recitez moi ce que vous me voulez dire de la cauſe de votre faſcherie.*

Mr.

Mr. DE MARTIGNAC : *Mais cependant quittez ce rateau. Ne travaillez pas davantage.* MENEDEME. *Point du tout.* CHREMES. *Que voulez-vous faire?* MENEDEME. *De grace laiſſez moi travailler, afin que je ne perde pas un moment de temps.* &c.

PAUL ROGIER SIBOUR, Sr. du Plaiſir, dans ſa Traduction Françoiſe de Terence, imprimée à Strasbourg en 1681. *Mais cependant quittez ce rateau. Ne travaillez pas davantage.* CHR. *Que voulez-vous faire?* MEN. *De grace laiſſez moi travailler, afin que je ne perde pas un moment de temps.*

ÆGIDIUS CAMPENSIS, Bleſëius: c'eſt-à-dire, *Gilles des Champs, de Blois* : dans ſon *Terentii ſelectiores & puriores loquendi Formulæ*, imprimé à Paris in octavo en 1579. *Sine me, vacuum tempus ne quod dem mibi laboris. Laiſſez moi faire, afin que ſans ceſſe je travaille, & ne perde une ſeule heure de temps.*

Le Traducteur Flamand ZWAERDE-CROON a traduit dans le même ſens, le même endroit de Terence. Voici la Traduction Françoiſe de ſon Flamand : CHR. *Mais cependant mettez ce rateau hors de la main. Quittez votre travail.* MEN. *Nullement* CHR. *Que faites-vous donc?* MEN. *Laiſſez moi : que je ne perde point inutilement mon temps.* Ce Zwaerdecroon a fort bien penetré dans le ſens de Terence, comme il paroit par les petites Notes Latines qu'il a faites ſur Terence, imprimées à la fin de ſa Traduction Flamande.

Mr. L'ABBE DE MAROLLES : CHR. *Mais quittez auparavant ces rateaux, & n'en travaillez pas davantage.* MEN. *Non, non, il n'eſt point néceſſaire que je les quitte pour cela.* CHR. *Hé bien : que faites-vous?* MEN. *Laiſſez moi, je vous prie, afin que je ne me donne pas un moment ſans l'emploier au travail.* Nous avons vû que Mr. l'Abbé de Marolles avoit auſſi remarqué dans ſon Argument ſur la premiére Scéne de notre Comédie que Ménédême, en cette Scene, travailloit en ſon champ. Il a voulu dans ſes Notes ſe dedire en vo-

votre faveur & de ſa remarque & de ſa verſion : Mais il s'en eſt dédit par des raiſons qui ſont ſi pitoiables, que je ne puis mieux les refuter qu'en rapportant ici ſes propres paroles. Les voici : *Mais quittez auparavant ces rateaux, & n'en travaillez pas davantage. Ceci a donné ſujet de croire à quelques-uns que Ménédême travailloit effectivement en ſon champ. Mais il me ſemble qu'il n'y a point de néceſſité de le penſer. Et cela veut dire ſeulement* : Déchargez-vous de ces outils de labourage que vous portez, & n'en travaillez pas davantage. *C'eſt-à-dire*, n'en travaillez plus deſormais : ne vous amuſez plus à cela, & laiſſez faire cette beſogne à vos valets. *Et quand Ménédême replique*, Non, non, il n'eſt point neceſſaire que je les quitte pour cela, *il veut dire*, Il n'eſt point neceſſaire que je quitte mon labourage pour cela ; *ou bien*, que je decharge ces outils dont vous me parlez de deſſus mes épaules ; *ou bien*, que je les emploie toûjours à quelque uſage. *Car on peut aiſément ſuppoſer que Ménédême tenant un rateau, ou quelqu'autre inſtrument de labourage entre ſes mains, en ratiſſoit quelques herbes qui pouvoient ſe rencontrer en ſon chemin, & même devant ſa porte. C'eſt pourquoi, il ajoute*, Laiſſez moi, je vous prie, afin que je ne me donne pas un moment ſans l'emploier au travail. *Encore, peut-on dire que ce diſcours ne regarde pas le travail préſent, mais celui qu'il venoit de faire, & celui auquel il ſe deſtinoit pour le lendemain.*

Voici quelques autres celebres Ecrivains qui ont auſſi remarqué que Ménédême travailloit dans ſon champ en la Scéne premiére de notre Comedie.

Samuel Petit, homme d'un grand merite dans les lettres : *In Palliata Terentii Heautontimorumeno, dies quo erant Dionyſia τὰ κατ' ἀγροὺς, Menedemo qui in illo populo Lenæo, apud quem agitabantur hæc Dionyſia, degebat, fuit ἐργάσιμος. Ecce namque Menedemum occantem : huic quippe rei raſtros præ manibus habebat.* C'eſt à la page 43. de ſes Loix Attiques.

Wili-

WILICHIUS, ſur ces mots de la premiére Scéne de Terence, AH, NON EST : *Dolet ita; raſtris per Chremetem ex manibus ſublatis.* Il avoit donc ſon rateau dans ſes mains.

JEAN FABRINI, Florentin, un des hommes de toute l'Italie qui a penetré le plus avant dans l'intelligence des anciens Poëtes Latins : *Riſponde Ménedemo, e non ceſſa per queſto di lavorare.* C'eſt ſur ces mots de la premiére Scéne de Terence, SINE ME : VACIVUM TEMPUS NE QUOD DEM MIHI LABORIS. Sur leſquels il dit enſuite : *Laſciami lavorare.* Et il avoit dit auparavant, *Menedemo, mentre che parlava, ſtava chinato, attendendo a lavorare : e non guardava Chremete in viſo.*

Il me reſte à remarquer, que dans l'édition de Paris in Folio de 1512. par Jean de Roigny, dans la figure qui eſt au commencement de la premiére Scéne, Ménédême y eſt repreſenté travaillant dans ſon champ avec ſon rateau.

J'ajoute à cette remarque, que dans le Privilege pour cette Edition, accordé à ce Jean de Roigny Libraire de Paris, il eſt dit qu'elle a été faite par l'avis & par les ſoins de Jean Thierri de Beauvais. Et-ainſi, on peut mettre ce Jean Thierri au nombre de ceux qui ont cru que Ménédême travailloit dans ſon champ quand Chrémés l'aborda en la premiére Scéne de notre Comédie. Ce Jean Thierri avoit fort étudié Terence, comme il paroit par les Remarques qu'il a faites ſur Terence, intitulées *Promptuarium.* Et c'étoit d'ailleurs un des plus ſavans hommes de ſon temps dans la connoiſſance de la Langue Latine.

CHA-

CHAPITRE XVI.

Il faut lire dans la Scéne premiére de l'Heautont. aut aliquid facere denique, *& non pas*, aut aliquid ferre denique.

VOus dites que ces mots, *aut aliquid ferre denique*, marquent l'état auquel Chrémês rencontre Ménédême : c'eſt-à-dire, portant ſon rateau ſur l'épaule. Vous me pardonnerez, MONSIEUR, ſi je vous dis qu'ils ne le marquent point. Car pourquoi le mot de *ferre* marqueroit-il plûtôt l'action en laquelle Chrémês rencontre Ménédême que de celui de *fodere*, & celui d'*arare* ? Cette penſée d'ailleurs eſt tout-à-fait contraire à ces paroles de Chrémês *quin te in fundo conſpicer*. Car il paroit par ces paroles que Ménédême étoit dans ſon champ lors que Chrémês le voioit toûjours porter quelque choſe. Cet *aliquid ferre* ne peut donc pas être relatif à ce que portoit Ménédême étant hors de ſon champ, & étant en la ville d'Athénes retournant de ſon travail; car vous prétendez qu'il étoit dans Athenes lors qu'il fut rencontré par Chrémês. Et je ne puis aſſez m'étonner que cette penſée vous ſoit venue dans l'eſprit. Et lors que Ménédême étoit dans ſon champ, il ne portoit pas ſon rateau ſur l'épaule, il en travailloit.

Mais je ſoutiens de plus qu'il faut lire *facere* en cet endroit, & non pas *ferre*.

Numquam tam manè egredior, neque tam veſperi
Domum revortor, quin te in fundo conſpicer
Fodere, aut arare, aut aliquid facere denique.

Ou-

Outre que c'eſt la leçon de quelques Manuſcrits de Terénce, ſelon le témoignage de Parëus & de Mr. Guyet, ce dernier vers ſe trouve écrit de la ſorte dans tous les manuſcrits & dans toutes les Editions de Donat, qui le cite ſur ces mots du Phormion QUID FIT DENIQUE, qui ſont de la Scéne ſeconde de l'Acte premier. *More ſuo* ; ce ſont les paroles de Donat; *Terentius poſuit in fine ſenſus* : Il parle du mot *denique* : *& eſt adverbium ordinis. Sic in Heautontimorumeno Terentii*, Fodere, aut arare, aut aliquid facere denique. La leçon de *facere* eſt auſſi celle qu'Eugraphius a ſuivie dans la Note qu'il a faite ſur ces mots de Terence, *Numquam tam manè egredior.* Voici ſa Note, de l'édition de Lindembrog : *Hic eſt labor ille qui ſit plurimus : quo cotidie..... labore conſtitutus : quòd, aut fodere invenitur, aut aliquid facere.* Dans un ancien Manuſcrit d'Eugraphius de la Bibliothéque de Mr. Colbert, coté 3635. il y a, *Hic eſt labor ille qui ſit plumirimus : quo quotidie toto die in alioquopere conſtitutus : quo aut fodere invenitur, aut arare, ant aliquid facere.* Et à la marge, vis-à-vis d'*alioquopere*, il y a *labore.* Mr. Baluze croit que ce mot *labore* de la marge eſt une correction du Copiſte qui n'entendoit pas, & avec raiſon, *alioquopere.* Et il lit ce paſſage de la ſorte, *Hic eſt labor ille qui ſit plurimus*; (ou *qui ſit plurimus*) : *quo quotidie toto die in aliquo opere conſtitutus : quo, aut fodere invenitur, aut arare, aut aliquid facere.* Et je ſuis en cela de ſon avis.

Dans un Manuſcrit de Ciceron, lequel allegue ce même vers au commencement du premier livre *de Finibus*, il y a auſſi *facere*, & non pas *ferre*, ſelon le témoignage de Rivius dans ſes Caſtigations ſur Térence. Et on m'aſſure que quelques éditions de Ciceron ont la même leçon. Et c'eſt auſſi de la ſorte que ce vers de Terence a été traduit par l'Auteur anonyme de la Traduction Françoiſe de Térence en proſe & en vers, imprimée à Paris in folio en lettre Gotthique en 1539. *Jamais je ne me liéve, ne*

ne voys dehors ſi matin, ne me retourne en mon hoſtel ſi tart, que je ne te voie où millieu, ou becher, ou arer, ou faire aucune autre choſe. Et il a été lu de la ſorte par Guido Juvenalis, Manceau: comme il paroît par cette Note qu'il a faite ſur ce même vers: QUIN. *Id eſt*, quod. NON CONSPICER. *Id eſt*, videam. TE FODERE IN FUNDO. *Id eſt*, in parte agri tui. *Aut*, quin videam te arare, aut aliquid facere, in fundo, *inquam*, tuo. Et par J. Jovet dans ſon *Flores, ſeu Formulæ loquendi, ex Terentii Comœdiis*, imprimé à Rouen in 12. en 1611. Et Parëus l'a fait imprimer de la ſorte dans ſon Edition de Terence de 1519. à Spire; conformément à un Manuſcrit de Terence de la Bibliothéque Palatine: Voyez ci-deſſus le Chapitre 17.

Mais ſans rien donner à toutes ces autoritez, vous voyez bien vous même qu'il y a grande raiſon de lire cet endroit de la ſorte: & que quand il faudroit lire *ferre*; comme j'avoue qu'ont la plûpart des Editions & preſque tous les Manuſcrits de Terence; il faudroit entendre ce mot de quelque choſe qu'on porte dans un champ à diverſes fois, & non pas d'un rateau qu'on n'y porte qu'une fois le jour.

Mr. Guyet à qui j'avois communiqué cette remarque, l'approuva d'abord; mais il s'en dedit enſuite: & voici la Note qu'il a faite ſur l'endroit de Terence dont eſt queſtion:

Fodere, aut arare, aut aliquid ferre denique.
Nullum remittis tempus, neque te reſpicis.

Sic Cicero ſcribebat & diſtinguebat libro primo de Finibus. Sed ego poſt ferre, *duo puncta pono, & comma facio cum editione Roberti Stephani, & aliis.*

Fodere, aut arare, aut aliquid ferre: denique
Nullum remittis tempus, neque te reſpicis.

Priorem verſum ſic habet Donatus ad Phormionem, Actu 1. Scena 2. Fodere, aut arare, aut aliquid facere denique:

nique : *quibus etiam libri quidam ſcripti ſuffragantur. Sed τὸ* aliquid facere *locum hic habere non videtur : à ſuperioribus enim* fodere *&* arare *diverſum non eſt : quod eſſe debebat :* fodere *enim &* arare, *quid aliud ſunt quàm* aliquid facere? *Si* aliquid aliud facere *dixiſſet, ferri poterat : ſed* aliquid facere *nihil à ſuperioribus diverſum includit. Quapropter τὸ* ferre, *quod à ſuprà dictis diverſum eſt. ſuo loco maneat.*

Je demeure d'accord que la ponctuation de Mr. Guyet, qui joint *denique* avec *Nullum remittis tempus*, fait un beau ſens, & marche bien.

Numquam tam manè egredior, neque tam veſperi
Domum revortor, quin te in fundo conſpicer
Fodere, aut arare, aut aliquid ferre : denique
Nullum remittis tempus, neque te reſpicis.

Mais nonobſtant ce beau ſens & cette belle cadence, & nonobſtant l'autorité des Editions de Robert Etienne, de Govean, d'Anteſignan, du Fabrini, du Pere Jouvenci, de Mr. le Camus, qui ſont conformes à la ponctuation de Mr. Guyet, comme le ſont auſſi pluſieurs Manuſcrits; & entr'autres, celui de la Maiſon de Sorbonne : laquelle ponctuation eſt d'ailleurs confirmée par Eugraphius : je ſoutiens poſitivement qu'il faut joindre *denique* avec *facere*, ou *ferre*. Premierement, c'eſt la leçon de pluſieurs Manuſcrits de Terence, & entr'autres, de celui de la Bibliothéque du Roi, où il y a des figures, côté 5572. qui eſt de plus de 800. ans : & de celui de la Bibliothéque Palatine allégué par Parëus. Et c'eſt auſſi celle de la plûpart des Editions : & entr'autres, de celle de Faërnus, & de celle de Mr. le Fevre, qui ſont les plus correctes. En ſecond lieu, Ciceron, au lieu allegué, cite ce vers de la ſorte. Voici les paroles de Ciceron : *Terentianus Chremes non inhumanus, qui novum vicinum non vult*

Fodere, aut arare, aut aliquid ferre denique.

Non

Non enim illum ab induſtria, ſed ab illiberali labore deterret. Il eſt vrai que quelques Exemplaires des Livres *de Finibus* de Ciceron n'ont point le *denique :* comme l'a remarqué Lambin. Mais outre qu'il ſe trouve dans tous les Manuſcrits, & dans un nombre infini d'Editions, & dans les plus correctes, il ne peut être revoqué en doute que Terence n'ait joint *denique* avec *ferre*, ou *facere :* Donat, au lieu allegué, aïant remarqué que Terence dans le Phormion a mis *denique* à la fin du ſens, ſelon ſa coûtume, comme en cet endroit de l'Héautontimoruménos, *Fodere, aut arare, aut aliquid ferre denique.* Que peut-on répondre à cette autorité du premier Commentateur de Terence, non ſeulement par l'ordre du merite, mais par celui du temps? Donat vivoit dans le milieu du quatriéme ſiécle, il y a treize cens ans. Il faut donc demeurer d'accord que *denique* dans le vers de Terence dont eſt queſtion, doit être joint avec *ferre* ou *facere*, & qu'il n'en a été ſeparé par les Copiſtes des Manuſcrits de Terence, que parce que la collocation de ce mot à la fin du ſens leur paroiſſoit bizarre, & que la ponctuation de *denique Nullum remittis tempus* leur paroiſſoit plus naturelle.

Si *denique* étoit joint avec *Nullum remittis tempus*, Mr. Guyet auroit quelque raiſon de dire qu'*aliquid facere* ne marque rien de different d'avec *fodere, aut arare :* mais étant joint avec *aliquid facere*, je ſoutiens encore une fois qu'il marque de la difference entre *fodere* & *arare.* On ne pourroit peut-être pas fort bien dire, *Je ne ſors jamais ſi matin, & je ne reviens jamais ſi tard, que je ne vous voye bécher dans votre champ, ou labourer, ou faire quelque choſe.* Mais on dit fort bien, *Je ne ſors jamais ſi matin, & je ne reviens jamais ſi tard, que je ne vous voye bécher dans votre champ, ou labourer, ou enfin faire quelque choſe.* Ce mot d'*enfin* emporte celui de *quelqu'autre choſe.* Et je doute qu'on puiſſe fort bien dire, à parler exactement ; *Je ne ſors jamais ſi matin, & je ne reviens jamais ſi tard, que je*

ne vous voye dans votre champ, ou bécher, ou labourer, ou porter quelque choſe. Après les verbes de *bécher* & de *labourer*, il en faut un plus géneral que celui de *porter*: tel qu'eſt celui de *faire*.

CHAPITRE XVII.

Réponſe à l'objection tirée d'un ancien Manuſcrit de Térence de la Bibliothéque du Roi, où Ménédême eſt répréſenté portant ſur l'épaule un outil de jardinage.

MAis on dit; car ce n'eſt pas vous, MONSIEUR, qui me faites cette objection; que dans un Manuſcrit de Terence de la Bibliothéque du Roi, lequel a du moins neuf cens ans, Ménédême y eſt repreſenté portant ſes outils de labourage ſur ſes épaules, & Chrémês les lui arrachant par force.

Je répons à cette objection, que les Argumens qu'on tire de ces ſortes de figures, ſont d'ordinaire peu conſidérables : la plûpart des Peintres faiſant ces ſortes de figures à leur fantaiſie. Et on peut dire que les Peintres n'altérent pas moins la verité que les Poëtes. Ils peignent Ganyméde jambe deça jambe delà ſur l'aigle qui l'enleva : & cette aigle l'enleva en le prenant par ſes habits. Ils peignent Bacchus avec un gros ventre : & Bacchus avoit le ventre ſi bien proportionné qu'Anacréon dit à ſon Peintre de lui peindre ſon Bathylle avec le ventre de Bacchus. Ils peignent Cléopatre piquée au ſein par une vipére : & ce fut au bras que Cléopatre fut piquée par une vipére. Ils peignent St. Jérome en habit de Cardinal : & les Cardinaux ne portent l'habit rouge que depuis 1245. auquel temps le Concile de Lion ordonna qu'ils le porteroient.

Mais pour ne parler que de notre Ménédême, voiez,

je vous prie, en combien de façons on l'a peint au commencement du premier Acte de notre Comedie. Nous avons cinq éditions de Térence où il y a des figures devant les Actes, repréſentatives des choſes contenues dans les Actes. Celle de Geneve in 8o. en 1614. par Jean de Tournes : celle de Veniſe in Folio par Jean Scot, en 1569. celle de Veniſe in Folio chez Jean Marie, en 1567. celle de Paris in Folio en 1512. par Jean de Roigny : & celle de Paris in Folio, en lettre Gottique, par Guillaume de Boſſozel, pour Guillaume le Brêt. Dans les deux premiéres de ces éditions, Ménédême y eſt repreſenté ſans rateau, ni dans ſes mains, ni ſur ſon épaule, ni à ſes pieds : ce qui ne s'accorde pas avec le texte de Térence, qui porte que Ménédême avoit un rateau. Dans la troiſiéme, il y eſt repreſenté aiant une pioche ſur ſon épaule : ce qui ne s'accorde pas non plus avec le texte, qui porte, comme il vient d'être dit, que Ménédême avoit un rateau : & ce qui s'accorde encore moins avec les deux Argumens qui ſont au deſſus de la figure, leſquels portent que Ménédême travailloit dans ſon champ lors qu'il fut abordé par Chrémês. Mais dans la quatriéme & dans la cinquiéme de ces éditions, Ménédême y eſt repreſenté travaillant dans ſon champ avec ſon rateau. Et ainſi, j'ai pour moi la pluralité des figures qui ſont dans les éditions.

Il reſte à repondre au Manuſcrit de la Bibliothéque du Roi.

Je dis en premier lieu, que l'opinion du Copiſte de ce Manuſcrit, quel qu'il ſoit, doit ceder aux raiſons que j'ai alleguées pour montrer que Ménédême travailloit dans ſon champ quand il fut rencontré par Chrémês en la premiére Scéne de l'Héautontimoruménos. Et je dis en ſecond lieu, que l'autorité de ce Copiſte ne doit pas l'emporter ſur celle de quinze celebres Ecrivains qui ſont d'opinion contraire à la ſienne ; & que la ſeule autorité de Muret doit l'emporter ſur la ſien-

ſienne. Car quel homme étoit comparable à Mures dans le ſiecle auquel a vêcu ce Copiſte ? Mais dans les autres ſiécles y a-t-il eu un Grammairien comparable à Muret ?

J'oppoſe d'ailleurs à ce Manuſcrit de Térence de la Bibliothéque du Roi deux autres Manuſcrits du même Poëte : l'un, de la Bibliothéque de Mr. Colbert, coté 2072. & l'autre, de celle de Mr. le Tellier, Archevêque de Reims, côté 275. Dans le premier de ces Manuſcrits, qui paroit avoir cinq ou ſix cens ans, à côté de ces mots, *Quin te in fundo conſpicer Fodere, aut arare, aut aliquid ferre*, il y a une figure où Ménédême eſt peint tenant une pioche en l'air, prête à être enfoncée dans la terre. Il y a davantage. A la marge, vis-à-vis de cette figure, le Copiſte du Manuſcrit y a mis cette Note : *Menedemum ſenem ſe excruciantem cum raſtro in agro, præ dolore filii, alloquitur ita Chremes.* Dans le Manuſcrit de Mr. l'Archevêque de Reims, qui eſt de près de 400 ans, Ménédême y eſt peint, travaillant à la terre avec ſon rateau, & aiant une beſoche à ſes pieds. Il eſt à remarquer, que les figures de Ménédême de ces deux Manuſcrits font une ſixiéme & une ſeptiéme différence d'avec celles des éditions, & que celle du Manuſcrit de la Bibliothéque du Roi en fait une huitiéme.

Je viens de voir ce Manuſcrit. Il paroit avoir 700. à 800. ans. Les figures en ſont très-mal faites ; & elles ſont d'ailleurs très-groſſiéres. Dans la planche qui eſt à la tête du premier Acte de l'Héautontimoruménos, Ménédême y eſt peint à main droite aïant en ſa main gauche un de ces outils de jardinage que nos Jardiniers appellent *un Croiſſant*, qu'il tient en l'air, mais qu'il appuie ſur ſon épaule gauche. Et à ſes pieds, du côté gauche, il y a une herſe. Et Chrémês y eſt repreſenté, à côté droit, tenant en ſes mains un autre outil de jardinage que nos Jardiniers appellent *un Cerſouêt*. Le bas

de ce Cerfouêt ne touche pas à terre : & Chrémês qui le tient, eſt extrêmement courbé : ce qui fait voir qu'il le ſouſpéſe avec peine à cauſe de ſa peſanteur ; quoi qu'il ne paroiſſe qu'un petit baton. Il faut préſuppoſer que Chrémês l'avoit arraché des mains de Ménédême. Ces figures de Chrémês & de Ménédême ne s'accordent point du tout avec le texte de Térence, qui porte que Ménédême avoit un rateau, *At iſtos raſtros, interea tamen appone.* Et comme il n'avoit que cet outil ; quand Chrémês le lui eut ôté, il n'en avoit plus. Et ainſi, le peintre n'a pas dû lui mettre ſur l'épaule ce Croiſſant, après avoir mis dans les mains de Chrémês le Cerfouêt que Chrémês lui avoit ôté. Ce qui confirme ce que j'ai dit au commencement de ce chapitre, que les argumens qu'on tire de ces ſortes de figures, ſont peu conſiderables. Mais ſi à cauſe de ce Croiſſant que Ménédême a ſur ſon épaule, ce Manuſcrit eſt contre moi, il eſt pour moi du côté de la herſe ; car cette herſe fait voir que Ménédême étoit dans ſon champ. D'ailleurs, l'Argument qui eſt dans ce Manuſcrit à la tête de la premiére Scéne, porte en termes exprès que Ménédême travailloit dans ſon champ, lors qu'il fut abordé par Chrémês. *Menedemum ſenem aſſiduo labore ſe excruciantem in agro cum raſtro præ dolore filii ſui quem à ſe expulerat, alloquitur Chremes, alius ſenex : eum de tam immoderato labore reprehendens.* Ce ſont les termes de cet Argument. Il eſt vrai que cet Argument eſt d'une écriture plus récente que celle du corps du Livre. Mais elle ne laiſſe pas d'être ancienne. Elle a du moins 400. ans. Il me reſte à remarquer que ce Manuſcrit eſt côté 5572.

CHA-

CHAPITRE XVIII.

Extrait d'une lettre de Mr. Grævius, par laquelle il paroit qu'il ne doute point qu'il ne faille lire dans l'endroit de Térence dont il a été parlé au chapitre XV. Fodere, aut arare, aut aliquid facere denique.

COmme Mr. Grævius eſt àujourd'hui l'Oracle de la Langue Latine, je l'ai conſulté ſur l'opinion de Mr. Guyet & ſur la mienne ; & il m'a répondu que mon opinion étoit la ſienne. Voici ſes paroles : *Locus Terentii ex Heautontimorumeno, ſcribendus, & interpungendus omnino, ex tua ſententia. Sic ſane legitur in editione Philippi Parei quæ prodiit Neapoli Nemetum anno undeviceſimo hujus ſeculi. In margine notavit :* „ Sic eſt in MS. Pal. tert. Cæteri *ferre*. Phorm. II. 2. verſu II. *ne in nervum erumpat denique.* „ *Friget ſane τὸ* ferre. *Acutiſſimi Guyeti ratio quam attulit in aſſerenda ſua interpunctione, & lectione* & ferre, *infirmior eſt. Nam quamvis aliquid faciant qui fodiunt & arant, multa tamen alia non minus moleſta ſunt facienda ruri. Nec dubito ſubaudiri* opus. Facere aliquid operis, *eſt* facere aliquid operis ruſtici : *ut paullo poſt dicit*, quantum hic operis fiat. *Et :* quod in opere faciendo operæ conſumis tuæ. Opus *enim apud Latinos, & apud Græcos ἔργον, καθ' ἐξοχὴν labores ruſticos denotat. Hinc Heſiodi ἔργα καὶ ἡμέραι.* Denique *vero hic eſt, ut uno verbo dicam, veſtris* enfin. Florus libri I. 16. Pulcherrima Campaniæ plaga eſt. Nihil molliùs cœlo. Denique bis floribus vernat. *Sic Cicero, aliique loquuntur, ut ad*

Ciceronem oſtendi. Non tantum autem, ut tu rectè conſes, diſtinxit Tanaquillus Faber, & Parëus : ſed & Muretus in editione pulcherrima Aldina, anni CIↃ IↃ LVIII, *quam plurimi facio : & Boeclerus, in illa cui ſubjecit Guyeti Notas. In Mureti Notis, laudat ipſe Notas alias in hunc Comicum, Lutetiæ à ſe publicatas, quas nunquam mihi videre licuit. Accedit auctoritas Donati : denique ipſius Ciceronis. Nam quamvis in nonnullis codicibus omittatur* denique, *in pluribus tamen, melioribuſque additur. Hujus tanti viri teſtimonio hanc diſtinctionem munit quoque Muretus. Mihi nihil certius, & planius.*

Après l'autorité d'un ſi grand perſonnage, je ſuis perſuadé que ceux qui ſoutenoient mon opinion inſoutenable, ne la croiront plus telle; & qu'ils abandonneront le parti de Mr. Guyet, pour prendre le mien.

CHA-

CHAPITRE XIX.

Mépriſe de Mr. d'Aubignac touchant le mot de veſperaſcit.

MAis pour vous montrer encore plus clairement qu'il n'étoit pas nuit à ne voir goutte, lors que ce premier Acte commence, c'eſt qu'il ne l'étoit pas au ſecond. Car dans la premiére Scéne de ce ſecond Acte Clitiphon avertit ſon ami Clinia de prendre garde qu'il ne ſoit aperçu par ceux qui pourroient ſortir du logis de ſon pere. *Etiam caves ne videat fortè hinc te à patre aliquis exiens.* Et dans la troiſiéme, ſelon la diviſion ordinaire, Syrus parlant de Bacchis & d'Antiphile, dit à Dromo, *Non oportuit relictas. portant quid rerum, aurum, veſtes : & veſperaſcit.* Ce que vous alleguez néanmoins à votre avantage, ſoûtenant que *veſperaſcit* ſignifie qu'il eſt nuit toute noire. Vous dites dans votre Réplique que je vous ai ici impoſé : ce qui m'oblige de vous rapporter vos propres termes. Les voici : *Au ſecond Acte, les Eſclaves Syrus & Dromo envoiez, il y avoit déja long-temps par Clitiphon & Clinia pour faire venir Antiphile & Bacchide, leurs Maitreſſes, arrivent ; & s'appercevant qu'ils s'en étoient éloignez en diſcourant, Syrus dit,* Non oportuit relictas. portant quid rerum : aurum, veſtes : & veſperaſcit : & non noverunt viam. *Et Dromo retourne au devant d'elles. Ce qui montre que non ſeulement il étoit nuit, mais noire nuit. Veſperaſcit* ne ſignifie autre choſe ſinon qu'il ſe fait tard : que le crépuſcule vient de commencer : que l'étoile Heſpérus va paroitre : laquelle paroit auſſi-tôt après le Soleil couché. Et c'eſt ce que Virgile a dit, *Venit heſperus : Ite domum ſatura ; venit heſperus ; ite capel-*

capella : & ce que Varron appelle *contenebrare*. Et en ce temps-là, il fait encore jour.

Pars adaperta fuit, pars altera clauſa feneſtra :
Quale ſerè ſilvæ lumen habere ſolent.
Qualia ſublucent fugiente crepuſcula Phœbo :
Aut ubi nox abiit, nec tamen orta dies :

dit Ovide dans ſes Amours. Et dans ſa Métamorphoſe :

Jamque dies exactus erat, tempuſque ſubibat,
Quod tu, nec tenebras, nec poſſis dicere lucem :
Sed cum luce tamen dubia confinia noctis.

Ce qui a fait dire à Ariſtote que les Poëtes peuvent appeller la vieilleſſe le veſpre de la vie ; je me ſers de ce mot après vous ; & le veſpre, la vieilleſſe du jour : y aïant même proportion du veſpre au jour que de la vieilleſſe à la vie. Et comme la vieilleſſe eſt une partie de la vie, le veſpre en eſt une du jour. Et c'eſt pourquoi Virgile ne l'appelle pas *noir*, qui eſt la couleur qu'il donne à la nuit : mais il l'appelle *rouge*.

Noſq ; ubi primus equis Oriens afflavit anhelis,
Illic ſera rubens accendit lumina Veſper.

Et Ovide ne dit pas que ſes chevaux ſoient de poil noir, comme ſont ceux de la Nuit, mais de bay-brun. *Heſperus & fuſco roſcidus ibat equo.* Que s'il ne fait pas nuit pendant le crépuſcule, il fait encore moins nuit quand le crépuſcule ne fait que commencer. Car vous remarquerez, s'il vous plait, que Syrus ne dit pas qu'il eſt tard : *veſper eſt* : mais qu'il ſe fait tard : *veſperaſcit :* qu'Eugraphius explique par *nox fit*, & que l'ancien Traducteur François a traduit par *il annuite*, & l'ancien Traducteur Italien par *ſi appropinqua la ſera :* ces verbes terminez en *ſco* étant inchoatifs, comme parlent les

les Grammairiens. Et auſſi, long-temps après que cette parole a été dite, Clitiphon & Clinia voient venir d'aſſez loin leurs Maitreſſes : ce qui montre qu'il faiſoit encore jour. Pour montrer qu'il faiſoit nuit toute noire, vous alleguez ces paroles de Syrus à Dromo : *Non oportuit relictas. portant quid rerum : aurum, veſtes : & non noverunt viam.* Vous voulez qu'elles donnent à entendre, que comme il faiſoit nuit, Bacchis & Antiphile euſſent pu être volées, ſi elles n'euſſent été accompagnées de Syrus & de Dromo ; & que d'ailleurs elles n'euſſent trouvé perſonne dans les rues à qui demander le logis de Chrémès. Et moi, je prétends qu'elles ne veulent dire autre choſe, ſinon que Bacchis & Antiphile aiant encore beaucoup de chemin à faire, comme il paroit par ces mots de Clitiphon à Clinia, *Non cogitas hinc longulè eſſe*, & ne ſachant pas le chemin, elles euſſent pu s'égarer, & en s'égarant, s'engager dans la nuit, & ſe mettre en hazard d'être volées. D'ailleurs, il n'eſt pas impoſſible que des perſonnes ſoient volées pendant le crépuſcule : & c'eſt d'ordinaire en ce temps-là que nos Filoux tirent la laine.

Je ne refuterai point ici le long diſcours que vous avez fait dans votre Réplique contre ma remarque ſur le mot de *veſperaſcit* ; car je prétends qu'il ſe refute de lui-même. Je vous dirai ſeulement que votre bon ami Mr. de Marolles vous a ici abandonné. Voici ſa remarque : *Cependant de ce que le Poëte dit* veſperaſcit : il ſe fait tard ; *ce n'eſt pas à dire qu'il ſoit encore nuit, mais que le Soleil ſe baiſſe fort. Il faut donc que l'action de cette Fable ait commencé de fort bonne heure, comme nous l'avons déja obſervé, par les raiſons que nous avons conſidérées ; & que le* veſperaſcit *de cette Comédie ne ſe doit point entendre d'autre ſorte que l'*adveſperaſcit *de l'Andrienne.*

CHA-

CHAPITRE XX.

De l'Unité du Lieu dans les Poëmes Dramatiques.

ICi vous me faites une objection qui eſt conſidérable. Si Ménédême étoit dans ſon champ, il faudroit que le lieu changeât en la Scéne ſuivante, où Chrémès & Clitiphon parlent enſemble en l'abſence de Ménédême : qui eſt une faute que Térence, très-intelligent dans ſon métier, ne peut avoir faite. A quoi vous ajoutez, que Ménédême diſparoit, & que Chrémès demeure ſur la Scéne, dont le contraire fût arrivé, ſi Ménédême eût été dans ſon champ. Cette objection, dis-je, eſt conſiderable : mais elle n'eſt pas ſans réponſe : cette unité de lieu n'aiant pas été obſervée par les Anciens ſi religieuſement que vous penſez. Ce que je vais vous faire voir par deux exemples conſidérables.

CHA-

CHAPITRE XXI.

Unité du Lieu non obſervée dans les Euménides d'Eſchyle.

DAns les Euménides d'Eſchyle, la Scéne qui eſt d'abord dans le Temple de Delphe, dont la Prêtreſſe fait l'ouverture de la Piéce, & où Oreſte ſe trouve tourmenté des Furies ; eſt tranſportée enſuite, & ſubitement, à Athénes au Temple de Minerve, où Apollon avoit exhorté Oreſte de ſe rendre, & où il paroit tout auſſi-tôt, & où les Furies, ſes facheuſes compagnes, le pourſuivent, comme un Chaſſeur pourſuit ſa proie.

CHAPITRE XXII.

Unité de Lieu non obſervée dans les Grenouilles d'Ariſtophane. Ces mots d'Ariſtophane ἔτοι δὲ δὴ τίνες εἰσιν, *mal entendus par Mr. d'Aubignac.*

DAns les Grenouilles d'Ariſtophane, la Scéne eſt dans ce monde ici & dans l'autre. Car étant au commencement du premier Acte devant la porte du logis d'Hercule, elle eſt enſuite au port du Styx, & ſur le Styx, & dans les Enfers, & en différens endroits des Champs Elyſées.

Vous dites dans votre Réplique, que *le Poëte ſuppoſe qu'Hercule avoit ſa maiſon à l'un des côtez du Théatre, & que de l'autre étoit le Palais de Pluton : & entre les deux, le Styx : dont le Poëte fait un lac marécageux, & non pas une riviére ; afin que Xanthia qui n'entre point dans la barque avec Bacchus, puiſſe tourner vraiſemblablement tout à l'entour avec ſon âne, pour reprendre ſon maître à l'autre bord.* Et vous ajoutez enſuite : *Mais ce qu'il faut bien obſerver, eſt que de la maiſon d'Hercule on decouvroit par deſſus le Styx juſques aux portes du palais de Pluton, où même Bacchus aiant veu quelques gens, Hercule lui dit que c'étoient des Initiez, ou Confreres de Cérés, qui demeuroient auprès de ce Palais ; dont il apprendroit ce qui lui étoit néceſſaire.*

REPONSE.

Et moi, MONSIEUR, je dis que c'eſt vous qui ſuppoſez cette ſuppoſition d'Ariſtophane. Jamais perſonne n'a dit que la maiſon d'Hercule fût dans le voiſinage

ſinage des enfers, proche les bords du Styx: c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *de Styx*: & il n'y a point d'apparence qu'Ariſtophane l'ait miſe en cet endroit-là, éloigné de toute ſorte de commerce du monde. L'Auteur du ſecond Argument Grec ſur cette Comédie d'Ariſtophane dit qu'on ne ſait pas bien où eſt la Scéne de cette Comédie; mais qu'il eſt vraiſemblable qu'elle eſt à Thébes, d'où étoient Bacchus & Hercule. Mais l'Auteur du troiſiéme Argument la met à Thébes, ou à Tirynthe. Et Ariſtophane ne dit point que la maiſon d'Hercule fût voiſine des bords du Styx. Il dit au contraire qu'il y avoit un très-grand eſpace entre cette maiſon & les enfers: qu'il y avoit des étangs, des lieux où l'on vendoit du pain, des lieux de débauche, des repoſoirs, des fonteines, des chemins, des villes, des auberges, & des hôteleries. Et Hercule dit à Bacchus, que le chemin qu'il avoit fait autrefois pour aller aux enfers, étoit fort long. Et vers la fin du premier Acte, le Sémichorion dit que Bacchus a fait beaucoup de chemin ſans fatigue. En un mot, on ne peut nier que la vraiſemblance ne ſoit étrangement choquée en cet endroit par le rapport des idées ordinaires qu'on a de la différence du ſéjour de la Terre à celui des enfers.

Pour ce qui eſt de votre obſervation touchant la maiſon d'Hercule, de laquelle on découvroit juſqu'aux portes du Palais de Pluton, & touchant ces Confréres de Cérès qui demeuroient au pié de ce Palais, vûs par Bacchus, vous me permettrez, MONSIEUR, de vous dire que vous n'avez pas bien entendu les paroles d'Ariſtophane. Ces mots de Bacchus, *ἔτοι δὲ δὴ τίνες εἰσι; Quelles ſont ces perſonnes-là?* ne veulent pas dire, *Quelles ſont ces perſonnes que je voi d'ici?* comme vous les expliquez: mais, *Quelles ſont ces perſonnes dont vous me parlez?* Et il ne paroit point d'ailleurs par les termes d'Ariſtophane qu'on découvrît du logis d'Hercule le Palais de Pluton.

CHAPITRE XXIII.

Unité de Lieu doit être obſervée dans les Poëmes Dramatiques. La raiſon pourquoi elle y doit être obſervée. Louange de la Scéne des Horaces de Mr. Corneille. La Scéne de la plûpart des Tragédies des Anciens miſe contre la vraiſemblance dans les Places publiques.

IL y a beaucoup d'autres Poëmes Dramatiques chez les Anciens où l'unité du lieu n'eſt point gardée.

Il eſt vrai que tous ces Poëmes ont été accuſez d'irrégularité par les Critiques : car le Poëme Théatral étant une poëſie répréſentative, comme nous l'avons déja dit; d'où vient que toutes les choſes qui le concernent, ont pris leur dénomination de la vûë, & non pas de l'ouïe : car nous diſons *un Théatre*, & non pas *un Auditoire*; *des Spectateurs*, & non pas *des Auditeurs*; *des Acteurs*, & *des Repréſentations*, & non pas *des Récitateurs* & *des Récitations* : *voir la Comédie* & *la repréſenter*, & non pas *ouïr la Comédie* & *la réciter* : le Poëme Théatral étant, dis-je, une Poëſie repréſentative, il eſt certain qu'il ne doit pas repréſenter des lieux qui ſoient beaucoup éloignez les uns des autres; ne ſe pouvant faire que nous puiſſions être naturellement en pluſieurs lieux.

DESMARETS.

De même arrive-t'il ſi l'on change de lieu.
On ſe plaint de l'Auteur. Il m'a fait un outrage.
Je penſois être à Rome : il m'enléve à Cartage.
Vous avez beau chanter, & tirer le rideau.
Vous ne m'y trompez pas : je n'ai point paſſé l'eau.

Ain-

Ainſi les Peintres ne doivent rien répréſenter dans un même temps. Et c'eſt avec raiſon qu'on a repris Raphaël d'Urbin, le premier Peintre des derniers ſiécles, d'en avoir uſé autrement. Et Mr. de la Ménardiere de l'Académie Françoiſe, qui dans ſa Poëtique a donné à la Scéne l'étendue d'une ville entiere, a été en cela trop libéral.

Le moins d'eſpace que contient la Scéne, c'eſt donc ſans doute le mieux. Et c'eſt pour cette raiſon que les Phéniſſiennes d'Euripide, dont toute l'action ſe paſſe devant le palais de Jocaſte, ont été extrémement louées par les Maîtres de l'Art. *Locus quoque Fabulæ, non duplex, ut alibi,* (Remarquez ces mots, *ut alibi*) *ſed unicus; ante ipſam Regiam. Nam ibi ſtant feminæ peregrinæ: eò venit Polinices: excitatur Jocaſta: advenit Eteocles, quem reperit ibidem Creon: advocatur Tireſias: Creonti adeſt Menœceus, ut reſponſum adſe pertinens exaudiat: eodem veniunt nuncii: redit eodem Creon, filii corpus ſorori ad pollinctúram commendaturus: mox Oedipus eodem educitur. Qui contextus magnum oſtendit Poëtæ artificium*, dit l'admirable Mr. Grotius dans ſa belle Préface ſur cette Tragédie d'Euripide. Car ce que diſent quelques Critiques trop critiques, qu'il y a changement de lieu, & qu'Antigone monte ſur les murs de la ville, pour conſidérer l'armée de ſon frere Polinice, n'eſt pas véritable. Elle monte au haut du palais de Jocaſte. μελάθρων δ' ἐς δίπρες ἔχατον. C'eſt ce que ſignifie δίπρες. Et c'eſt ce qui s'appelle, en termes de Théatre, διστεγία, comme l'a remarqué Pollux. Ses paroles ſont conſidérables: & comme il y eſt fait mention de ce haut du palais de Jocaſte, elles méritent d'être ici rapportées. Les voici: ἡ δ' διστεγία, ποτὲ μὲν ἐν οἴκῳ βασιλείῳ, δίπρες δώματιον. οἷον, ἀφ' ὃ ἐν Φοινίσσαις ἡ Ἀντιγόνη βλέπει τ στρατόν: & ce qui ſuit. Et comme les maiſons des Rois n'étoient pas en ce temps-là fort ſpacieuſes, ce lieu pouvoit être au deſſus de la porte du palais de Jocaſte.

Pour une ſemblable unité de lieu, nous avons depuis

peu admiré la Tragédie des Horaces de Mr. Corneille, dont toute l'action ſe paſſe dans la ſalle du vieux Horace. Et cette Scéne des Horaces eſt d'autant plus admirable, que, contre la vraiſemblance, la plûpart des Scénes des Tragédies d'Eſchyle, de Sophocle, d'Euripide, de Sénéque, ſont dans des places publiques, devant les palais des Rois : car il n'eſt point vraiſemblable que les Rois parlent en ces lieux-là de leurs affaires les plus importantes & les plus ſecretes, en préſence du Chœur : c'eſt-à-dire, en préſence de pluſieurs particuliers. Ce qui a été fort bien remarqué par le Pere Jourdan de la Compagnie de Jeſus, dans la belle Préface de ſa Tragédie de Suſanne Chrétienne. Lequel, pour cet inconvénient, ſouhaitteroit qu'on ôtât les Chœurs des Tragédies, comme on les a ôtez des Comédies. Ses paroles ſont très-ſenſées : ce qui m'oblige de les rapporter en ce lieu. Les voici : *Chorus igitur qui olim Tragœdia tota fuerat, pars Tragœdiæ modò tum fuit, nec ita deinceps neceſſaria ut tolli non poſſet : quemadmodum ſublatum ex Comœdiis illum fuiſſe videmus ; quibus antè, non minùs quàm Tragœdiis, inſerebatur. Retinentior tamen Tragœdia in omni ætate fuit : ut vel hinc ſaltem agnoſceret unde naſceretur. Jam verò ne videretur Chorus eſſe tamquam aliquid inſititium & alienum, ſed pars fieret operis intima ; hac arte delineabant, agebantque Tragœdiam, ut ſemper Chorus remaneret in Theatro ſpectator & teſtis omnium quæ dicerentur. Id enim accidebat, ut ex iis quæ audierant, aut viderant, aptum deinde & conſentaneum cantus ſui argumentum Chori perſonæ dicerent. Quod eo quoque commodiùs fiebat, quòd non domi, ſed in loco publico, in via & in platea, in limine ædium, regiarum, loquentes perſonas inducere ſolerent, ut animadvertere potuit quilibet qui curſim modò & obiter Sophoclem & Euripidem legit. Nihil autem indecori videbatur, ſi ſemper aſtarent in plateis aliqui qui teſtes rerum eſſent, quæcunque ibi gererentur. Hic Chori uſus in Tragœdia fuit. Verùm cùm poſtea minimè id è ratione ac decoro videretur eſſe ſic in platea perſonas graves loqui ; quòd locus ejuſmodi*

ſatis

ſatis commodus non foret ad deliberandum de rebus ſæpe ſecretiſſimis; quæ teſtes, ut ajunt, nec oculatos nec auritos, patiuntur; præſertim cùm nemo exire domo ſoleat ut in vico conſilium cum amico de re arcana coram tot teſtibus habeat; neglecta propterea à poſteris hæc ſcenæ forma eſt: & in ea parte Sophocles, Euripides, cæterique Græci, deſerti. Meritò. *Quid enim minùs eſſe ſimile vero potuit quàm Creuſam, dum in Euripide deperdendo Jone deliberat; Electram, dum in Sophocle agi cum Oreſte de Clytemneſtra matre & Ægiſto interficiendis, id facere velle palam, & communicare cum quindecim plus minus mulieribus quæ aderant in theatro, & chorum agebant? Huic autem ut occurreretur incommodo, removeri ex theatro Chorus deberet*: & ce qui ſuit. Ce n'eſt pas à dire pourtant que la Scéne doive toujours être bornée dans un ſi petit eſpace. Elle peut bien comprendre davantage de lieu: comme il ſe peut voir par les deſcriptions que les Anciens nous ont laiſſées du Théatre. Elle peut comprendre, par exemple, une petite campagne; ou un cartier d'une ville; ou, pour le dire en un mot, tout ce que la vûë peut diſtinctement découvrir à la fois. Et je ne ſai pourquoi nos Poëtes font difficulté d'en uſer de la ſorte. *Ut olim vitiis, ita nunc legibus laboramus.* Car pour ſoixante piés, ou moins, de diſtance, on perd quelquefois des incidens qui valent bien l'action principale.

Et ſi la Scéne ne devoit pas contenir plus d'eſpace qu'un jardin, ou une ſalle, ou un carrefour, on n'y pourroit repréſenter un nombre infini de choſes conſidérables qui ne peuvent être faites en ſi peu de lieu. On ne pourroit introduire ſur le Théatre un Acteur appercevant de loin un autre Acteur; ce qui ſe pratique dans la plûpart des Piéces de Théatre.

Se ben ravviſo di lontan la faccia,
Aminta è quel che di là ſpunta. è deſſo,

dit Tyrſis à Daphné dans l'Amynte du Taſſe. Et dans

notre Comédie, Clitiphon voit venir de loin Syrus & Dromo, Bacchis & Antiphile : *Eccum Dromonem cum Syro. una adsunt tibi.*

La Scéne peut donc être un lieu assez ample. Elle peut comprendre plusieurs endroits : pourveu toutefois qu'ils ne soient pas bien éloignez les uns des autres, & qu'on les puisse découvrir d'une vûë ; car autrement, elle ne seroit pas reguliére. Telle est la Scéne de la Thébaïde attribuée à Sénéque : où l'Auteur a fait représenter sur le Théatre ce qui s'étoit passé dans la ville de Thébes ; & hors cette ville, dans le camp de Polinice. La Scéne de notre Comédie comprenoit donc une petite partie du champ de Ménédême, & une grande place sur laquelle regardoit son logis, celui de Chrémés, celui de Simon, celui de Critus, celui de Charinus, & celui de Phanias.

CHAPITRE XXIV.

Du Théatre des Anciens.

ET comme nous avons des rideaux pour cacher ce qui ne doit plus paroitre, il ne faut pas douter que les Anciens qui ne manquoient pas de bons Décorateurs, & qui faiſoient de l'appareil du Théatre, comme nous l'apprenons de la Poëtique d'Ariſtote, une partie eſſentielle du Poëme Dramatique, n'euſſent auſſi quelque choſe pour faire diſparoitre ce qui ne devoit plus être vû. Nous apprenons d'ailleurs de Servius ſur ce vers du 3e. des Géorgiques,

Vel ſcena ut verſis diſcedat frontibus, utque
Purpurea intexti tollant aulæa Britanni,

que pour cet effet ils avoient des Scénes tournantes. *Scena*, ce ſont les paroles de Servius, *aut verſilis erat, aut ductilis. Verſilis tunc erat, quum ſubitò tota* (remarquez ce mot *ſubitò*) *machinis quibuſdam vertebâtur, & aliam picturæ faciem oſtendebat. Ductilis tunc, cùm tractis tabulatis hac atque illac ſpecies picturæ nudabatur interior. Unde perite utramque tetigit, dicens*, verſis diſcedat frontibus. Ils appelloient ces machines qui ſervoient à faire jouer cette Scéne ductile par le moien de laquelle on faiſoit voir aux Spectateurs ce qui ſe paſſoit dans le logis des Acteurs, κατὰ ἀυτόματα, ἐγκυκλήματα, & ἐξώστρας: comme nous l'apprenons de Pollux, d'Euſtathius ſur Homére, du Scholiaſte d'Ariſtophane, & de Héron Alexandrin. Boulanger, dans ſon livre du Théatre, diſtingue la Scéne ductile d'avec ces Exoſtres. Les machines qui ſervoient à la Scéne

tournante, s'appelloient περίακτοι : c'eſt-à-dire, *verſatiles*. Le Commentateur de Vitruve les a mal confondues avec les *verſura* de Vitruve : qui étoient certaines petites portes par leſquelles ceux qui venoient de la ville, ou des champs, entroient ſur le Théatre. Ce qui a été fort bien remarqué par Mr. de Saumaiſe dans ſon livre *de Modo uſurarum*. Ces machines verſatiles s'appelloient autrement περάγματα ἀυτόματα. C'eſt ainſi du moins que les nomme Héron dans ſon livre des Choſes qui ſe meuvent d'elles-mêmes.

Mais pour l'intelligence de toutes ces machines Théatrales, & de la queſtion que nous traitons, il eſt à propos de dire quelque choſe de la diſpoſition du Théatre des Anciens. Julius Pollux, qui eſt celui qui en a le plus amplement & le mieux traité, nous apprend qu'il y avoit trois portes principales par leſquelles on entroit ſur la Scéne : l'une, au milieu; & les deux autres, aux deux côtez. Dans la Comédie, la maiſon du perſonage le plus conſidérable étoit à cette porte du milieu. Et c'étoit par cette porte qu'entroit ordinairement ſur le Théatre le Protagoniſte ; c'eſt-à-dire, le premier Acteur. Par la porte qui étoit du côté droit, ſortoit le ſecond Acteur, qui s'appelloit *Deutéragoniſte*. Et par celle qui étoit au côté gauche, ſortoient les moindres perſonnages. Ou bien c'étoit un Temple, ou quelqu'autre lieu dans lequel perſonne n'habitoit. Dans la Tragédie, ſelon Pollux ; car Vitruve en parle différemment; à la porte du côté droit étoit d'ordinaire une Hôtelerie; & à celle du côté gauche, il y avoit une Priſon. Et à celle du milieu, c'étoit le Palais du Roi, dans lequel étoient les principaux Acteurs. Des deux côtez de cette porte du milieu, outre les deux portes dont nous venons de parler, il y en avoit deux autres petites; Vitruve les appelle *verſuras*; auſquelles étoient attachées ces machines tournantes; leſquelles faiſoient changer la face du Théatre ſelon que le ſujet le requéroit. Par cette petite porte du côté droit, on faiſoit venir les Perſonnages qui arrivoient

de

de la campagne. On faiſoit venir par l'autre ceux qui venoient de la ville, ou du port. Cette deſcription ſeule du Théatre ſuffiroit pour montrer que la Scéne ne contenoit pas ſi peu d'étendue que vous penſez. Quand il n'étoit queſtion que de tranſporter la Scéne en un lieu voiſin, comme, par exemple, d'une chambre dans une autre; d'une court, dans un jardin; d'un carrefour, dans un champ; on ne faiſoit jouer qu'une de ces machines verſatiles. Mais quand le ſujet requéroit qu'on tranſportât la Scéne en un lieu plus éloigné; comme nous avons fait voir qu'il y avoit des Poëmes où l'unité de lieu n'étoit pas bien obſervée; alors on faiſoit jouer toutes les deux machines: leſquelles faiſoient changer la Scéne de contrée. Les paroles de Pollux ſont ſi expreſſes pour cela, & elles ſont tellement à notre ſujet, que je ne puis m'empêcher de les rapporter en ce lieu. Les voici : *εἰ δὲ ἐπιστρέφοιεν αἱ περίακτοι, ἡ δεξία μὲν, ἀμείβει τόπον. ἀμφότεραι δὲ, χώραν ἐναλλάττουσι.* C'eſt-à-dire : *Si on fait jouer les deux machines périactes, la droite, change le lieu particulier : mais les deux changent la région.*

Ce que vous alléguez donc ici du changement du lieu de la Scéne, n'empêcheroit pas que Ménédême ne fût dans ſon champ quand Chrémês lui parle en la premiére Scéne du premier Acte.

Mais ſans avoir recours aux machines, je dis que Ménédême étant dans ſon champ, dont la Scéne comprenoit une partie, il s'en retourna chez lui par ſur le Théatre, ſur lequel il laiſſa Chrémês.

Il faut ſe figurer que ce champ étoit enfermé d'un foſſé qui le ſeparoit de la place publique; laquelle étoit devant les logis de Chrémês & de Ménédême; & qu'il y avoit une porte ſur ce foſſé, auprès de laquelle Ménédême travailloit, & par laquelle Chrémês étoit entré dans ce champ, & par laquelle & lui & Ménédême en ſortent. Et comme cette porte étoit proche du logis de Ménédême, Ménédême entrant dans ſon logis, diſparoit de deſſus le Théatre, dans le même temps que Chrémês & lui ſe diſent adieu.

Il me reſte à remarquer, que ce que j'ai dit que la Scéne de notre Comédie comprenoit une partie du champ de Ménédême, eſt tout-à-fait confirmé par l'ancien Manuſcrit de Térence de la Bibliothéque du Roi, dans lequel il y a des figures: car dans la planche qui eſt à la tête de la premiére Scéne de notre Comédie, il y a une herſe qui marque le champ de Ménédême. Voiez ci-deſſus au chapitre 16.

CHA-

CHAPITRE XXV.

Réponſe à quelques objections de Mr. d'Aubignac. L'heure du ſouper des Grecs.

VOus me faites encore d'autres objections. Au commencement de la premiére Scéne, Chrémès s'étonne qu'il ne revient jamais ſi tard qu'il ne rencontre Ménédême travaillant dans ſon champ. Et vers la fin de la Scéne, il dit que ceux qu'il a conviez à ſouper, ſont chez lui, & qu'il les fait attendre. Ce qui montre, dites-vous, qu'il étoit fort tard : parce que les Anciens ne ſoupoient que bien avant dans la nuit, & que Chrémès ne ſe fût pas étonné de voir travailler Ménédême pendant le jour. Mais toutes ces raiſons ne prouvent rien. Pour dire à un homme qu'on le trouve toûjours travaillant fort tard, il ne s'enſuit pas néceſſairement qu'à l'heure qu'on lui parle, il ſoit ce temps-là. Et ſi cette conſéquence étoit bonne, j'en pourrois tirer une contraire, & conclure qu'il étoit extrémement matin quand Chrémès parla à Ménédême, puis qu'il dit auſſi qu'il ne ſort jamais ſi matin, qu'il ne le trouve travaillant. *Numquam tam manè egredior.* Mais il eſt vrai qu'il ſe faiſoit tard. Il étoit le Soleil couchant. Pour montrer qu'il étoit nuit, vous dites que Chrémès ne ſe ſeroit pas étonné de voir travailler Ménédême pendant le jour. Vous vous ſouviendrez, s'il vous plait, que ce n'eſt pas tant à cauſe de l'heure que Chrémès s'étonne de voir travailler Ménédême, que parce qu'il étoit âgé, & riche.

Quod

Quod mihi videre præter ætatem tuam
Facere, & præterquam res te adhortatur tua.
Nam, proh Deûm atque hominum fidem! quid vis
tibi, aut
Quid quæris? annos ſexaginta natus es,
Aut plus eo, ut conjicio. Agrum in his regioni-
bus
Meliorem, neque pretii majoris nemo habet,
Servos complures : &c.

Pour ce qui eſt de votre raiſon, *egomet convivas moror*, je ne la tiens pas plus concluante : les anciens Grecs ne dînant que fort légérement, & la plûpart d'eux ne faiſant qu'un repas; qui étoit celui du ſouper, comme l'a remarqué Hippocrate ; (ce qu'ils appelloient μονοσιτεῖν) il eſt certain qu'ils ſoupoient de fort bonne heure : c'eſt-à-dire, environ le crépuſcule : d'où ce repas a été nommé par les Latins *veſperna cœna*; & en un ſeul mot, *veſperna*. J'ajoute à cette raiſon, que devant que de ſe mettre à table, les conviez pouvoient bien prendre quelque divertiſſement, auquel la préſence du maître étoit néceſſaire : ou du moins il étoit de la bienſéance qu'il ne fût pas abſent : ce qui obligeoit Chrémês de dire qu'il faiſoit attendre ſes conviez. *Jamdudum domi præſtò apud me eſſe ajunt. Egomet convivas moror.* Et à ce propos, il eſt à remarquer, que Chrémês s'étant avancé à la porte de ſon logis pour voir ſi Phanias qu'il avoit prié à ſouper, étoit arrivé; *Ibo : viſam, ſi domi eſt*; ſes gens qui étoient dans ſon logis, lui diſent, ſans ſortir du logis, que Phanias étoit arrivé. Car s'il eût entré dans ſon logis, la Scéne fût demeurée vuide, & ſon retour ſur le Théatre, eût fait une nouvelle Scéne. C'eſt la penſée de Muret.

Mais après tout, il étoit ſi peu tard, que dans la Scéne ſuivante Chrémês propoſe d'envoier prier Ménédême. *Quàm vellem Menedemum invitatum, ut nobiſ-*

biſcum eſſet hodie, amplius : atque etiam nunc tempus eſt: Pour ne rien dire du mot *diei* : ſur lequel toutefois on pourroit faire quelque force. *Sed ut diei tempus eſt, monere oportet me hunc vicinum Phaniam, ad cœnam ut veniat* : & ſur lequel le Pere Jouvancy a fait cette Note : UT DIEI. *Quoniam dies inclinat in veſperam.* Qui eſt une façon de parler dont les Auteurs Latins ne ſe ſont guere ſervis que pour exprimer quelqu'heure du jour. Ce qui paroit par l'explication de Macrobe de ces mots des Douze Tables, SOLIS OCCASUS, SUPREMA TEMPESTAS ESTO. *Suprema tempeſtas, hoc eſt, diei noviſſimum tempus.* Toutes ces raiſons font voir clairement, ſi je ne me trompe, qu'il n'étoit pas ſi tard que vous le croyez, quand Térence a mis ſes Acteurs ſur le Théatre. Selon moi, encore une fois, le Soleil ne faiſoit que de ſe coucher : ce qui paroit par le *veſperaſcit* de la Scéne 3e. de l'Acte ſecond. Et c'eſt auſſi l'opinion des Commentateurs de Térence. George Fabrice, au lieu allegué au chapitre 7. *ſub crepuſculum media finita.* Si les deux premiers Actes finiſſent au crépuſcule, le premier avoit donc commencé devant le crépuſcule; & conſequemment, dans le temps que le Soleil ne venoit que de ſe coucher. Le Pere Jouvancy, à l'endroit que je viens de rapporter : *Quoniam dies inclinat in veſperam.* Si à la fin de la ſeconde Scéne le jour ne faiſoit que pancher vers le veſpre, donc au commencement de la premiére le veſpre n'étoit pas encore. Mr. de Marolles, votre bon ami, a enchéri ſur Fabrice & ſur le Pere Jouvancy, comme il paroit par cette Note qu'il a faite ſur ces mots, *Sed ut diei tempus eſt : Chrémès dit ceci tout ſeul; & fait connoitre que le ſoir n'eſt pas venu, & qu'il eſt encore grand jour.*

Voyons maintenant ſi Térence tire, comme vous dites, ſes Acteurs de deſſus le Théatre devant le Soleil levé.

Je ſerois bien fondé à vous ſoutenir que même devant le troiſiéme Acte il faiſoit déja grand jour. Il commence par ces mots, *Luciſcit hoc jam*, & puiſque vous nous vou-

voulez faire croïre que le mot *veſperaſcit* ſignifie qu'il eſt nuit toute noire, il faudroit auſſi que vous demeuraſſiez d'accord que celui de *luciſcit* ſignifie qu'il fait grand jour; y aiant même proportion de *luciſcit* au jour, que de *veſperaſcit* à la nuit. Mais je ne veux point me prévaloir d'une choſe que je ne croi pas, ni me ſervir d'une explication que je tiens tout-à-fait éloignée de l'uſage commun. Je dis donc ſeulement, que le troiſiéme Acte commence avec la pointe du jour : *Luciſcit hoc jam* : & qu'il eſt impoſſible que ce qu'on y repréſente, & dans les deux autres ſuivans, ſe ſoit paſſé en moins de trois heures ; car ces trois derniers Actes comprennent l'épitaſe, la cataſtaſe, & la cataſtrophe. Examinons les plus particuliérement.

CHA-

CHAPITRE XXVI.

Examen du 3e. Acte de l'Héautontimoruménos. Artifice de Térence. Ce que dit Mr. d'Aubignac que Chrémès avoit donné ordre d'expoſer Antiphile, n'eſt pas véritable. Mépriſe de Mr. d'Aubignac touchant ce vers d'Ovide, Sacra lavaturas mane petebat aquas. *De l'heure du bain des Anciens.*

AU commencement du troiſiéme Acte Chrémès va trouver Ménédême, auquel il annonce le retour de ſon fils, & il lui fait un grand diſcours de la façon dont il ſe doit comporter en ſon endroit : & il lui promet de lui rendre toute ſorte d'aſſiſtance. Pour cet effet, il va chez Criton & Simus qui avoient procès enſemble, & qui l'avoient pris pour arbitre de leur différent, leur dire qu'il ne pouvoit les juger ce jour-là. Il revient auſſi-tôt trouver Ménédême, auquel il dit ces paroles, *Diſſolvi me, otioſus operam ut darem tibi.* Ménédême ne répond rien à ces paroles de Chrémès : & là finit la Scéne : ce qui a fait croire à quelques Critiques qu'il n'y avoit aucune préparation pour la Scéne ſuivante, & que contre la pratique du Théatre, on ne ſavoit ce que devenoit Ménédême ; car, comme vous l'obſervez très-bien, les Poëtes Dramatiques qui entendent leur métier, font dire aux Acteurs qui ſortent, où ils vont, & à ceux qui entrent, d'où ils viennent, & ce qu'ils ont fait. Térence ne manque point à l'obſervation de cette regle. *Frequenter hoc modo Terentius compendium facit, ut egrediens loquatur perſona de eo quod eſt geſtura, & ſimul doceat quod ab altera geſtum*

geſtum ſit : dit Donat ſur l'Andrienne, Acte 1. Scéne 4. Et ſur la même Comédie, Acte 3. Scéne 2. *Spectæ quàm ſcitè expreſſa ſit conſuetudo Medici vel Medicæ, egredientis ex ægri domo. Nam veniens, de negotiis ejus loquitur; abiens, de morbo. Et hæc ſunt præter οἰκονομίαν quæ dicuntur εὑρήματα.* Je remarquerai, ici en paſſant, que ce que vous dites dans votre Réplique, que Donat eſt très-ignorant des regles Dramatiques, eſt dit contre toute ſorte de vérité. Je reviens à Térence. Il fait auſſi aſſez connoitre ici ce qui ſe doit paſſer en la Scéne ſuivante, & ce que devient Ménédême. Car il fait dire à Ménédême par Chrémês, qu'il rentre dans ſon logis, afin qu'en ſon abſence il puiſſe entretenir Syrus en toute liberté, & ſans aucun ſoupçon. *Syrus eſt prehendendus atque adhortandus mihi. A me neſcio quis exit. Concede hinc domum, ne nos illi inter nos congruere ſentiant.* Et ainſi, Ménédême rentroit chez lui, quand Chrémês lui dit, *Diſſolvi me, otioſus operam ut darem tibi.*

En la Scéne ſeconde, Syrus trompe Chrémês qui le vouloit tromper.

Dans la troiſiéme, Chrémês fait réprimande à ſon fils Clitiphon, de ce qu'il avoit mis la main dans le ſein de Bacchis, que ce vieillard prenoit pour la maitreſſe de Clinia : & Syrus, pour parvenir à ſes fins, fait en ſorte que Chrémês l'envoye à la promenade.

Cet Acte, ſelon la diviſion ordinaire, finit par ces mots de Chrémês à Syrus, qui ſont de la Scéne troiſiéme, *Mane, Mane. Quid eſt, quòd tam à nobis graviter crepuerunt fores?* Mais il ne doit finir que par la Scéne ſuivante, comme l'ont très-judicieuſement obſervé Barlandus & Muret, & comme le ſubtil Govéan l'a diviſé. Car il paroit par ces paroles que nous venons d'alleguer, que Syrus & Chrémês demeurent ſur le Théatre. Et quand un Acte finit, il ne doit plus reſter d'Acteurs ſur le Théatre. Ce qui peut avoir donné lieu à cette méprise, c'eſt que ces deux Scénes, en quelques éditions, commencent par ces paroles, *Niſi me animus fallit.*

Dans

Dans la plûpart des éditions, par une faute ſemblable, pour le marquer en paſſant, le premier Acte finit par ces mots de Chrémès, *Tu, ut tempus eſt diei, videſis, ne quò hinc abeas longiùs :* & le ſecond commence par ceux-ci de Clitiphon, *quam iniqui ſunt patres :* leſquels, non ſeulement, comme le prétend Muret, ne peuvent être le commencement d'un Acte, à cauſe que Clitiphon reſte ſur le Théatre, mais ils ne le peuvent être d'une Scéne, à cauſe que Clitiphon étoit auparavant ſur le Théatre. Et auſſi, ni Govéan, ni Heinſius, n'en ont point fait de nouvelle Scéne.

Ce qui eſt cauſe, pour le dire en paſſant, que nous voyons tant de diverſité touchant les diviſions des Actes & des Scénes, c'eſt que les anciens Poëtes, & Grecs & Latins, n'ont laiſſé aucune marque de ces diviſions, non pas même Séneque, le dernier des Poëtes Dramatiques Latins.

Je reviens à notre quatriéme Scéne de l'Acte 3e. C'eſt en cette Scéne que ſe fait la reconnoiſſance d'Antiphile, par le moien d'un anneau qu'elle avoit donné à garder à Soſtrate en ſe mettant au bain : qui étoit celui que Soſtrate avoit autrefois donné à une vieille de Corinthe, avec une petite fille qu'elle lui avoit fait expoſer. Vous voulez que cette fille ait été expoſée par l'ordre de Chrémès. Je m'étonne, MONSIEUR, que vous, qui avez lu ſi ſoigneuſement cette Comédie de Terence, & qui m'accuſez de l'avoir lûë negligemment, ne vous ſoiez pas apperçu que ce fut au contraire contre l'exprès commandement de Chrémès ; car Chrémès avoit ordonné qu'on la fît mourir. *Nam jam primùm, ſi meum imperium exequi voluiſſes, interemptam oportuit, non ſimulare mortem verbis.* De ce qu'Antiphile eſt au bain pendant l'action de cette Scéne : *Abi jam nunc intrò : atque illa ſi jam laverit, mihi nuncia :* vous conjecturez qu'il ne faiſoit pas encore jour : parce qu'on avoit de coûtume, dites vous, de ſe baigner de grand matin : & là-deſſus vous alleguez ce vers d'Ovide, *Sacra lavaturas ma-*

ne petebat aquas. Vous me permettrez, MONSIEUR, de vous dire que ce vers ne dit rien de ce que vous lui faites dire. Ovide parle en cet endroit de la Veſtale Rhéa Sylvia, qui alloit querir de l'eau à la riviére pour les Sacrifices & non pas pour ſe baigner. Prenez la peine de voir l'endroit; c'eſt au commencement du 3e. des Faſtes; vous verrez que ce que je vous dis eſt véritable, & qu'il n'eſt parlé de bain en cet endroit en aucune façon. Et ſi vous avez allegué ce vers ſur la foi des Commentateurs, pour prouver qu'on ſe baignoit de grand matin, vous avez raiſon de ne vous point fier en eux, & de les meſeſtimer comme vous faites. Il eſt vrai néantmoins qu'on ſe baignoit le matin : mais non pas deux heures avant le Soleil; comme vous voulez qu'ait fait Antiphile. Quand on ſe baignoit le matin, on ſe baignoit après le Soleil levé. Voiez la fin du Sympoſe de Platon. J'entens parler des perſonnes reglées, & non pas des débauchez, *qui crudum pavonem in balnea portant.* Et le feſtin de notre Comédie aiant duré toute la nuit ſelon votre créance, quelle apparence qu'Antiphile, qui étoit une honnête fille, contre les préceptes de la Médecine, & contre la pratique ordinaire, ſoit allée de la table au bain, que vous appellez vous-même une action de ſanté. Je voudrois donc conclure tout au contraire, que le Soleil étoit levé en ce temps-là, puis qu'Antiphile ſe baignoit. Et il eſt certain qu'il faiſoit alors grand jour, puis qu'on pouvoit reconnoitre les paſſions ſur le viſage. Car Syrus regardant d'aſſez loin Soſtrate, dit à Chrémès, *Te volt; videas quid velit : neſcio quid triſtis eſt.*

Quand j'ai dit au reſte qu'on ſe baignoit le matin, je n'ai pas voulu dire qu'on ne ſe baignoit que le matin, comme vous voulez me le faire croire. Et ce n'eſt qu'après vous que j'ai dit qu'on ſe baignoit le matin. Les débauchez ſe baignoient à toute heure; & les perſonnes reglées ſe baignoient ordinairement avant le repas. Et ainſi, tout votre grand diſcours de l'heu-

l'heure de ſe baigner, ſi farci de paſſages, que vous avez débitez pour me convaincre d'ignorance, ne mérite pas de réponſe. Il eſt à remarquer, qu'Antiphile ne peut avoir été dans le bain moins d'une heure.

CHAPITRE XXVII.

Examen du 4e. Acte. Mépriſe de Mr. d'Aubignac touchant ces mots, Dormiunt, ego pol iſtos commovebo.

C'Est dans le 4e. Acte que ſe font les grandes intrigues. Dans la premiére Scéne, ſelon notre diviſion, Syrus plaint l'occaſion qu'il a perdue d'excroquer l'argent de Chrémés ; & il ſonge à trouver une autre invention, qu'il propoſe à Clinia en la Scéne ſuivante. Cette invention eſt de feindre que Bacchis eſt la Maitreſſe de Clinia. A quoi Clinia aiant peine à ſe reſoudre, Syrus lui promet que cette feinte ne durera pas plus d'un jour. *Me etatem cenſes velle id aſſimularier. Unus eſt dies, dum argentum eripio. pax. nihil ampliùs.* D'où l'on peut apparemment inférer que cette fourbe ne s'eſt pas faite en un moment.

Daus la troiſiéme Scéne, Bacchis menace Syrus de s'en aller, ſans ſouffrir que Clitiphon la voie, ſi on ne lui donne l'argent qu'on lui a promis. Et à l'égard de ces mots, *dormiunt, ego pol iſtos commovebo*, ils ne juſtifient point, comme vous croyez, qu'il fût matin. Car il ne faut pas les entendre littéralement, comme vous faites, ni croire que Syrus fût yvre & endormi. Bacchis n'avoit garde de ſe perſuader que des gens dormiſſent, qu'elle voioit debout dans une place publique. Et ſi Clinia & Syrus euſſent été fort endormis, à cauſe, comme vous dites, de la débauche qu'ils avoient faite, c'eût été une extrême ſottiſe à cette Courtiſane de s'imaginer qu'elle les eût réveillez en parlant à ſa Servante. Mais voici, en un mot, comme l'action de cette Scéne ſe paſſe. Bacchis, ſans faire ſemblant d'avoir

voir aviſé Syrus & Clinia, commence à ſe plaindre de ce qu'on ne lui donnoit point l'argent qu'on lui avoit promis. Ce que Syrus & Clinia faiſant ſemblant de ne point entendre, elle dit tout bas à ſa Suivante : *Dormiunt, ego pol iſtos commovebo. Quoi ? Ils ſont donc ainſi les endormis : vrayement, je vais bien les réveiller.* Et en même temps, pour leur donner l'allarme, elle lui dit tout haut de s'en aller le plus vîte qu'elle pourra en une maiſon voiſine, où un ſoldat de ſes galants paſſoit la Fête, l'avertir qu'on la retenoit par force chez Chrémês : mais qu'elle feroit en ſorte de s'échapper, & qu'elle ne manqueroit pas de l'aller trouver. Cela oblige Syrus qui auparavant ne faiſoit pas ſemblant de l'entendre, de la ſupplier inſtamment de n'envoyer point ſa ſuivante en cette maiſon : à quoi elle s'accorde : & après pluſieurs promeſſes qu'on lui fait de lui donner de l'argent, elle paſſe enfin avec toute ſa ſuite au logis de Ménédême, afin que Syrus eût plus de commodité d'excroquer le bon homme Chrémês. Il eſt à remarquer que tout ce que dit ici Dromo, il le dit étant ſur la porte du logis de ſon Maître, & non pas ſur le Théatre : & c'eſt pourquoi Dromo ne fait pas une Scéne nouvelle. Il eſt auſſi à remarquer que Térence a introduit en cette Scéne cinq Entreparleurs, quoiqu'Horace ſemble n'en admettre ſur la Scéne que trois ſeulement. *Nec quarta loqui perſona laboret.* Il n'a pourtant rien fait en cela contre la pratique ordinaire du Théatre : cette regle n'aiant jamais été bien obſervée, comme il ſe peut voir en pluſieurs endroits des Comédies de Plaute & de Térence, & des Tragédies de Senéque ; pour ne rien dire de l'ancienne Comédie, dans laquelle on introduiſoit ſouvent juſques à cinq Entreparleurs ; & dans laquelle les Chœurs étoient de 24. perſonnes. Ils étoient de quinze dans les Tragédies. Et ces quinze & ces vint-quatre perſonnes parloient même d'ordinaire toutes enſemble. *In Choro junctim omnes loqui debent, quaſi voce confuſa*, dit Dioméde. Mais pour revenir à notre regle d'Horace, quoi qu'el-

le n'ait jamais été exactement obſervée, & que Dioméde permette juſques à quatre Entreparleurs, il eſt vrai néanmoins que lorſque les Comiques Latins introduiſent ſur leur Scéne plus de trois Acteurs, le quatriéme & le cinquiéme ne parlent point, ou parlent peu. Et, c'eſt à mon avis, ce qu'a voulu dire Horace par ce mot de *laboret*. Ainſi, dans cette Scéne 4e. du 4e. Acte Phrygia ne dit qu'un mot, à deux diverſes fois. *Audivi, memini.* Dromo, qui y fait le cinquiéme Acteur, y parle auſſi peu. Autrement, ſi tant d'Acteurs parloient beaucoup dans une même Scéne, l'eſprit du Spectateur ſe trouveroit embarraſſé. Et les anciens Dramatiques appréhendoient ſi fort d'embaraſſer l'eſprit de leurs Spectateurs, qu'ils n'introduiſoient jamais plus d'un Acteur à la fois. Ce fut Eſchyle qui le premier en introduiſit deux. Car c'eſt ainſi qu'il faut entendre ce texte d'Ariſtote, καὶ τό, τε τῶν ὑποκριτῶν πλῆθος ἐξ ἑνὸς εἰς δύο πρῶτος Αἰσχύλος ἤγαγε, comme l'a fort bien interpreté Victorius. Mais pour preuve de ſon opinion, dans une choſe ſi diverſement expliquée qu'eſt celle-ci, je m'étonne qu'il ait oublié ce lieu de Philoſtrate, qui eſt du 6e. de la vie d'Apollonius : Αἰσχύλος τὰς τῶν ὑποκριτῶν ἀντιλήξεις εὗρε. Après quoi, je ne voi pas qu'on puiſſe douter que cette interprétation de Victorius ne ſoit conforme au ſentiment d'Ariſtote, & que celle des autres interprétes ne doive être rejettée. Et ce fut Sophocle, qui le premier introduiſit ſur la Scéne le troiſiéme Acteur, comme nous l'apprenons d'Ariſtote dans ſa Poëtique & de Laërce en la vie de Platon.

Je reviens à nos cinq Entreparleurs de notre Scéne 4e. Térence en a encore introduit cinq en la Scene 2. de l'Acte 3e. de l'Eunuque : mais avec tant d'ordre, qu'il n'y a nulle confuſion : ce qui a été remarqué par Donat, homme ſavant dans le Théatre, quoi que vous en diſiez. Voici ſes termes : *Hic inducitur multiplex concurſus diſſimilium perſonarum : & tamen virtute & conſilio Poëtæ diſcretarum, ut confuſio nulla ſit.*

Dans

Dans la Scéne 5e. Syrus entretient Chrémês d'une invention qu'il avoit trouvée pour tromper Ménédême.

En la ſixiéme, Clitiphon revenant de la promenade, dit à Syrus,

Nulla eſt tam facilis res, quin difficilis ſiet
Quam invitus facias. vel me hæc deambulatio
Quàm non laborioſa ad languorem dedit.

Ce qui ne permet pas de douter qu'il n'eût emploié du moins une heure en ſa promenade. Et ainſi, depuis la Scéne 4e. de l'Acte 3e. dans laquelle Syrus envoie Clitiphon à la promenade, juſqu'à la Scéne dont nous parlons, il s'eſt paſſé du moins une heure: laquelle jointe aux treize ou quatorze que dure la nuit, fait quatorze ou quinze heures. Voyons ce qui ſe paſſe enſuite. Dans cette même Scéne, Clitiphon ſe plaint à Syrus de ce qu'il ne pouvoit coucher avec Bacchis à cauſe qu'il n'avoit point d'argent, & il apprend qu'elle n'eſt plus chez ſon pére, & qu'elle eſt au logis de Ménédême.

En la ſixiéme, Syrus tire ſubtilement l'argent de Chrémês. En la derniere, Ménédême dit à Chrémês, que ce n'eſt pas Clinia qui eſt amoureux de Bacchis, mais Clitiphon: ce que Chrémês ne veut pas croire.

CHAPITRE XXVIII.

Examen du dernier Acte. Réflexions sur une correction de Mr. Le Fèvre, Professeur de Saumur.

EN la premiére Scéne du dernier Acte, Ménédême conte à Chrémês comme il avoit vu Clitiphon couché avec Bacchis : & il lui persuade enfin que c'est d'elle dont il est amoureux ; ce qui le met en une si grande colére, qu'il en est hors de lui-même.

A la fin de cette premiere Scéne, je trouve quelque chose qui n'est pas selon l'art. Car il ne paroit point que Ménédême sorte de dessus le Théatre. *Quid eum?* dit-il à Chrémês qui menaçoit Syrus. Et Chrémês lui répond :

> —— *Egone! si vivo, adeo exornatum dabo,*
> *Adeo depexum, ut, dum vivat, meminerit semper mei :*
> *Qui sibi me pro ridiculo ac delectamento putat.*
> *Non, ita me Dii ament, auderet facere hac vidua mulieri,*
> *Quæ in me fecit.*

Et là, finit la Scéne. Et la suivante commence par ces mots de Clitiphon à Ménédême,

> *Itane tandem quaso est, Menedeme, ut pater*
> *Tam in brevi spatio omnem de me ejecerit animum patris ?*

Et Clitiphon dit ensuite à Ménédême, *hic patrem adsta-*

ſtare aiebas. Ce qui fait voir que Ménédême étoit entré dans le logis où demeuroit Clitiphon, & qu'il lui avoit donné avis de la colére de ſon pere. Govean, pour excuſer ce defaut, veut que Ménedême diſe ces mots *quid eum?* en s'en allant. Mais ce ne ſont point là des mots d'adieu ; ce ſont des mots au contraire d'une perſonne qui attend une réponſe. Ce qui pourroit donner quelque ſujet de croire que quelques vers manqueroient en cet endroit. Car comme nous voyons que les anciens Grammairiens citent des vers de quelques Comédies de Plaute que nous avons qui ne ſe trouvent point dans ces Comédies, il ſe peut faire que celles de Térence n'ayent pas eu un meilleur deſtin: c'eſt-à-dire, que nous en ayions perdu quelques vers. Comme, au contraire, Donat & Eugraphius remarquent que quelques vers ont été ajoutez à l'Andrienne : & Mr. Guyet, qui eſt un des plus ſavans hommes de ſon temps, & qui eſt très-entendu à diſcerner les ſtyles, & particulierement celui de Térence, ſoutient que dans le Phormion de Térence il y a des Scénes entieres qui ne ſont point de Térence.

Je trouve auſſi quelque choſe à dire à la fin de la ſeconde Scéne de ce dernier Acte. Clitiphon aiant approuvé l'expedient que lui avoit propoſé Syrus d'aller trouver ſa mere; & de lui dire qu'il voyoit bien qu'il n'étoit pas ſon fils, puis qu'on le traitoit ſi mal, ſort enſuite de deſſus le Théatre, où il laiſſe Syrus: lequel après avoir recité trois vers ſeulement, apperçoit Soſtrate, & Chrémês : car c'eſt Soſtrate qui fait le commencement de la 3e. Scéne : & cependant, il paroit par cette 3e. Scéne que Clitiphon l'avoit déja entretenue en l'abſence de Chrémês ſon mari. *Subditum ſe ſuſpicatur.* A quoi Chrémês répond, *Subditum ! ain tu?* Et il n'y a point d'apparence que Clitiphon l'ait pu entretenir dans ce peu de temps. Je croi donc qu'il eût été plus à propos de faire venir Chrémês ſeul ſur le Théatre; où, enſuite de ſon monologue, Soſtrate le fût venu trouver pour lui dire le ſoupçon qu'avoit Clitiphon.

Mr. Le Fêvre, Profeſſeur de Saumur, n'avoit pas lu ce Diſcours que j'ai fait ſur cette Comédie de Térence, lors qu'il a écrit dans ſes Notes ſur Térence, imprimées long-temps après ces Diſcours, qu'il étoit le premier qui s'étoit apperçu de ce defaut de notre Poëte. Je rapporterai ici ſes propres termes, afin de ne rien diminuer, par mon expreſſion, de la force des raiſons qu'il allégue du changement, qu'il fait enſuite dans le texte de Térence, du mot de *ſuſpicatur* en celui de *ſuſpicetur*. Les voici : *Omnium Scriptorum, quos legerim, prudentiſſimam fuiſſe arbitror Terentium. Veteres in eo artem præcipuè commendant. Et tamen hoc loco id ego hodie adverſùm illum dicere poſſim, quod in prima Comœdia eſt* : Malè tibi diviſa ſunt ibi temporibus hæc. *Nam graviſſimum contra œconomiam Fabulæ peccatum eſt : quod ego primus oſtendo. Quippe unde reſciſcere potuit Soſtrata Clitiphonem ſuſpicari eſſe ſe ſubditum? Nam modò id conſilii dedit Syrus. At Syrus ex eo tempore Soſtratam non vidit. Clitipho autem ad eam non adibit niſi Scenâ ſequenti. Ibi ſic eam alloquetur :* Si unquam ullum fuit tempus, &c. Quod peto & oro, parentes meos ut commonſtres mihi. &c. *Eſt verò tale illud, ut à nemine negari poſſit. Omnia clara & manifeſta. Ergo & error clarus eſt & manifeſtus. Totum hoc eo à me dictum eſt, non ut Terentium reprehenderem; ſed ut tantùm oſtenderem erraſſe multos, qui, quod moneo, non animadverterint. At, ſi ſcias, nihil facilius quàm Terentium purgaſſe ab errore tam fœdo : qui antequam demonſtratus à me fuerat, non apparebat. Sic igitur accipe & crede : unius literulæ mutatione tota res confieri poteſt. Non eſt legendum* ſuſpicatur ; *ſed* ſuſpicetur. *Nam de quo dixeris* ſuſpicatur, *illius animus planè & pro certo commotus & impulſus ſuſpitione eſt : at ſi dicas*, Clitipho ſuſpicetur, &c. *erit iſtud in modo potentiali poſitum : ita ut, non affirmativè & theticos dicas ſuſpicari, ſed tantùm poſſe ſuſpicari ſe eſſe ſubditum, cùm nimiam in patre aſperitatem videat. Lectores prudentes ac bene cordatos oro ac quæſo, ut quod à me dictum eſt modò, id conſide-*

rent

rent diligentiùs paulò : & hoc meminerint, libros veteres non ſine acri & attento judicio legi debere.

J'ai conſidéré attentivement la correction de Mr. Le Fêvre ſelon la priére qu'il en a faite à ſes Lecteurs. Et après l'avoir conſidérée de la ſorte, je fus d'abord pour *ſuſpicatur*, par les raiſons que je dirai tantôt. Mais reliſant enſuite le texte de Térence avec plus d'attention, je fus pour *ſuſpicetur*, à cauſe de *certè ſic erit*, qui eſt la leçon du Manuſcrit de Bembo. Car ce futur *erit*, ce qui n'a point été remarqué par Mr. le Fêvre, témoigne que cette penſée de ſoupçon n'étoit point encore venue à Clitiphon, de la connoiſſance de Soſtrate. *Subditum ſe ſuſpicetur.* CHR. *ſubditum ! ain tu ?* Soſt. *Certè ſic erit, mi vir.* Avec *ſuſpicatur*, il faudroit, *certe ſic eſt.* Mais aïant lu dans la Note de Faërnus, & dans celle de Mr. Guyet ſur cet endroit, que *ſic erit* y eſt dit pour *ſic eſt*, le futur, pour le préſent, comme en cet endroit de l'Eunuque, *Verbum hoc verum erit, ſine Cerere & Libera friget Venus :* Et en cet autre de Plaute, *Bono hac erit genere nata :* Et ayant lu auſſi dans les Emendations de Faërnus, & dans les Notes de Muret, & dans l'édition de Bécler, & dans celle de Lindembrog, & dans celle de Mr. de Martignac, & dans celle du Pere Jouvancy, & dans les Manuſcrits de Térence de la Bibliothéque du Roi, & dans celui de celle de Mr. Colbert, & dans celui de celle de Mr. Le Tellier, Archevêque de Reims, deſquels il a été parlé ci-deſſus : aiant lu, dis-je, dans ces endroits les paroles ſuivantes, *Subditum ſe ſuſpicatur :* CHR. *ſubditum ! ain tu ?* Soſt. *Certè inquam, mi vir :* qui eſt une leçon qui ôte toute ma difficulté ; car pour en parler franchement, l'obſervation de Faërnus & de Mr. Guyet du futur pour le préſent ne me ſatisfaiſoit pas ; & voyant d'ailleurs que l'Ancien Traducteur Italien, homme ſavant & judicieux, avoit ſuivi cette leçon, je ſuis revenu à ma premiére opinion, pour les raiſons que je vais dire. Premiérement, la leçon de *ſuſpicatur* eſt généralement

ment de toutes les éditions & de tous les manuſcrits. D'ailleurs, cette façon de parler potentielle, *ſuſpicetur*; *il pourroit bien ſoupçonner*, ne s'accorde pas avec ces mots de Soſtrate, qui ont precedé dans la même Scéne, *Oh, iniquus es, qui me tacere de re tanta poſtules* Ce *res tanta*, marque que Soſtrate croyoit que Clitiphon croyoit être fils ſuppoſé de Chrémès, & non pas qu'il pourroit bien le croire. Mais cette façon de parler potentielle, *ſuſpicetur*, s'accorde encore moins avec cet endroit de la Scéne précédente,

CLIT. *Quid ergo nunc faciam, Syre?*
SYR. *Suſpicionem quare ex illis iſthanc: rem profer palam.*

Si non eſt verum, ad miſericordiam ambos adduces citò; aut,
Scibis cujus ſis. CLIT. *Rectè ſuades. faciam.*

Car Clitiphon ayant approuvé le conſeil de Syrus, & lui ayant dit qu'il feroit ce qu'il lui conſeilleroit de faire, il faut que ce ſoit par lui que Soſtrate ait appris cette penſée de ſoupçon : & particuliérement, n'étant pas vraiſemblable que cette penſée, qui n'eſt pas fort naturelle, ſoit entrée d'elle-même dans l'eſprit de Soſtrate. Ce qui a été fort bien remarqué par Eugraphius, en ces termes : SUBDITUM SE SUSPICATUR. *Hic jam intelligendum, veniſſe adoleſcentem, & matri, hoc eſt, mitiori de parentibus, ſuam ſuſpicionem indicaſſe.* J'ajoute, pour derniere raiſon, que lors que Clitiphon dit à ſa mere, dans la Scéne ſuivante, qu'il ne croit pas être fils de Chrémès, puis qu'il en eſt ſi mal traité, elle ne paroît pas en être ſurpriſe ; car elle ne lui répond autre choſe, ſinon, *Mon fils, ôtez vous cela de l'eſprit. Obſecro, mi gnate, ne iſtuc in animum inducas tuum, Alienum eſſe te.* Ce qui a été très-judicieuſement remar-

marqué par Sebaldus, en ces termes : *Equidem mirari quis posset unde potuerit Sostrata præcedenti Scena scire Clitiphonem se subditum suspicari, cùm illi demum hîc à Clitiphone indicetur. Sed id ab alio debuit omnino fuisse indicatum. Quare cum admiratione id è Clitiphone non intelligit: sed animo composito ad respondendum:*

Obsecro, mi gnate, ne istuc in animum inducas tuum.

Hæc tamen sine confusione non pertractantur.

Pour conclusion, je croi que Térence a cru que dans le temps de la récitation de ces trois vers & demi de Syrus, Clitiphon a pu avoir le temps de dire à Sostrate, sa mere, qu'il ne croyoit pas être le fils de Chrémês, puisqu'il en étoit si mal traité : mais ce qui n'est pas vraisemblable.

Je reviens à notre seconde Scéne. Chrémês y dit à son fils qu'il a donné tout son bien à Antiphile, & qu'il ne doit plus rien espérer en sa succession.

Dans la troisiéme Sostrate employe & priéres & menaces pour adoucir Chrémês.

Dans la quatriéme Clitiphon dit une seconde fois à sa mére qu'il n'est pas son fils : dont il est gourmandé par Chrémês.

Dans la derniére Scéne, Chrémês pardonne à Clytiphon, & à Syrus.

Faites à présent reflexion sur toutes ces choses qui se sont passées en ces trois derniers Actes, & dans leurs intervalles ; & jugez si elles ont pu se passer en deux heures, & avant le Soleil levé.

CHA-

CHAPITRE XXIX.

Des Poëmes Dramatiques, dont l'action ſe paſſe la nuit.

JE ne ſai, au reſte, comment vous entendez cette maxime Théatrale, *Quand les Poëtes ont voulu répréſenter quelque choſe qui s'eſt faite de nuit, ils ont pris peine de faire entendre induſtrieuſement aux Spectateurs qu'elle a commence après le coucher du Soleil, & qu'elle a fini devant que le Soleil fût remonté ſur l'horiſon.* Si toute l'action s'eſt paſſée dans ce temps-là, il n'eſt rien de plus vrai que ce que vous dites: mais ſi une partie de l'action a été faite de nuit, & l'autre, de jour, le Poëte ne fera point de difficulté de repréſenter cette action ſur le Théatre. Outre le Plutus & l'Amphitryon, dont nous avons parlé, vous ſavez que les Nuées d'Ariſtophane, le Curculion de Plaute, l'Agamemnon d'Eſchyle, l'Iphigénie & l'Electre d'Euripide, ont commencé la nuit & fini le jour, long-temps après le Soleil levé. Et hors le Rhéſus d'Euripide; ſuppoſé que cette Tragédie ſoit d'Euripide; & la Nyctégréſie d'Attius, je penſe qu'on auroit de la peine à trouver un Poëme Dramatique dont l'action ſe fût paſſée toute entiere durant la nuit. Et ſi on ne pouvoit repréſenter ſur le Théatre des actions faites dans ce temps-là, il faudroit bannir du Theatre un nombre infini de belles actions faites dans ce temps-là. Il faudroit condamner un nombre infini d'excellens Poëtes Dramatiques qui les ont employées. Il faudroit priver les Poëmes Dramatiques, dans ces actions, du retour des Ombres, leſquelles n'embelliſſent pas ſeulement une hiſtoire tragique, mais qui ſervent auſſi à prédire aux Spectateurs une partie des choſes qui doivent arriver.

Vous me reprenez dans votre Réplique, pour avoir dit

dit ici, que hors le Rhéſus d'Euripide & la Nyctégréſie d'Attius, on auroit de la peine à trouver un Poëme Dramatique dont l'action ſe fût paſſée toute entiere pendant la nuit. Voici vos termes : *Et ayant lu Athénée, comme je le croi, vous ſavez bien qu'il n'y a pas ſi grande peine que vous dites, à trouver une Piéce de Théatre (hors le Rhéſus d'Euripide que nous avons, & la Nyctégréſie d'Attius que nous n'avons plus) dont l'action ſe ſoit paſſée la nuit. Car cet Auteur allégue le Veillant d'Hipparchus; les Veillantes, ou les Fileuſes, d'Alexis; la Veille de Phérécratès, & celle de Calippus; & la longue Nuit de Platon le Comique, avec d'autres, intitulées* le Sommeil *ou* la Veille, *attribuées à Antiphanès, ou à Alexis, & à Eubulus, & les Fragmens qu'il en rapporte, nous donnent aſſez de lumiére pour nous perſuader qu'elles ſe ſont faites de nuit.*

REPONSE.

Toutes ces piéces de Théatre dont parle Athénée, ne refutent point ce que j'ai dit, que hors le Rhéſus d'Euripide, & la Nyctégréſie d'Attius, on auroit de la peine à trouver un Poëme Dramatique dont l'action ſe fût paſſée toute entiére pendant la nuit : car vous ne juſtifiez point, & vous ne ſauriez le juſtifier, que les actions de toutes ces piéces ſe ſoient paſſées toutes entiéres pendant la nuit.

Vous ne pouvez pas douter, au reſte, que je n'euſſe connoiſſance de la longue Nuit de Platon le Comique, puiſque j'en ai fait mention ci-deſſus au Chapitre X. Que ſi l'action de cette piéce s'eſt paſſée toute entiére pendant la nuit, comme vous le pretendez, & comme je le croi, & ſi cette longue Nuit eſt la nuit en laquelle Hercule fut conçu, comme il eſt vraiſemblable, il y a grande apparence que cette Comédie de Platon le Comique comprenoit plus de vint-quatre heures; car cette nuit étoit une nuit de trois nuits.

J'ajoute à vos exemples de Piéces de Théatre dont l'action

l'action s'eſt paſſée toute entiere pendant la nuit, la Suſanne Chrétienne du Pere Jourdan, qu'il a faite de la ſorte à l'imitation de notre Comédie de Terence, comme il le dit lui-même dans le Diſcours qu'il a mis au devant de cette Tragédie. *Inter actum aliquando & actum, noctem poſſe integram intercedere, docuit Heautontimorumeno Terentius. quem ſequuti in hac Tragœdia, inter ſecundum & tertium actum fluxiſſe volumus.*

SECONDE PARTIE.

Il n'y a point de vuide dans l'Héautontimorumé-nos de Térence. Explication de ce vers du Prologue de cette Comédie, Duplex quæ ex argumento facta eſt ſimplici. *Il n'eſt guere vraiſemblable que l'Héautontimorumènos de Terence & le Plutus d'Ariſtophanes ayent été répréſentez à deux fois. Poëmes Dramatiques meſurez à Athénes, à l'horloge, comme les Plaidoyez des Orateurs. Tragédies d'Æſchyle, de Sophocle, & d'Euripide, enrégîtrées au Greffe d'Athénes, & leuës publiquement par le Greffier à certains jours, avec défenſe à tous Acteurs de les répréſenter. Mépriſe de Mr. de la Meſnardiére touchant Lycurgue Legiſlateur des Lacedemoniens & Lycurgue le Rhéteur d'Athénes. Unité d'action des Poëmes Dramatiques. L'Héautontimorumènos attribué à Lélius.*

POur ce qui eſt de votre ſeconde difficulté, touchant le vuide prétendu de notre Comédie; quoi que ce ne ſoit pas ma queſtion, & que je n'aye jamais été d'avis contraire au votre, je ne laiſſerai pas de vous dire ici ce que j'en penſe.

Pluſieurs Critiques, & entr'autres Govéan, ont cru qu'il n'y avoit point de continuité d'action dans l'Héautontimoruménos, parce qu'il ſe paſſe une nuit entiére entre le ſecond & le troiſiéme Acte : dont ils prétendent qu'une partie a été employée au repos & au ſommeil.

Jules Scaliger, pour excuſer Térence de cette accuſation, dit que cette Comédie aiant été repreſentée aux Jeux Mégaléſiens, comme la Didaſcalie le porte, on en repréſenta les deux premiers Actes le ſoir, & les trois autres le lendemain matin : & qu'il la faut conſidérer comme deux Comédies. Ce qu'il veut que Térence lui-même ait donné à entendre par ces mots du Prologue, *Duplex quæ ex argumento facta eſt ſimplici.* Mais cette remarque de Scaliger ne me plait pas non plus qu'à vous, & pour pluſieurs raiſons, outre celles que vous alleguez. Premiérement, Scaliger ne juſtifie point que la repréſentation de cette Comédie ait été ainſi entrecoupée, ni qu'on ait paſſé toute la nuit à ces Jeux. Je dis la même choſe du Plutus d'Ariſtophane, qu'on veut auſſi avoir été repreſenté à deux fois. Et il n'y a guére d'apparence que le peuple naturellement impatient ait été ſi long-temps à voir des ſpectacles ; car comme dit le Comique au lieu où vous ſavez, *Lumbi ſedendo, oculi ſpectando dolent.* Je me ſers de ce vers de Plaute en ce ſens, après Scaliger & Voſſius dans leurs Poëtiques, quoi que Plaute s'en ſoit ſervi dans un autre ſens : & vous n'avez pas raiſon de me chicaner là-deſſus. Je reviens à l'impatience du peuple. C'eſt à cauſe de cette impatience, qu'autrefois à Athénes on avoit preſcrit un certain temps aux repréſentations des Poëmes Dramatiques ; car on les meſuroit à l'horloge, (ce que nous avons appris de la Poëtique d'Ariſtote) comme dans l'Aréopage les Plaidoiez des Orateurs. D'ailleurs, l'Héautontimoruménos eſt une Comédie Grecque, faite par Ménandre : & il y a encore moins d'apparence qu'elle ait été repreſentée à deux repriſes, comme on le prétend ; car on prétend que

les

les deux premiers Actes furent jouez le ſoir après le coucher du Soleil, & les trois autres le matin, à la pointe du jour. Quoique l'action du 3e. Acte commence à la pointe du jour, ce n'eſt pas à dire que la repréſentation de cette action ait commencé à cette heure-là. Et quelle apparence qu'elle eût commencé à cette heure-là ? Pour cela, il eût fallu que les Spectateurs ſe fuſſent levez avant le jour. Je reviens à nos Jeux Mégaléſiens. Quand ces ſpectacles auroient duré toute la nuit; & quand ces jeux auroient été repréſentez entre le ſecond & le troiſiéme Acte; (comme en effet après que les Chœurs furent ôtez de la Comédie, on inſéroit ſouvent entre les Actes des Balets, des Mimes, ou quelques Intermédes ſemblables, détachez de la Piéce) cela n'empêcheroit pas qu'il n'y eût du vuide dans l'Héautontimoruménos, s'il y en avoit d'ailleurs du côté du ſujet; c'eſt-à-dire, ſi les Acteurs avoient emploié leur temps à autre choſe qu'à l'action du Poëme. Comme au contraire, s'ils avoient toûjours agi, l'action ne laiſſeroit pas d'être bien jointe & bien unie, quoi que la repréſentation fût diviſée en pluſieurs piéces. Ce qui paroît par l'exemple du Paſtor Fido, dont l'action ne laiſſe pas d'être continue, quoi que d'ordinaire on le repréſente à deux repriſes. Ajoutez à cette raiſon, que les Comédies de l'Andrienne, de l'Eunuque, & de l'Hécyre, ont auſſi été repreſentées aux Jeux Mégaléſiens; & que les actions n'en ſont point interrompues. Et que la Poëſie Théatrale n'eſt pas faite ſeulement pour être repréſentée, mais auſſi pour être lûë : ce qui a été remarqué par Ariſtote au Chapitre dernier de ſa Poëtique. Et comme une bonne Oraiſon ne laiſſe pas de paroître telle ſur le papier, ſans le ſecours de la voix & des graces de l'action, un excellent Poëme Dramatique n'eſt pas moins bon dans le cabinet que ſur la Scéne; quoi que deſtitué de l'action des Comédiens, & de la pompe & des lumiéres du Théatre. Lycurgue le Rhéteur étoit bien de cet avis, quand, pour honorer la mémoire de ces Triumvirs

virs de la Scéne, Eſchyle, Sophocle, & Euripide; il ordonna que leurs Poëmes ſeroient enregîtrez au Greffe d'Athénes, & que le Greffier de la ville les liroit publiquement à certains jours, avec défenſe à tous Acteurs de les repréſenter ſur le Théatre. C'eſt ce que nous avons appris de Plutarque en la vie de Lycurgue le Rhéteur. Mr. de la Meſnardiere, que j'eſtime d'ailleurs infiniment, s'eſt mépris, en diſant dans la Préface de ſa Poëtique, que cette ordonnance fut faite à Sparte par Lycurgue le Legiſlateur des Lacédémoniens, & que pour lire les Tragédies de ces trois Poëtes, on y créa exprès un Magiſtrat.

Mais d'ailleurs, ce n'eſt pas comme Scaliger l'explique, qu'il faut entendre ce vers du Prologue de notre Comédie, *Duplex, quæ ex argumento facta eſt ſimplici*: puiſque, ſelon cette explication, on pourroit auſſi appeller *doubles* toutes les Comédies dont la repréſentation ſeroit diviſée par quelques jeux, ou par quelqu'autre interméde. Eugraphius, qui eſt aujourd'hui le plus ancien Interprete que nous ayions ſur cette Comédie, le Commentaire de Donat ſur cette Comédie aiant été perdu, dit qu'elle eſt appellée *double*, parce qu'elle a été faite en deux langues: en Grec, par Ménandre, & en Latin, par Térence. Fabrice croit qu'elle a été ainſi appellée, à cauſe des deux jours qu'elle contient. Ces deux interprétations ne me ſemblent pas meilleures que celle de Scaliger. Car à l'égard de la premiére, ſi elle étoit véritable, on pourroit de même appeller *double* l'Hécyre, qui eſt traduite du Grec d'Apollodore. Et elle eſt ſimple, comme Donat l'a obſervé. Voici les termes de Donat: *Argumentum autem non ſimplicis negotii habet*; il parle du Phormion; *nec unius adoleſcentis, ut in Hecyra*; *ſed duorum, ut in ceteris Fabulis.* Ce qui détruit auſſi l'interprétation de Fabrice; Donat appellant *doubles* toutes les autres Comédies de Térence, leſquelles, à la reſerve de l'Héautontimorumménos, ne comprennent qu'un jour. Nannius au Chapitre 4. du livre 1. de ſes Miſcellanea, veut que cette Co-

Comédie ait été appellée *double*, à cauſe de ſes doubles perſonnages; car il y a deux peres, deux amants, deux maîtreſſes, deux valets. Et il prétend que ces perſonnages étoient ſimples dans la Comédie de Ménandre: d'où vient, dit-il, que Térence a dit, *Duplex, quæ ex argumento ſimplici.* Mais dans le Manuſcrit de Térence qui appartenoit au Cardinal Bembo, le plus ancien de tous les Manuſcrits, comme il a été remarqué, ſi on en croit Politien; il y a *Duplex quæ ex argumento facta eſt duplici.* Ce qui a fait dire à Faërnus que l'Héautontimoruménos avoit été appellé *double*, à cauſe de ſon ſujet, qui eſt double. Et ce qui s'accorde fort bien avec ce que dit Donat, que tous les ſujets des Comédies de Térence ſont doubles, excepté celui de l'Hécyre. Cependant Mr. le Fevre, Profeſſeur de Saumur, veut qu'on liſe, *Simplex, quæ ex argumento facta eſt duplici.* Mais il explique cet *argument double* des doubles perſonnages, ainſi que Faërnus.

Je reviens à ce que dit Donat, que tous les ſujets des Comédies de Térence ſont doubles, excepté celui de l'Hécyre. Cela étant, on pourroit dire que toutes cés Comédies ſont irrégulieres: l'unité de l'action étant requiſe par Ariſtote dans les Poëmes Dramatiques auſſi bien que dans les Epiques. A quoi on pourroit auſſi répondre, qu'Ariſtote ſemble permettre pluſieurs actions dans les Poëmes Dramatiques qu'il appelle *compoſez*: pourvu qu'il n'y en ait qu'une principale, à laquelle tendent & viennent ſe rendre toutes les autres; car il donne l'Odyſſée pour un exemple parfait du Poëme compoſé. Et dans l'Odyſſée, il y a deux actions, les erreurs d'Ulyſſe, & le combat des Amans de Pénélope. Mais ces deux actions ne tendent qu'à une même fin, comme dans l'Eneïde, la navigation d'Enée & la guerre du païs Latin. Ainſi, dans notre Comédie, l'amour de Clitiphon n'eſt que pour ſervir à celui de Clinia, qui eſt l'action principale. Il eſt vrai que dans l'Andrienne il ſemble qu'il y ait deux actions principales: l'amour de Pamphyle pour Glycerium, & l'amour de Charinus pour Philuméne: dont le ſavant Do-

nat s'eſt fort bien aperçu. *Quia & audacter & artificiosè*, ce ſont ſes paroles, *binos amores duorum adoleſcentium & binas nuptias in una Fabula machinatus eſt; & id, extra præſcriptum Menandri, cujus Comœdiam transferebat; idcirco aliud in proſcenio, aliud poſt ſcenam retulit: ne vel juſto longior fieret, vel in eandem, propter rerum ſimilitudinem, cogerentur.* Neanmoins, en conſidérant cette Comédie attentivement, on trouvera que Pamphile y eſt le premier perſonnage, & que l'amour de Charinus n'y eſt emploié que pour exciter davantage de trouble, & faire paroître Pamphile plus moderé. Et ſans cet incident, cette Comédie n'eût pas ſans doute été ſi belle qu'elle eſt : Comme auſſi elle eût eu quelque choſe de Tragique, ſelon la remarque de Donat, ſi Philuméne ſe fût trouvée ſans mari : Pamphile à qui elle avoit été promiſe, épouſant Glycerium. Mais d'ailleurs, Térence aiant été tenu par tous les Anciens pour très-religieux obſervateur des regles anciennes; & tous les ſujets de ſes Comédies, excepté celui de l'Hécyre étant doubles, il y a grande apparence de s'imaginer qu'Ariſtote, lequel au lieu allégué parle de la Tragédie, n'avoit ordonné cette unité d'action que pour la Tragédie; & non pas pour la Comédie, qui eſt un Poëme moins parfait, & plus libre; & dans lequel, comme ſa fin eſt de recréer le peuple, la diverſité des actions & des intrigues ſemble devoir être permiſe. Quoi qu'il en ſoit, elle y eſt extrémement agréable. Et ce fut peut-être parce que le ſujet de l'Hécyre étoit ſimple, qu'elle fut rejettée tant de fois par le peuple. Mais dans la Tragédie même, cette unité d'action n'a pas toûjours été religieuſement obſervée par les Anciens. Car dans l'Hercule Furieux d'Euripide, & dans celui de Sénéque, il eſt certain qu'il y a deux actions principales, comme le Caſtelvetro l'a très-véritablement obſervé : l'une, quand pour venger Mégare, Hercule tue Lycus, Tyran de Thébes; & l'autre, quand, devenu furieux, il tue ſa femme & ſes enfans. Mr. Corneille, *cujus æmulari exoptem*

tem negligentiam potiùs, quàm illorum obſcuram diligentiam, a de même traité deux actions dans ſa Tragédie des Horaces. Mais il eſt vrai qn'elles dependent l'une de l'autre.

La reponſe de Scaliger ne juſtifie donc point Térence de l'accuſation des Critiques touchant le vuide de notre Comédie. Pour votre réponſe, je la trouverois bonne, ſi elle étoit véritable. Mais vous tâchez plûtôt de prouver que le feſtin a duré juſqu'au point du jour, & que tous les Acteurs n'ont point dormi, que vous ne le prouvez ; car ces mots de Chrémès, *atque hæc una nox*, ſur leſquels vous vous fondez, ne le diſent pas; mais ſeulement qu'en une ſeule nuit que Bacchis avoit été en ſa maiſon, elle lui avoit fait une horrible dépenſe. Et pour ceux-ci, *Syrus cum illo veſtro conſuſurrat; conferunt conſilia adoleſcentes*, ils ne prouvent pas non plus qu'on ne ſe ſoit point couché. A cette heure-là, il commençoit déja à faire jour ; & Ménédême, qui n'avoit point été de la débauche, & qui conſtamment s'eſt couché, ſortoit déja de ſon logis : de ſorte que ces deux valets & ces deux amants pouvoient bien être levez, quoi qu'ils ſe fuſſent couchez. Votre *Dionyſia agitat* : *Il y paſſe la Fête*, & non pas, *Il l'a paſſée*, ne conclut rien non plus, puiſque ces Dionyſiaques, comme il a été prouvé ci-deſſus, duroient trois jours, & que le jour de notre Fête, comme il a été auſſi prouvé ci-deſſus, a commencé par le ſoir, au Soleil couchant, & qu'ainſi il duroit encore. Ces paroles de Clitiphon à Syrus, *Min' tu amicam adduxiſti quam non liceat tangere?* ne concluent point auſſi qu'il n'a pû trouver occaſion pendant toute la nuit de coucher avec Bacchis, à cauſe que le feſtin aiant duré tout ce temps-là, la préſence de ſon pére & des autres convives l'en avoit empêché. Ce ne fut pas pour cette raiſon qu'il ne coucha pas avec Bacchis, mais parce qu'il n'avoit point d'argent pour lui donner. Et ce qui le témoigne, c'eſt qu'il s'en prend à Syrus qui lui avoit promis de lui faire trouver de l'argent, *tum quod argentum illi ex polli-*

eitus, eadem inveniam via. Et il ne s'en fût pas pris à lui, ſi c'eût été ſeulement à cauſe de la préſence des convives qu'il n'eût pû coucher avec elle : Syrus, en ce cas, n'en étant pas la cauſe. Mais parce que Bacchis vouloit abſolument avoir de l'argent, & que ce valet avoit promis à ſon Maître qu'il feroit en ſorte qu'il en trouveroit ; comme Clitiphon voit qu'il n'en trouve point, il dit à Syrus, *Min' tu amicam adduxiſti quam non liceat tangere ?* Et en même temps qu'il a de l'argent, il jouït de Bacchis.

Je ſai bien que dans quelques occaſions les Anciens paſſoient les nuits entiéres à table : & que dans le Sympoſe de Platon, Ariſtophane & Alcibiade burent toute la nuit. Je ſai que dans la Sicile il y avoit une Fête en l'honneur de Bacchus qu'on ne célébroit que la nuit, & qui pour cela s'appelloit ἀγρυπνίς : Et j'avoue qu'il y a grande apparence que le feſtin de notre Comédie a duré long-temps, à cauſe de ces Dionyſiaques dont nous avons parlé. Mais je ne puis croire qu'il ait duré juſqu'au point du jour ; car à cette heure-là, Syrus dit à ſon Maître, *Te deminor, Chreme, tam manè, qui heri tantum biberis.* Et Chrémès reproche à Clitiphon, *vel heri in convivio quàm immodeſtus fuiſti* ! Or il eſt certain que ce mot *d'hier* ne ſe peut dire proprement d'une choſe qui ne vient que d'être faite. Vous n'en doutez pas je m'aſſeure, & je ne penſe pas qu'il ſoit beſoin d'autoritez pour le prouver. Je ne puis neanmoins n'empêcher de vous alleguer à ce propos cette épigramme de Martial, parce qu'elle fait tellement à notre ſujet, qu'elle ſemble avoir été faite pour notre ſujet,

Heſterno fœtere mero qui dicit Acerram,
Fallitur : in lucem ſemper Acerra bibit.

Que ſi ce feſtin eût duré toute la nuit, & ſi tous les Acteurs, comme vous le voulez, ne ſe fuſſent point couchez, Syrus qui avoit été de la débauche ; car les Valets mangeoient ce jour-là avec leurs Maîtres ; n'eût point

point eu ſujet de s'étonner de voir ſon Maître levé de ſi grand matin : puis qu'en ce cas il eût toûjours été avec lui. Il eſt vrai que Chrémês n'a point dormi, comme il le dit lui-même, *Somnum hercle ego hac nocte oculis non vidi meis.* Mais ce n'eſt pas, comme vous dites, parce que la débauche avoit duré toute la nuit. C'eſt à cauſe de l'impatience qu'il avoit de voir Ménédême, pour lui ramener ſon fils. *Dum id quæro, tibi quì filium reſtituerem.* Pour n'avoir point dormi, ce n'eſt pas à dire qu'on ne ſe ſoit point couché. Je croi donc que le feſtin fini, qui a pû durer juſqu'à minuit, & qui apparemment avoit commencé ſur les ſept heures du ſoir, Chrémês laiſſa, & ſon fils, & Clinia avec Bacchis, avec laquelle ils paſſérent le reſte de la nuit en diſcours amoureux. Et ce qui me confirme dans cette créance, c'eſt la réprimande que fait Chrémês à Clitiphon de ce qu'il avoit mis la main dans le ſein de Bacchis, que Chrémês prenoit pour la Maîtreſſe de Clinia. *Vidin' ego te modò manum in ſinum huic meretrici inſerere?* Or ce ne fut pas durant le feſtin ; car il dit *modò*, *tout préſentement.* Et quand il parle de ce qui s'eſt paſſé dans le feſtin, il ſe ſert du mot d'*hier*. *Vel heri in convivio quàm immodeſtus fuiſti* ! Et Clitiphon n'eût eu garde de prendre cette liberté publiquement en préſence de ſon pére, lequel étoit du feſtin, & qui croyoit que cette Courtiſane étoit la Maîtreſſe de Clinia. Et ç'eût été d'ailleurs une extrême effronterie à Clitiphon de le nier, comme il fait, ne pouvant pas douter, en ce cas, que ſon pere ne lui eût vû faire cette action.

Syrus & Dromo ne ſe couchérent point non plus ; &, vraiſemblablement, ils employérent tout le temps depuis le feſtin fini juſqu'à la pointe du jour, à follatrer avec les Servantes de Bacchis, & à conférer entr'eux, & avec leur Maîtres, des moiens de trouver de l'argent. *Et ſi ſubſenſi id quoque illos ibi eſſe, & inter ſe agere clanculum. Syrus cum illo veſtro conſuſurrat : conferunt conſilia adoleſcentes.*

Pour ce qui eſt d'Antiphile, non ſeulement je ne

croi pas qu'elle ſoit demeurée avec Clitiphon & Clinia après le feſtin, mais je ne croi pas qu'elle ait été du feſtin. Et je ne fais point de doute qu'elle n'ait ſoupé à part avec Soſtrate : n'y aiant point d'apparence que Soſtrate, qui étoit une honnête femme, ſoupât en débauche avec une femme publique telle qu'étoit Bacchis, ni qu'un fils parlât d'amour à une Courtiſane en préſence de ſa mére. Et ce qui me perſuade davantage qu'Antiphile a ſoupé en particulier avec Soſtrate, c'eſt ce que Syrus, dans le ſecond Acte, répond à Clitiphon qui lui demandoit ce qu'on feroit d'Antiphile, & ſi on diroit, comme de Bacchis, qu'elle étoit Maîtreſſe de Clinia, *Immo ad tuam matrem abducetur.* Et dans la Scéne 4e. de l'Acte 3e. Syrus dit à Chrémés, qu'Antiphile eſt dans l'appartement de ſa femme. *Eaque nunc eſt ad uxorem tuam.* Sur leſquels endroits les Commentateurs remarquent que l'appartement des femmes étoit ſeparé de celui des hommes : voulant donner à entendre que Soſtrate & Antiphile n'avoient point ſoupé dans l'appartement de Chrémés. Et Clitiphon, demandant à Syrus ce qu'il prétend faire, il lui répond, *Longum eſt, Clitipho, ſi tibi narrem quamobrem id faciam: vera cauſa eſt.* Et dans la Scéne I. de l'Acte IV. ſelon la diviſion des Editions, Soſtrate dit à Chrémés, qu'Antiphile en ſe mettant au bain, lui avoit donné ſa bague à garder : ce qui donne auſſi ſujet de croire qu'Antiphile s'eſt baignée dans l'appartement de Soſtrate. Toutes ces choſes n'ont pas été marquées inutilement par le Poëte. Car ſon deſſein étant de faire qu'Antiphile ſe trouve fille de Chrémés, & de la marier enſuite avec Clinia, il inſinue d'abord aux Spectateurs qu'elle eſt honnête fille. Et pour cela, il fait dire à Clitiphon que Clinia a une Maîtreſſe très-vertueuſe : *Bene ac pudicè eductam: ignaram artis meretriciæ.* Il fait dire à Syrus, que la Vieille chez qui demeuroit Antiphile avant ſon départ, & qui la pouvoit proſtituer, étoit morte. Il lui fait dire, qu'il avoit trouvé cette jeune fille faiſant de la toile : habillée ſimplement, & negligée en ſa perſonne.

ſonne. Il lui fait dire, qu'elle n'avoit qu'une ſervante, laquelle n'étoit même vêtue que de haillons. Ce qui eſt une grande marque, dit Clitiphon, de l'innocence de la Maîtreſſe.

Magnum hoc quoque ſignum eſt Dominam eſſe extra noxiam,
Cùm ejus tam negleguntur internuncii.
Nam diſciplina eſt eisdem munerarier
Ancillas primùm ad Dominas qui adſectant viam.

Il la fait auſſi louer par Bacchis de ſa vie honnête & vertueuſe,

Et cùm egomet nunc mecum in animo vitam tuam conſidero,
Omniumque adeo voſtrarum, volgus quæ ab ſe ſegregant: &c.
Nam expedit bonas eſſe vobis. &c.

Et par Clinia.

Ædepol, Antiphila mea, laudo te, & fortunatam judico,
Id cùm ſtatuiſti, iſti formæ mores ut conſimiles forent.

Et quand elle a été reconnue pour fille de Chrémès, il fait dire à Clinia qu'il n'y a point de bonne fortune dont elle ne ſoit digne. Et comme les perſonages doivent agir dans toute la Piéce conformément aux mœurs qui leur ſont attribuées : *Servetur ad imum qualis abincœpto proceſſerit, & ſibi conſtet* : la bienſeance des mœurs d'Antiphile que nous voyons ici introduite comme une fille vertueuſe, n'y ſeroit pas gardée, ſi elle faiſoit débauche toute une nuit avec une femme publique, & avec de jeunes Garçons amoureux. *Nox, & amor, vinumque, nihil moderabile ſuadent.* Et la bienſeance des mœurs de Soſtrate qui étoit une honnête femme, y ſeroit encore moins obſervée, ſi elle avoit été du feſtin : qui eſt une faute que Terence ne peut avoir faite ; car Terence, au jugement de Varron, le plus docte des Romains, a été le plus excellent des Comiques à exprimer les caractéres des perſonnes. Et

on

on a dit de lui, que ſi la Nature eût voulu parler, elle eût emprunté ſes paroles. Et il a été appellé l'image de Ménandre, qui a été appellé le Peintre de la vie. Que s'il a manqué quelquefois à exprimer les mœurs de ſes perſonages, c'eſt pour avoir introduit dans ſes Poëmes des filles de joie plus modeſtes qu'elles ne ſont. Et, pour uſer des paroles de Mr. de Balzac, les plus libres Courtiſanes des Comédies de Térence ſont ſouvent plus modeſtes que les plus honnêtes femmes des Comédies de Plaute. Mais ce qui fait voir encore plus clairement qu'Antiphile ne fut point de cette débauche, c'eſt qu'elle ſe baigne au commencement du jour: ce qu'elle n'eût pas fait, pour les raiſons que j'ai alleguées, ſi elle eût été de ce grand feſtin, que vous voulez qui ait duré toute la nuit; car pour ceux qui en ont été, il ne paroît point qu'ils ſe ſoient baignez.

Mais quoi que Ménédême & Chrémês, Antiphile, Soſtrate, & la Nourrice, ſe ſoient couchez, il n'y a point de vuide dans l'Héautontimoruménos: les deux Amans, Clitiphon & Clinia; la Courtiſane Bacchis, Phrygia, & ſes autres Servantes, & les deux Valets, aiant veillé, & aiant toûjours fait quelque choſe de néceſſaire à l'intrigue de la Piéce. Et quand même il n'y auroit qu'un des principaux Acteurs à coucher, cela ſuffiroit pour la continuité de l'Action.

Voilà, MONSIEUR, ce que je penſe de l'Héautontimoruménos de Térence. Nos opinions ſont à la verité en quelque ſorte differentes: mais nous ſommes d'accord du principal point, qui eſt, que cette Comédie eſt dans toute la juſteſſe des regles anciennes. Pour moi, je la trouve non ſeulement réguliére, mais une des plus belles de Térence. Et c'eſt auſſi celle qui a été particuliérement attribuée à Lélius, & celle que Térence ſemble avoir preferée à toutes ſes autres, pour la pureté du langage.

FIN.

0564258

Apollon conseille à Melpomene et à Thalie, de joindre
la pratique à la Theorie, dans l'usage du Theâtre